Guide du propriétaire Cadillac CTS 2014

En bref 1-1
Tableau de bord 1-2
Information sur la conduite initiale 1-4
Fonctions du véhicule 1-16
Performance et entretien 1-22

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-1
Portes 2-17
Sécurité du véhicule 2-19
Rétroviseurs extérieurs 2-22
Rétroviseurs intérieurs 2-24
Glaces 2-24
Pavillon 2-29

Sièges et appuis-têtes 3-1
Appuis-têtes 3-2
Sièges avant 3-4
Sièges arrière 3-11
Ceintures de sécurité 3-15
Système de sac gonflable 3-25
Sièges pour enfants 3-41

Rangement 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques additionnelles de rangement 4-4

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-3
Témoins, jauges et indicateurs 5-11
Affichages d'information 5-34
Messages du véhicule 5-42
Personnalisation du véhicule 5-55
Système de télécommande universelle 5-64

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage intérieur 6-7
Caractéristiques d'éclairage 6-8

Système Infodivertissement 7-1
Introduction 7-1

Commandes de la climatisation 8-1
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Bouches d'aération 8-10
Entretien 8-11

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage et fonctionnement 9-18
Gaz d'échappement 9-26
Boîte de vitesses automatique 9-27
Systèmes de conduite 9-32
Freins 9-32
Systèmes de suspension variable 9-36
Régulateur automatique de vitesse 9-41

Guide du propriétaire Cadillac CTS 2014

Systèmes d'assistance au conducteur 9-54
Carburant 9-71
Traction de remorque 9-76
Conversions et ajouts 9-83

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-2
Vérifications du véhicule 10-4
Réglage des phares 10-34
Remplacement des ampoules 10-35
Réseau électrique 10-37
Roues et pneus 10-48
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-77
Remorquage du véhicule 10-80
Entretien de l'apparence 10-83

Entretien et maintenance . . . 11-1
Informations générales 11-1
Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac 11-3
Programme d'entretien 11-4
Interventions d'application spéciale 11-12
Maintenance et entretien supplémentaires 11-12
Fluides, lubrifiants et pièces recommandées 11-16
Dossiers de maintenance . . . 11-20

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-3

Information du client 13-1
Information du client 13-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 13-15
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16

OnStar 14-1
Aperçu OnStar 14-1
Services OnStar 14-2
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-6

Index i-1

Les noms, logos, emblèmes, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo de GM, CADILLAC, l'écusson à lauriers CADILLAC et CTS sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses concédants de licence.

Ce manuel décrit les fonctions qui peuvent exister ou non sur votre véhicule spécifique, soit parce qu'il s'agit d'options que vous n'avez pas achetées, soit suite à des changements intervenus après l'impression de ce guide du propriétaire. Veuillez vous reporter à la documentation d'achat relative à votre véhicule spécifique pour confirmer chacune des options du véhicule. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, substituer le nom « General Motors of Canada Limited » à « Cadillac Motor Car Division » à chaque apparition dans ce manuel.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse savant :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 22800483_CA

©2013 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Danger, Avertissements et Attentions

⚠ Danger

Le texte marqué ⚠ Danger informe au sujet des risques de décès. Négliger cette information peut mettre la vie en danger.

⚠ Avertissement

Le texte marqué ⚠ Avertissement informe au sujet des risques d'accident et de blessures. Négliger cette information peut entraîner des blessures.

⚠ Attention

Le texte marqué ⚠ Attention fournit de l'information pouvant indiquer un danger susceptible de provoquer des blessures ou la mort ou des dégâts au véhicule.

Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD] (selon l'équipement)

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Volant de direction chauffant

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Commande de traction asservie/StabiliTrak[MD]

: Liquide lave-glace de pare-brise

✍ NOTES

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord 1-2

Information sur la conduite initiale

Information sur la conduite initiale 1-4
Démarrage du moteur 1-4
Système de télédéverrouillage 1-4
Démarrage à distance du véhicule 1-5
Serrures de porte 1-6
Coffre 1-6
Glaces 1-7
Réglage de siège 1-7
Fonctions de mémorisation . . . 1-8
Sièges chauffants et aérés 1-9
Réglage d'appui-tête 1-9
Ceintures de sécurité 1-10
Système de détection des occupants 1-10
Réglage de rétroviseur 1-11
Réglage de volant de direction 1-11
Éclairage intérieur 1-12
Éclairage extérieur 1-13
Essuie-glace/Lave-glace 1-13
Commandes de la climatisation 1-15
Transmission 1-16

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction 1-16
Régulateur automatique de vitesse 1-17
Système Infodivertissement 1-17
Centralisateur informatique de bord 1-17
Système d'alerte de collision avant 1-18
Avertisseur de changement de voie (LDW) 1-18
Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) 1-18
Caméra de vision arrière (RVC) 1-19
Assistance ultrasonique au stationnement 1-19
Assistance au stationnement automatique (APA) 1-19
Système de freinage d'urgence actif 1-19
Prises d'alimentation 1-20
Système de télécommande universelle 1-20
Toit ouvrant 1-21

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 1-22
Surveillance de la pression des pneus 1-22
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-23
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-23
Assistance routière 1-24
OnStar[MD] 1-24

Tableau de bord

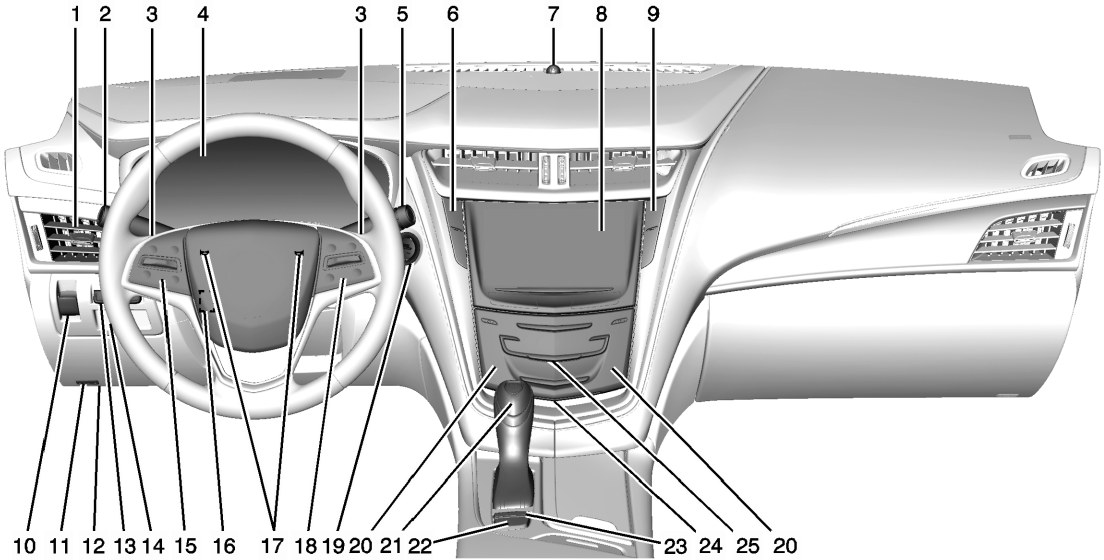

1. *Bouches d'air à la page 8-10*.
2. Levier de clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie à la page 6-6*.
3. *Mode manuel à la page 9-30* (selon l'équipement).
4. *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-12*.
5. *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-4*.
6. *Feux de détresse à la page 6-6*.

   Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-69 (selon l'équipement).
7. Capteur de lumière. Se reporter à *Système d'allumage automatique des phares à la page 6-4*.
8. *Infodivertissement à la page 7-1*.
9. Bouton de boîte à gants. Se reporter à *Boîte à gants à la page 4-2*.

   Assistance au stationnement automatique (Selon l'équipement). Se reporter à *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.

   Assistance au stationnement. Se reporter à *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.
10. Commutateur de desserrage du frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*.
11. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot à la page 10-4*.
12. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-23*.
13. *Affichage tête haute (HUD) à la page 5-38* (option).
14. *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-7*.
15. *Régulateur de vitesse à la page 9-41* (selon l'équipement).

    Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-44 (selon l'équipement).

    Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-61 (selon l'équipement).

    Volant chauffé à la page 5-4 (selon l'équipement).
16. *Réglage du volant à la page 5-3*.
17. *Avertisseur sonore à la page 5-4*.
18. *Commandes au volant à la page 5-3*.

    Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

19. Bouton START/STOP (démarrage/arrêt) DU MOTEUR. Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-18*.
20. *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-9* (selon l'équipement).
21. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-27*.

    Bouton Mode manuel. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-27*.
22. Bouton MODE. Se reporter à *Commande de mode conducteur à la page 9-38*.
23. *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-36*.
24. *Rangement du tableau de bord à la page 4-1*.
25. *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Démarrage du moteur

Lors du démarrage initial du véhicule, le régime de ralenti du moteur sera élevé pour permettre au pot catalytique, un dispositif de contrôle des émissions, d'atteindre rapidement la température de fonctionnement. Après environ 20 secondes, le moteur commencera à passer à son régime de ralenti normal et plus silencieux qui peut varier selon la température. Il s'agit d'une opération normale.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi).

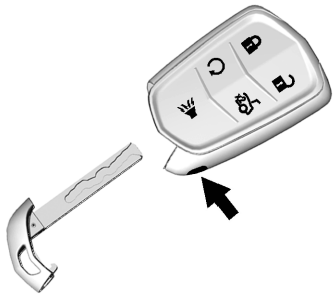

Modèle avec démarrage à distance et déverrouillage du coffre à commande à distance illustré, modèle dépourvu de ces options similaire

Appuyer sur le bouton pour retirer la clé. La clé peut être utilisée pour toutes les serrures.

Appuyer sur pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes.

Presser pour verrouiller toutes les portes.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Appuyer deux fois rapidement sur pour déverrouiller le coffre.

Appuyer sur et relâcher pour démarrer le localisateur du véhicule.

Appuyer et maintenir enfoncé pendant plus de trois secondes pour faire retentir l'alarme de panique.

Presser à nouveau pour arrêter l'alarme de panique.

Se reporter à *Clés à la page 2-1* et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Démarrage à distance du véhicule

Si équipé de cette fonction, le moteur peut être mis en marche depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Enfoncer et relâcher le bouton sur l'émetteur.
2. Immédiatement après avoir complété l'étape 1, appuyer et maintenir pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les feux clignotants clignotent.
3. Appuyer sur la pédale de frein et sélectionner la position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) pour rouler.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule réaliser une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-11*.

Serrures de porte

Accès sans clé

Appuyer sur le bouton de la poignée de porte et tirer sur la poignée lorsque l'émetteur d'accès sans clé à distance (RKE) est à portée. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Fonctionnement manuel

De l'extérieur, utiliser la clé dans les portes avant. Le barillet de serrure est protégé par un capuchon. Se reporter à *Serrures de porte à la page 2-12*.

Depuis les portes arrière intérieur, enfoncer le bouton de verrouillage de porte situé sur la partie supérieure de la porte. Pour déverrouiller une porte, tirer une fois la poignée de porte pour la déverrouiller, et une autre fois pour l'ouvrir.

Portes à verrouillage électrique

De l'extérieur, presser ou sur l'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

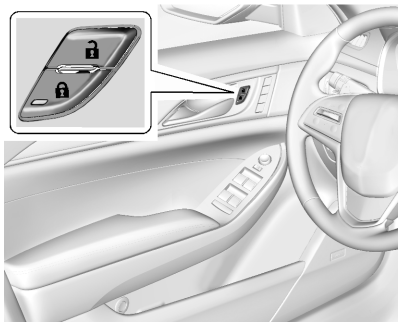

Depuis l'intérieur, appuyer sur ou . La lampe indicatrice du commutateur s'allume lors de l'activation. Se reporter à *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-15*.

Coffre

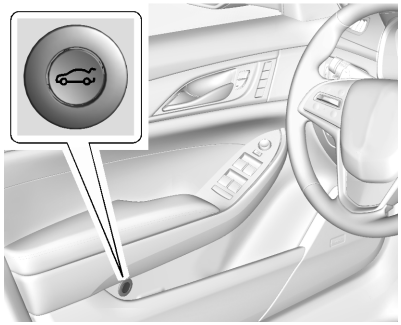

Pour ouvrir le coffre, appuyer sur sur la porte du conducteur ou appuyer sur deux fois sur l'émetteur d'accès sans clé à distance (RKE). En cas d'accès sans clé, appuyer sur le patin tactile sur l'arrière du coffre, au-dessus de la plaque minéralogique lorsque l'émetteur (RKE) est à portée. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* et *Coffre à la page 2-17*.

Glaces

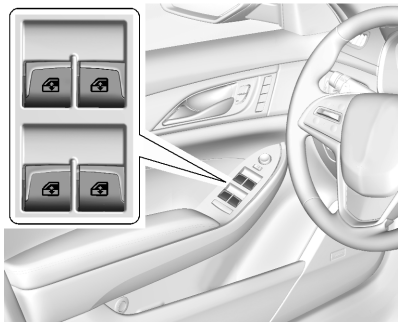

Les commutateurs des glaces électriques du conducteur contrôlent toutes les glaces. Le commutateur du passager contrôle uniquement la glace du passager.

Appuyer sur le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le commutateur vers le haut pour la relever. Se référer à *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

Réglage de siège

Sièges à commande électrique

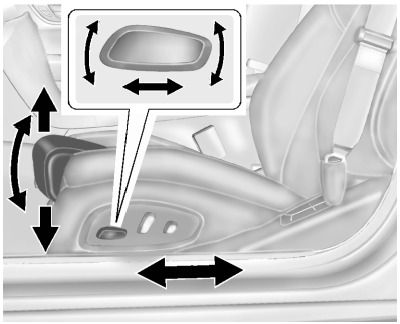

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.
- Selon l'équipement, lever ou abaisser la partie avant de l'assise de siège en déplaçant l'avant de la commande vers le haut ou le bas.

Voir *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-4*.

Réglage du support lombaire

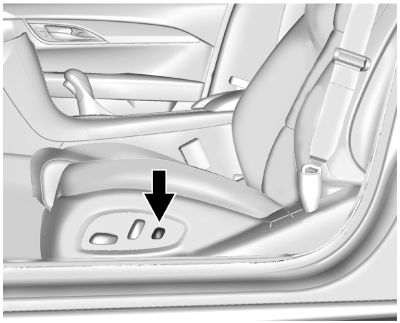

Pour régler le soutien lombaire (option), maintenir enfoncée la commande vers l'avant ou l'arrière, vers le haut ou le bas.

Voir *Réglage du soutien lombaire à la page 3-5*.

Réglage de rembourrage

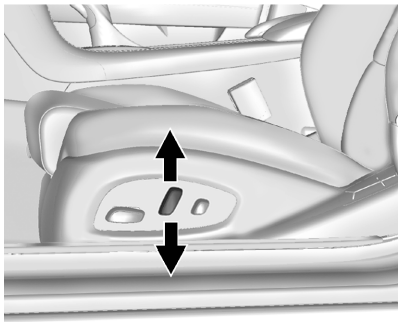

Pour régler le soutien de rembourrage (option), maintenir enfoncée la commande d'inclinaison vers le haut et le bas.

Voir *Réglage du soutien lombaire à la page 3-5*.

Sièges à dossier inclinable

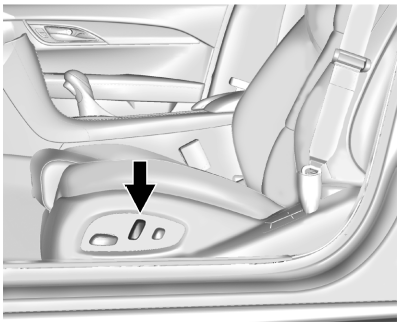

Pour régler le dossier de siège :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Voir *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-6*.

Fonctions de mémorisation

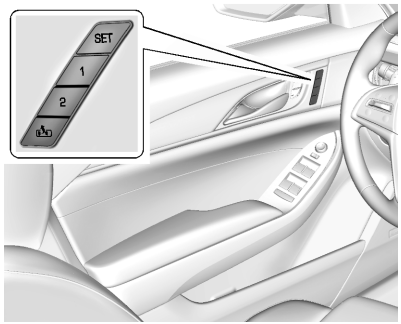

Le RÉGLAGE, les boutons « 1 », « 2 » et (sortie), sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer manuellement et rappeler les réglages de mémoire pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, l'inclinaison et la profondeur de la colonne de direction (selon l'équipement).

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-7* et à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Sièges chauffants et aérés

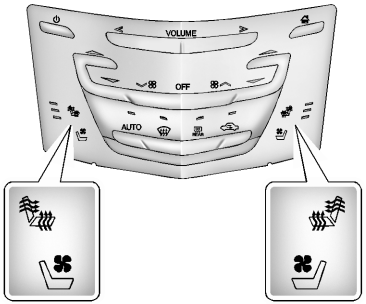

Selon l'équipement, les boutons se trouvent près des commandes de climatisation de la console d'empilement centrale. Le commutateur d'allumage doit occuper l'une des positions ON/RUN/START (en fonction, marche ou démarrage) pour fonctionner.

Appuyer sur ou pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou pour ventiler le siège du conducteur ou du passager. Un siège ventilé comporte un ventilateur qui aspire ou souffle l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Le chiffre 3 des témoins à côté des boutons représente la température la plus élevée et le chiffre 1 la plus basse. Si les sièges avant sont chauffés à température élevée, le niveau peut être abaissé automatiquement après environ 30 minutes.

Voir *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-9*.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appuie-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appuie-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appuie-têtes à la page 3-2* et à *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-4*.

Ceintures de sécurité

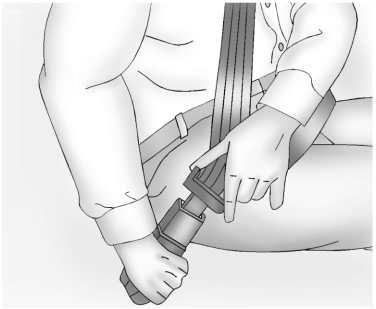

Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité à la page 3-15*.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité à la page 3-16*.
- *Ceinture baudrier à la page 3-17*.
- *Ancrages inférieurs et sangles pour enfants (système LATCH) à la page 3-49*.

Système de détection des occupants

États-Unis

Canada et Mexique

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-33*.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allume sur la console de pavillon visible au démarrage du véhicule. Se reporter à *Témoin d'état du sac gonflable du passager à la page 5-21*.

Réglage de rétroviseur

Extérieur

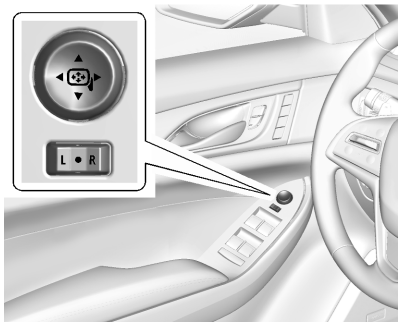

Les commandes des rétroviseurs extérieurs à commande électrique sont sur la porte du conducteur.

Pour régler chaque rétroviseur :

1. Appuyer sur (L) ou sur (R) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Appuyer sur les flèches du panneau de commande pour orienter le rétroviseur vers le haut, le bas, la droite ou la gauche.
3. Régler chaque rétroviseur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer sur ● pour désélectionner le rétroviseur.

Voir *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-23*.

Intérieur

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur intérieur à atténuation automatique qui réduit automatiquement l'éblouissement par les phares des véhicules qui suivent. La fonction d'atténuation est activée au démarrage du véhicule.

Voir *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-24*.

Réglage de volant de direction

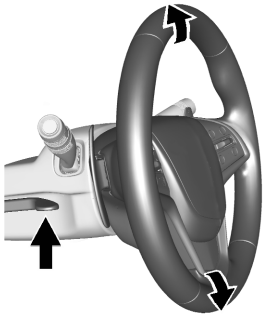

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Colonne de direction inclinable et volant télescopique

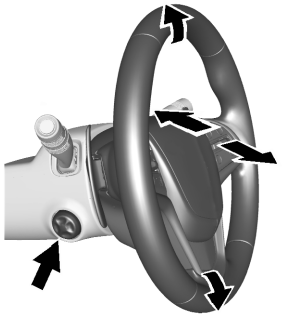

Selon l'équipement, la commande se trouve sur le côté gauche de la colonne de direction.

- Pour incliner le volant vers le haut ou vers le bas, pousser la commande vers le haut ou le bas.
- Avancer ou reculer le volant en appuyant sur la commande vers l'avant ou l'arrière du véhicule.

Ne pas régler le volant en roulant.

Pour régler la position de mémoire de volant inclinable électriquement, se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-7*.

Éclairage intérieur

Plafonniers

Le plafonnier est situé sur la console suspendue.

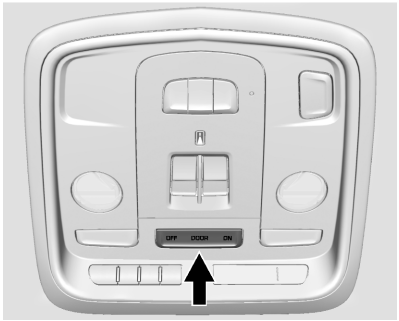

Pour modifier les paramétrages de plafonnier, agir comme suit :

OFF: Éteint la lampe même si une porte est ouverte.

DOOR: La lampe s'allume lorsqu'une porte est ouverte.

ON (marche): Allume la lampe.

Lampes de lecture

Il existe une lampe de lecture avant et une lampe de lecture arrière dans la console suspendue et au-dessus des portes des passagers arrière. Ces lampes s'allument lorsqu'une porte est ouverte.

Pour allumer ou éteindre les lampes de lecture :

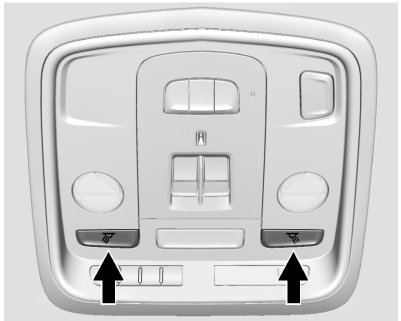

Appuyer sur la touche ou située près de chaque lampe de lecture dans la console suspendue.

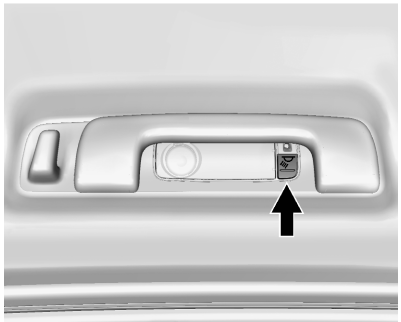

Appuyer sur le bouton placé près de chaque lampe de lecture de passager arrière.

Pour plus d'informations sur l'éclairage intérieur, se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-7*.

Éclairage extérieur

La commande d'éclairage extérieur se trouve à l'extrémité du levier des clignotants.

Il y a quatre positions :

⏻ **:** Éteindre les feux extérieurs. Le bouton retourne à la position AUTO après qu'il est relâché. Le faire tourner vers ⏻ à nouveau pour réactiver le mode AUTO. Au Canada, les phares sont réactivées automatiquement lorsque le véhicule quitte la position de stationnement (P).

AUTO (automatique): Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

: Allume les feux de stationnement avec tous les feux, sauf les phares.

: Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Se reporter à *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1* et à *Feux de circulation de jour (FCJ) à la page 6-4*.

Essuie-glace/Lave-glace

Le commutateur d'allumage occupant la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/

RUN/START (en fonction/marche/démarrage), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de l'essuie-glace.

HI (rapide): Utiliser pour des balayages rapides.

LO (lent): Utiliser pour des balayages lents.

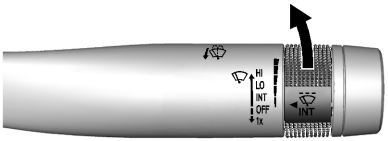

INT: Placer le levier jusqu'à la position INT pour des balayages intermittents, puis faire tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour diminuer cette fréquence.

OFF: Désactive les essuie-glaces.

1X : Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier vers le bas.

: Tirer le levier vers vous pour projeter du liquide de lave-glace sur le pare-brise et activer l'essuie-glace.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-4*.

Commandes de la climatisation

Les boutons de commande de climatisation et l'écran tactile sont utilisés pour régler le chauffage, le refroidissement et la ventilation.

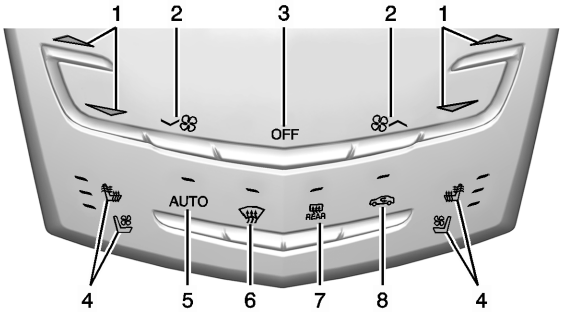

Boutons de commande de climatisation

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. OFF (arrêt) (ventilateur)
4. Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option)
5. AUTO (fonctionnement automatique)
6. Dégivrage
7. Désembueur de lunette arrière
8. Recyclage

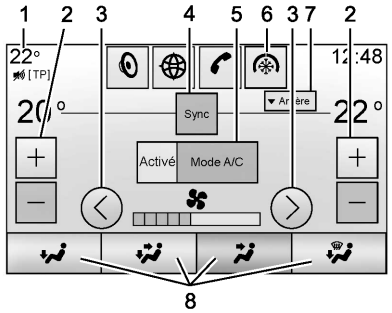

Commandes de l'écran tactile de climatisation

1. Affichage de la température extérieure
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager
3. Commande du ventilateur
4. SYNC (température synchronisée)
5. Mode AC (climatisation)

6. Sélection de commande de climatisation (bouton du plateau d'application)
7. Arrière (écran tactile de commande de climatisation arrière)
8. Bouton de mode de distribution d'air

Se reporter à *Système de double climatisation automatique à la page 8-1* et *Système de commande de climatisation arrière à la page 8-7* (si le véhicule en est équipé)

Transmission

Tap Shift (commandes au volant)

Il est possible d'accéder au mode de changement de rapport permanent par tapotement avec le levier de changement de rapport en position de surmultipliée automatique (D), en appuyant sur le bouton de mode manuel (M) placé au sommet du levier de changement de rapport.

Il est possible d'accéder au mode de changement de rapport par tapotement temporaire en position de surmultipliée automatique (D) en utilisant les commandes de changement de rapport par tapotement de l'arrière du volant.

Voir *Mode manuel à la page 9-30*.

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel infodivertissement.

Régulateur automatique de vitesse

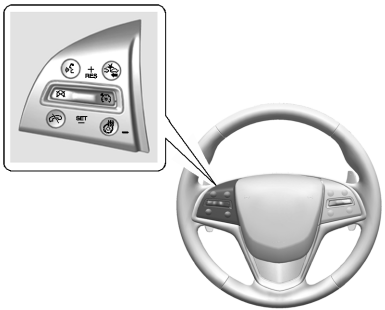

: Presser pour mettre le système en fonction/hors fonction. Un témoin blanc du régulateur de vitesse apparaît sur le groupe d'instruments quand le régulateur est activé.

+RES (reprise): Appuyer brièvement sur la commande pour que le véhicule reprenne une vitesse sélectionnée précédemment ou maintenir enfoncée la commande pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà active, utiliser la commande pour augmenter la vitesse du véhicule. Pour augmenter la vitesse de 1 km/h (1 mi/h), lever +RES jusqu'au premier cran. Pour augmenter la vitesse jusqu'au repère suivant de 5 km/h (5 mi/h) du compteur de vitesse, lever +RES jusqu'au second cran.

SET– (réglage): Presser brièvement la commande vers le bas pour régler une vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà activé pour diminuer la vitesse. Pour diminuer la vitesse de 1 km/h (1 mi/h), presser SET− vers le bas jusqu'au premier cran. Pour diminuer la vitesse jusqu'au repère des 5 km/h (5 mi/h) suivants sur le compteur de vitesse, presser SET− (réglage -) vers le bas jusqu'au second cran.

: Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Voir *Régulateur de vitesse à la page 9-41* ou *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-44* (selon l'équipement).

Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages.

Centralisateur informatique de bord

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

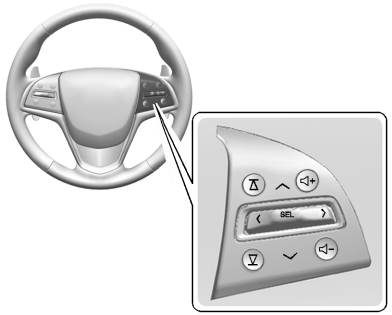

∧ **ou** ∨ **:** Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

< **ou** > **:** Appuyer pour naviguer entre les zones d'affichage interactif du tableau de bord. Presser < pour retourner au menu précédent.

SEL: Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

Système d'alerte de collision avant

Selon le cas, la fonction FCA peut contribuer à éviter ou réduire les blessures causées par des collisions à l'avant. La fonction FCA présente un témoin vert lorsqu'un véhicule est détecté directement à l'avant. Ce témoin est de teinte ambre si vous suivez un véhicule de trop près. Il offre également une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et des signaux sonores ou des impulsions rapides de siège du conducteur en approchant trop rapidement d'un véhicule.

Voir *Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-61*.

Avertisseur de changement de voie (LDW)

S'il fait partie de l'équipement, le système LDW est destiné à éviter des changements de voie non intentionnels à des vitesses supérieures ou égales à 56 km/h (35mi/h). Le LDW utilise un capteur à caméra pour détecter les marquages de la chaussée. Le témoin LDW, , devient vert si un marquage de chaussée est détecté. Si le véhicule change de voie, le témoin devient orange et clignote. En outre, un bip retentit ou le siège du conducteur émettra des impulsions.

Voir *Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-69*.

Alerte de zone aveugle latérale (SBZA)

Selon l'équipement, le SBZA détecte des véhicules dans la voie adjacente, dans la zone de l'angle mort du véhicule. Lorsque cela se produit, l'affichage SBZA s'éclaire dans le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

Voir *Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) à la page 9-67*.

Caméra de vision arrière (RVC)

Si elle fait partie de l'équipement, la caméra arrière (RVC) affiche une vue de la zone située derrière le véhicule sur l'affichage de la console d'empilement centrale, lorsque le véhicule est mis sur R (marche arrière).

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.

Assistance ultrasonique au stationnement

S'il fait partie de l'équipement, le système d'assistance au stationnement arrière à ultrasons (URPA) utilise des capteurs situés sur le pare-chocs arrière pour aider au stationnement et éviter des obstacles lors du déplacement en marche arrière. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). L'URPA peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran de la caméra de vision arrière et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre, plusieurs bips ou impulsions de siège peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Le véhicule peut également être équipé d'un système d'assistance au stationnement avant, d'un système d'avertissement de recul à vitesse élevée et d'un système de freinage automatique arrière.

Voir *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-54*.

Assistance au stationnement automatique (APA)

Selon l'équipement, le système APA aide à rechercher et à manœuvrer le véhicule dans des places de stationnement parallèles à l'aide de la direction automatique, les affichages du centralisateur informatique de bord et les bips.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (18 mph),

appuyer sur le bouton APA, P, pour activer le système.

Se reporter aux informations sur l'« Assistance au stationnement automatique (APA) », sous la rubrique *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.

Système de freinage d'urgence actif

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il possède également le système de freinage d'urgence actif, qui comprend les systèmes d'assistance au freinage intelligent (IBA) et de préparation à la collision automatique (ACP). Ces systèmes peuvent fournir une aide au freinage ou freiner automatiquement le véhicule afin d'éviter ou atténuer la gravité des collisions.

Voir *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-64*.

Prises d'alimentation

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Le véhicule est équipé de trois prises d'alimentation de 12 volts pour accessoires :

- À l'intérieur de l'espace de rangement de la console centrale, devant le couvercle d'accoudoir.
- À l'intérieur du casier de l'accoudoir, derrière les porte-gobelets.
- À l'arrière de la console centrale (option).

Ces prises sont alimentées lorsque le véhicule est en mode ON/RUN/START (marche/démarrage) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte, dans un délai de 10 minutes à partir de la coupure du contact.

Lever le couvercle pour accéder à la prise d'alimentation pour accessoires.

Voir *Prises de courant à la page 5-8*.

Système de télécommande universelle

Si équipé, ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Lire complètement les instructions avant de tenter de programmer le système de télécommande universelle. En raison des étapes à

suivre, il peut être nécessaire de se faire aider par une autre personne lors de la programmation du système de télécommande universelle.

Voir *Système de télécommande universelle à la page 5-64*.

Toit ouvrant

Selon l'équipement, le toit ouvrant à commande électrique fonctionne uniquement quand le commutateur d'allumage occupe la position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou quand la fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires est active. Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-18* et à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-23*.

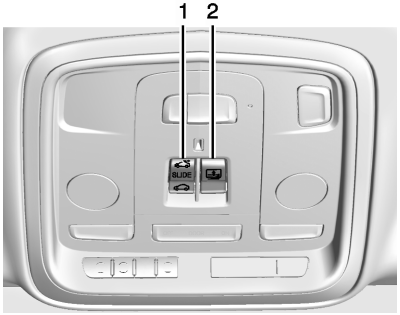

Le commutateur (1) côté conducteur actionne le toit ouvrant.

Ventilation: Presser et relâcher l'avant du commutateur (1) pour placer le toit ouvrant en position de ventilation. Le pare-soleil s'ouvrira automatiquement d'environ 38 cm (15 po). Maintenir enfoncé l'arrière du commutateur (1) pour fermer la ventilation du toit ouvrant.

Ouverture express/fermeture express: Appuyer sur l'avant du commutateur (1) une seconde fois pour ouvrir rapidement le toit ouvrant. Appuyer sur l'arrière du commutateur (1) pour la fermeture rapide. Pour arrêter partiellement le toit ouvrant, appuyer à nouveau sur le commutateur (1).

Le commutateur côté passager (2) actionne le store. Presser et relâcher l'avant ou l'arrière du commutateur (2) pour ouvrir ou fermer rapidement le store. Pour arrêter le store partiellement, appuyer à nouveau sur le commutateur (2).

Voir *Toit ouvrant à la page 2-29*.

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le système de traction asservie (TCS) limite le patinage des roues. Le système est activé automatiquement au démarrage.

Le système StabiliTrak contribue au contrôle de la direction du véhicule dans les situations difficiles. Le système est mis en fonction automatiquement à chaque démarrage.

- Pour mettre le TCS hors fonction, presser et relâcher le bouton TCS/StabiliTrak sur la console centrale. s'allume sur le tableau de bord. Le message correspondant s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-51*.
- Presser de nouveau sur le bouton TCS/Stabilitrak pour réactiver la traction asservie.
- Pour mettre le TCS et le StabiliTrak hors fonction, presser et maintenir enfoncé le bouton TCS/StabiliTrak sur la console centrale jusqu'à ce que et s'allument sur le tableau de bord. Le message correspondant s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-51*.
- Appuyer de nouveau sur le bouton TCS/StabiliTrak pour réactiver les deux systèmes.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-36*.

Surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-61*.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie sur base de l'utilisation du véhicule et affiche le message Vidanger huile moteur bientôt lorsqu'il est temps de remplacer l'huile moteur et le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100% après la vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. En utilisant les boutons du centralisateur informatique de bord (CIB), afficher OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile) sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34* et *Messages d'huile moteur à la page 5-46*.
2. Appuyer sur le bouton SEL et le maintenir enfoncé pour effacer le message Vidanger huile moteur bientôt et réinitialiser la vie de l'huile à 100 %.

   Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

   Si le message Vidanger huile moteur bientôt n'est pas allumé, le système est réinitialisé.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-14*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.

- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Assistance routière

États-Unis : 1-800-224-1400

Canada : 1-800-882-1112

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Les nouveaux propriétaires de Cadillac sont automatiquement inscrits au Programme d'entretien routier.

Voir *Assistance routière à la page 13-6*.

OnStar[MD]

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui permet la connexion à un conseiller vivant en cas d'urgence, pour la sécurité, la navigation, la connexion et le diagnostic. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-1
Système de télédéverrouillage 2-2
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-3
Démarrage à distance du véhicule 2-11
Serrures de porte 2-12
Portes à verrouillage électrique 2-15
Verrouillage temporisé 2-15
Verrouillage central 2-16
Dispositif antiverrouillage 2-16
Serrures de sécurité 2-17

Portes
Coffre 2-17

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-19
Système d'alarme du véhicule 2-19
Dispositif antidémarrage 2-21
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 2-21

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-22
Rétroviseurs électriques 2-23
Rétroviseurs rabattables 2-23
Rétroviseurs chauffants 2-23
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-23

Rétroviseurs intérieurs
Rétroviseurs intérieurs 2-24
Rétroviseur à gradation automatique 2-24

Glaces
Glaces 2-24
Glaces électriques 2-25
Pare-soleil 2-27
Store de lunette arrière 2-28

Pavillon
Toit ouvrant 2-29

Clés et serrures

Clés

⚠ Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec un émetteur RKE.

2-2 Clés, portes et glaces

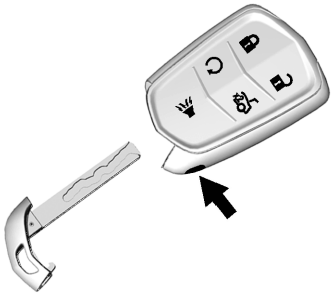

Cette clé, placée à l'intérieur de l'émetteur d'accès sans clé à distance (RKE) est utilisée pour la porte du conducteur, la porte de passager avant et les sièges rabattables arrière.

Pour retirer la clé, presser le bouton sur le côté de l'émetteur près de la base et retirer la clé. Ne jamais retirer la clé sans presser le bouton.

Contacter le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, s'adresser à l'assistance routière. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Système de télédéverrouillage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-18*.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur se trouve à mons de 1 m (3 pi) du véhicule. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

Il convient de se rappeler que dans certaines situations, telles que celles déjà mentionnées, la portée de l'émetteur peut être réduite.

Modèle illustré avec démarrage à distance et déverrouillage à distance des coffres. Modèle dépourvu de ces options similaires

(verrouillage): Appuyer pour verrouiller toutes les portes. Les lampes indicatrices de clignotant peuvent clignoter et/ou le klaxon peut retentir pour indiquer le verrouillage ; se reporter à l'information sur le verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Si la porte du conducteur est ouverte pendant que est pressé et que l'option Unlocked Door Anti-Lockout (fonction de déverrouillage de porte avec Anti-Lock désactivé) est activée à travers la personnalisation du véhicule. Toutes les portes se verrouillent et ensuite la porte du conducteur se déverrouille immédiatement. Se reporter à la description de la fonction de déverrouillage de porte avec Anti Lock désactivé, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*. Si la porte de passager est ouverte lorsque est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur peut également armer le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-19*.

(déverrouillage): Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes. En cas de déverrouillage à distance pendant la nuit, les freins et les feux de recul

s'allument pendant environ 30 secondes pour éclairer votre approche du véhicule. Les feux de direction clignotent pour indiquer le déverrouillage. Les positions mémorisées de siège peuvent être rappelées lors du déverrouillage du véhicule.

Se reporter à la description du verrouillage, du déverrouillage et du démarrage à distance, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Une pression de désarmera le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-19*.

Presser et maintenir enfoncé jusqu'à ce que les glaces s'ouvrent complètement.

(démarrage à distance): Selon l'équipement, appuyer sur et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes pour démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Télédémarrage véhicule à la page 2-11*.

(système de localisation de véhicule/alarme): Presser et relâcher une fois pour lancer le localisateur de véhicule. Les feux clignotent et l'avertisseur retentit trois fois. Presser et maintenir enfoncé pendant plus de trois secondes pour faire retentir l'alarme d'urgence. L'avertisseur sonore retentit et les feux de direction clignotent pendant 30 secondes, ou jusqu'à une nouvelle pression sur ou encore jusqu'au démarrage du véhicule.

(télédéverrouillage du coffre): Appuyer deux fois rapidement pour déverrouiller le coffre.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Le système d'accès sans clé permet de verrouiller et déverrouiller les portes ainsi que d'accéder au coffre sans retirer l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) de votre poche, de votre porte-monnaie, de votre porte-documents, etc. L'émetteur de télédéverrouillage doit se trouver à 1 m (3 pi) de la porte à ouvrir. Selon l'équipement, il existe un bouton sur les poignées extérieures de porte.

Le système d'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte conducteur déverrouille la porte conducteur. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers se déverrouillent.

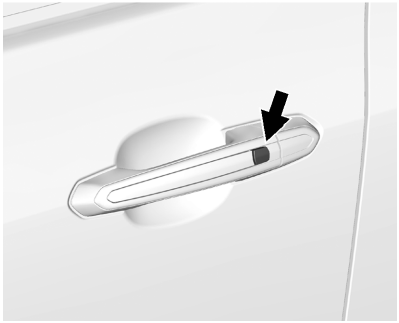

Porte conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de porte de passager déverrouille toutes les portes. Une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage provoquera le verrouillage de toutes les portes si l'une des situations suivantes se produit :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Verrouillage passif

Le système d'accès sans clé permet de sélectionner le verrouillage automatique des portes pendant la sortie normale du véhicule. Quand le contact est coupé et que toutes les portes sont fermées, le véhicule détermine le nombre d'émetteurs de télédéverrouillage (RKE) restant dans l'habitacle. Si au moins un émetteur RKE a été retiré de l'habitacle ou si aucun émetteur ne reste dans l'habitacle du véhicule, les portes se verrouillent après plusieurs secondes.

Désactiver temporairement la fonction de verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Ouverture du coffre sans clé

Appuyer sur le patin tactile de la poignée du coffre pour ouvrir le coffre si l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins d'un m (3 pi).

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage (RKE) programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, vous pouvez acheter et faire programmer un émetteur de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

Programmation à partir d'un émetteur reconnu

Une nouvelle télécommande peut être programmée pour le véhicule si une télécommande est reconnue.

Le contact doit être coupé et toutes les télécommandes, y compris celles déjà reconnues et les nouvelles, doivent vous accompagner.

1. Déposer la clé du véhicule de l'émetteur reconnu.
2. Placer la télécommande reconnue dans le porte-gobelet.

3. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte à la page 2-12*. Insérer la clé du véhicule dans le barillet situé sur la poignée de porte conducteur. Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage, cinq fois en 10 secondes.

   Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche Prêt pour télécommande #2, 3, 4, etc.

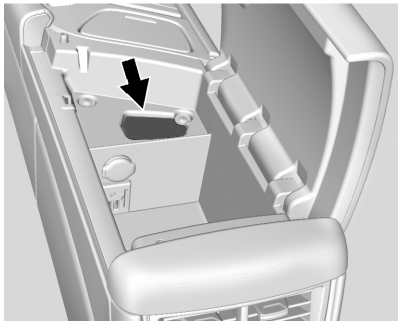

4. Placer le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteur. La zone de rangement de la console centrale doit être ouverte et le tapis en caoutchouc doit être enlevée pour accéder à la pochette d'émetteur.
5. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, l'affichage du CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
6. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur ou sur l'émetteur.

   Répéter les étapes 4 à 6 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.
7. Replacer la clé de véhicule dans l'émetteur.

Programmation sans émetteur reconnu

Si aucun émetteur reconnu n'est disponible, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et tous les émetteurs à programmer doivent vous accompagner.

1. Déposer la clé du véhicule de l'émetteur.

2. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte à la page 2-12*. Insérer la clé du véhicule dans le barillet situé sur la poignée de porte conducteur. Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage, cinq fois en 10 secondes.

   Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche Configuration de la télécommande en cours. Veuillez patienter.

3. Attendre 10 minutes jusqu'à l'affichage par le cib de Appuyer sur bouton Démarrer pour configurer et appuyer ensuite sur le bouton ENGINE START/STOP.

   Le CIB affiche à nouveau Configuration de la télécommande en cours. Veuillez patienter.

4. Répéter l'étape 3 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

   L'affichage du CIB doit afficher Prêt pour télécommande # 1.

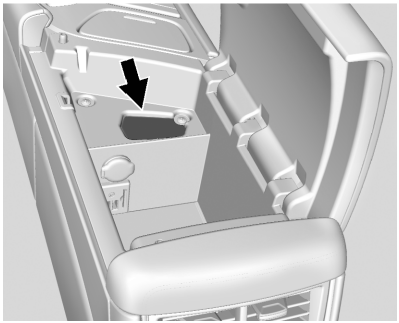

5. Placer le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteur. La zone de rangement de la console centrale doit être ouverte pour accéder à la pochette d'émetteur.

6. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, l'affichage du CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.

7. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur ou sur l'émetteur.

   Répéter les étapes 5 à 7 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

8. Replacer la clé de véhicule dans l'émetteur.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

Si la batterie de l'émetteur est faible, ou s'il existe une interférence avec le signal, le centralisateur informatique de bord peut afficher AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE CLÉ À DISTANCE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE, PLACEZ LA CLÉ DANS LA POCHE DE L'ÉMETTEUR, PUIS FAITES DÉMARRER LE VÉHICULE lors du démarrage du véhicule. Se reporter à *Messages de clé et de serrure à la page 5-47*.

Pour démarrer le véhicule :

1. Ouvrir la zone de rangement de la console centrale et retirer le tapis en caoutchouc.

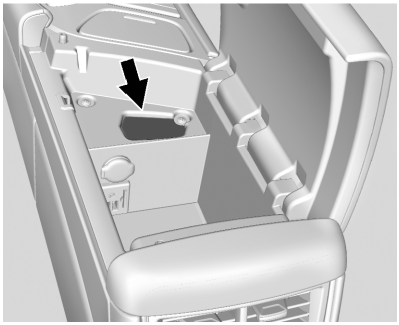

2. Placer l'émetteur dans la pochette.
3. En position de stationnement (P) ou de point mort (N) appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton ENGINE START/STOP.

   Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

⚠ Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Remplacer la pile si le message Remplacer pile dans télécommande s'affiche dans le CIB.

2-10 Clés, portes et glaces

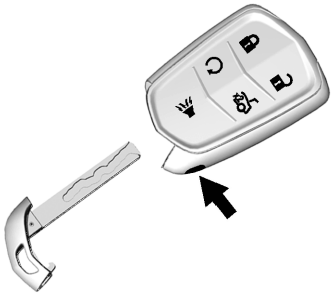

1. Appuyer sur le bouton sur le côté de l'émetteur, près du bas et extraire la clé.

2. Séparer les deux moitiés de l'émetteur en utilisant un outil plat introduit dans le bas du centre de l'émetteur. Ne pas utiliser la fente de clé.

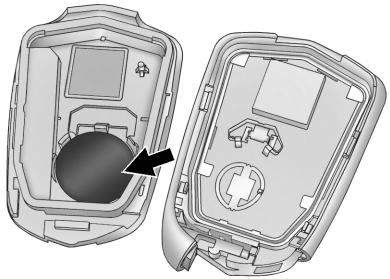

3. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
4. Introduire la pile neuve sur le logement arrière, côté positif vers le bas. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
5. Aligner les logements avant et arrière puis emboîter ensemble les moitiés d'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

(télédémarrage véhicule): Ce bouton est présent sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Le système de commande de climatisation utilise les réglages précédents lors d'un télédémarrage. Le désembueur arrière peut s'activer au télédémarrage en fonction des conditions ambiantes. La lampe indicatrice de désembueur arrière ne s'allume pas lors d'un télédémarrage.

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

La portée de l'émetteur RKE peut être plus courte pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-2*.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

1. Enfoncer et relâcher sur l'émetteur de télédéverrouillage.
2. Presser immédiatement et maintenir pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les clignotants se déclenchent. Cela confirme la réception de la demande de télédémarrage du véhicule.

   Pendant le télédémarrage véhicule, les portes sont verrouillées et les feux de stationnement restent allumés aussi longtemps que le moteur tourne.

   Le moteur se coupe après 10 minutes, sauf si un prolongement de temps a été effectué ou que la clé est insérée dans le contact et mise en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage).
3. Appuyer sur la pédale de frein et sélectionner la position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) pour rouler.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut aussi être prolongée de 10 minutes supplémentaires si pendant les 10 premières minutes, les étapes 1–2 sont répétées pendant que le moteur tourne encore. Ceci fournit un total de fonctionnement de 20 minutes.

Il ne peut y avoir qu'une seule extension de télédémarrage.

Lorsque le démarrage à distance est prolongé, la seconde période de 10 minutes s'ajoute à la première période de 10 minutes pour un total de 20 minutes.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le commutateur d'allumage doit être mis en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), puis de nouveau en position OFF (hors fonction) avant tout nouveau démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un démarrage à distance, exécuter l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé Ω jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le télédémarrage véhicule ne fonctionnera pas si l'un des énoncés suivant se produit :

- Le commutateur d'allumage est dans une autre position qu'OFF (hors fonction).
- L'émetteur de télédéverrouillage est dans le véhicule.
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le dispositif antipollution présente une défectuosité.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarrages ont déjà été effectués.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

⚠ Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans un véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Accès sans clé

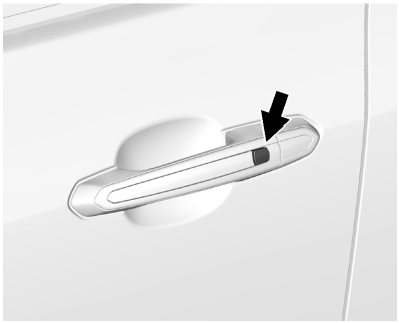

S'il fait partie de l'équipement, utiliser le système d'accès sans clé pour verrouiller et déverrouiller la porte. Quand les portes sont verrouillées et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du conducteur, appuyer sur le bouton de verrouillage/déverrouillage. En déverrouillant à partir de la porte conducteur, la première pression déverrouille cette porte. Appuyer à nouveau dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portes des passagers. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

2-14 Clés, portes et glaces

Accès au barillet de la clé

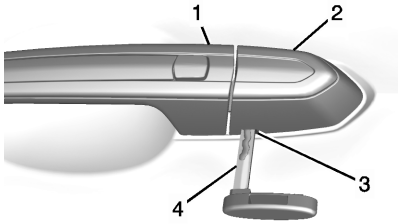

Pour accéder au barillet :

1. Tirer la poignée de porte (1) en position d'ouverture.
2. Insérer la clé (4) dans la fente (3) au bas du capuchon (2) et faire levier vers l'extérieur.
3. Déplacer le capuchon (2) vers l'arrière et le retirer.
4. Insérer la clé (4) dans le barillet.

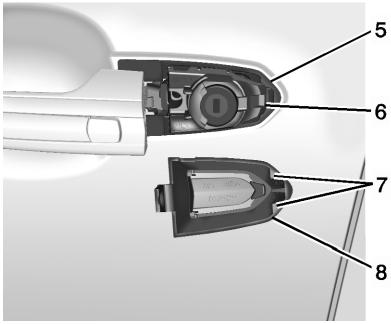

Pour replacer le capuchon :

1. Tirer la poignée de porte en position d'ouverture.
2. Insérer les deux languettes (7) à l'arrière du capuchon (8) entre le joint (5) et la base métallique (6).

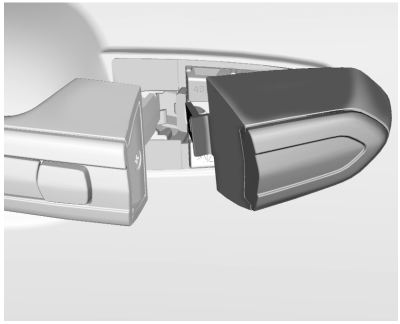

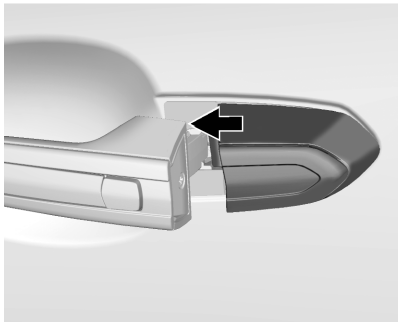

3. Déplacer le capuchon vers l'avant et appuyer pour l'enclencher en place.

4. Relâcher la poignée de porte.

À l'intérieur du véhicule

Dans les portes arrière, enfoncer le bouton de verrouillage de porte pour fermer manuellement la porte. Tirer une fois la poignée de porte pour déverrouiller la porte puis une nouvelle fois pour l'ouvrir.

Appuyer sur le commutateur de verrouillage de porte pour verrouiller ou déverrouiller automatiquement toutes les portes. Voir *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-15*.

Portes à verrouillage électrique

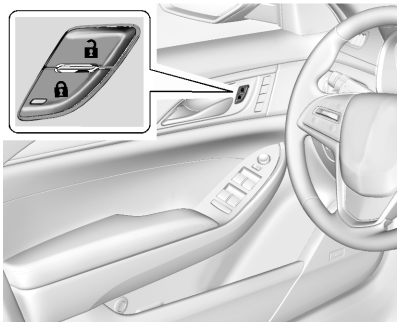

(verrouillage): Appuyer pour verrouiller les portes. La lampe indicatrice du commutateur s'allume quand la fonction est activée.

(déverrouillage): Presser pour déverrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage effectif des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Le verrouillage temporisé n'est activé que lorsque la fonction Unlocked Door Anti Lockout (anti-blocage de porte déverrouillé) a été désactivée.

Lorsque est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte avec la porte ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Ensuite, les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte dans les cinq secondes, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée une fois que toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer sur sur le commutateur de serrure de porte ou sur sur l'émetteur RKE à nouveau pour contourner se dispositif et verrouiller les portes immédiatement.

Le verrouillage temporisé peut être programmé via le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Verrouillage central

Les portières se verrouillent automatiquement quand toutes les portières sont fermées, que le contact est mis et que le levier de changement de vitesse est déplacé hors de la position de stationnement (P). Les portières se déverrouillent automatiquement lorsque le véhicule est arrêté et que le levier de changement de vitesse en remis en position de stationnement (P).

Utiliser les commandes de verrouillage de porte, manuelles ou électriques, pour déverrouiller puis reverrouiller les portes si quelqu'un doit sortir.

Le verrouillage de portière à commande électrique peut être programmé au moyen du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Dispositif antiverrouillage

Si le véhicule se trouve en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et que le commutateur de verrouillage de porte est enfoncé avec la porte conducteur ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des émetteurs RKE se trouvent dans l'habitacle. Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre des émetteurs RKE dans l'habitacle n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille.

Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Si la fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée est tournée en position de marche et que le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille. La fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée et désactivée en utilisant les menus de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Serrures de sécurité

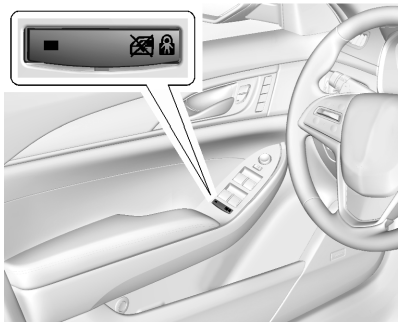

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.

Appuyer sur pour activer les serrures de sécurité des portes arrière. La lampe indicatrice du commutateur s'allume lors la fonction est activée.

Les lève-glaces arrière sont également désactivés. Se reporter à *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver le commutateur de verrouillage.

Si la poignée intérieure d'une porte arrière est tirée en même temps que la serrure de sécurité est désactivée, cette porte reste verrouillée et la lampe indicatrice clignote. Relâcher la poignée puis appuyer deux fois sur la serrure de sécurité pour désactiver les serrures de sécurité.

Portes

Coffre

⚠ Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Voir *Échappement du moteur à la page 9-26*.

Déverrouillage du coffre

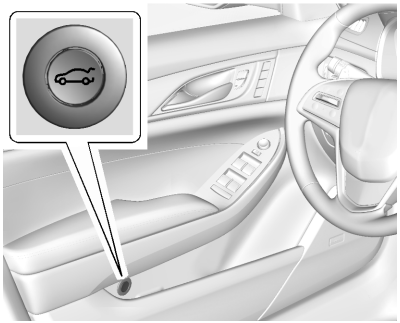

Pour ouvrir le coffre, le véhicule doit être arrêté ou le levier de changement de rapport doit occuper la position de stationnement (P).

- Appuyer sur sur la porte du conducteur.
- Appuyer deux fois sur sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).
- Appuyer sur le patin tactile sur l'arrière du coffre, au-dessus de la plaque minéralogique, lorsque toutes les portes sont déverrouillées.

En cas d'accès sans clé, le coffre peut être ouvert pendant que le véhicule est verrouillé en appuyant sur le patin tactile placé au-dessus de la plaque minéralogique pendant que l'émetteur RKE se trouve à 1 m (3 pi) de l'arrière du véhicule. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Fermer le coffre en tirant sur la poignée. Ne pas utiliser la poignée comme fixation.

Accès par le siège arrière

Utiliser la porte de passage siège arrière en transportant de longs objets.

Pour ouvrir, abaisser l'accoudoir arrière. Baisser complètement le levier pour dégager le volet.

Pour fermer, la lever et la remettre en place. Essayer d'ouvrir la porte sans tirer le levier pour s'assurer qu'elle est verrouillée en place.

Poignée de déverrouillage d'urgence du coffre

⚠ Attention

Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage d'urgence de coffre comme attache ou point

(Suite)

Attention (Suite)

d'ancrage lors de la fixation d'objets dans le coffre, car ceci pourrait endommager la poignée.

Il existe une poignée lumineuse de déverrouillage d'urgence sur le couvercle du coffre. Cette poignée sera illuminée après une exposition à la lumière. Tirer la poignée de déverrouillage pour ouvrir le coffre depuis l'intérieur du véhicule.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol ; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est équipé d'un dispositif antivol.

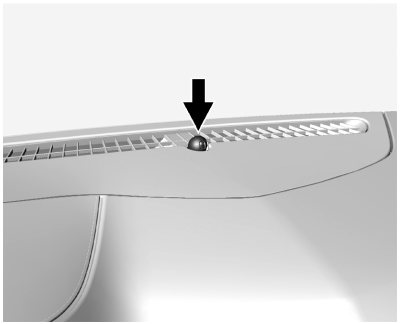

La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Désactivé: Le système d'alarme est désarmé.

Allumé en continu: Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide: Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le coffre est ouvert.

Clignotement lent: Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
   - Utiliser l'émetteur RKE.
   - Utiliser le système d'accès sans clé.
   - Ouvrir une porte et appuyer sur sur l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le coffre ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser sur l'émetteur RKE.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.
- Toujours déverrouiller une porte avec la télécommande RKE ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur de l'émetteur et que l'avertisseur sonore retentit trois fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages de sécurité à la page 5-53*.

Sondeur électrique et capteur d'inclinaison

Outre les fonctions normales d'antivol, ce système peut également posséder un dispositif sonore et un capteur d'inclinaison.

Une alarme audible retentit qui diffère de l'avertisseur sonore du véhicule. Il possède sa propre source d'alimentation et peut faire retentir une alarme même si la batterie du véhicule est hors d'état.

Le capteur d'inclinaison peut désactiver l'alarme s'il détecte un mouvement du véhicule tel qu'un changement d'orientation du véhicule.

Dispositif antidémarrage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-18*.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système d'immobilisation est désarmé quand le bouton poussoir de démarrage est activé pour entrer en mode ACC/ACCESSORY (accessoires) ou en mode ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et si un émetteur valide est présent dans le véhicule.

Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs de télédéverrouillage (RKE) qui sont appariés à l'unité de commande d'antidémarrage du véhicule. Seul un émetteur de télédéverrouillage (RKE) correctement apparié permet de faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité peut s'allumer brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

En l'absence de changement de mode d'allumage (ACC/ ACCESSORY, ON/RUN/START, OFF) (accessoires, en fonction/ marche/démarrage, hors fonction) et si l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) semble en état, tenter d'utiliser un autre émetteur. Ou vous pouvez tenter de placer l'émetteur dans la pochette de la console centrale. Se reporter à l'explication relative à l'absence de détection d'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à *Messages de clé et de serrure à la page 5-47*.

Si les modes d'allumage ne changent pas avec l'autre émetteur, votre véhicule exige une intervention. Si l'allumage ne change pas de mode, le premier émetteur peut être défectueux. Consulter votre concessionnaire.

Le système antidémarrage peut apprendre des émetteurs de télédéverrouillage (RKE) neufs ou de remplacement. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour le véhicule. Pour programmer des émetteurs supplémentaires, se reporter à la description de la programmation des émetteurs, sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ Attention

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques

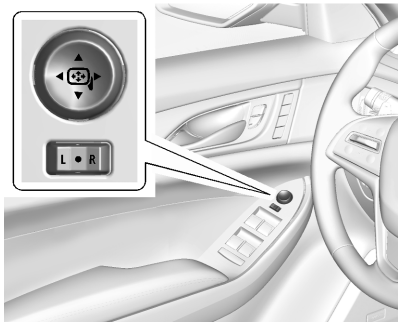

Les commandes électriques des rétroviseurs extérieurs se trouvent sur la porte du conducteur.

Pour régler chaque rétroviseur :

1. Appuyer sur (L) ou sur (R) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur vers le haut, vers le bas, vers la droite ou vers la gauche.
3. Régler chaque rétroviseur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer sur ● pour désélectionner le rétroviseur.

Rétroviseurs à mémoire

Selon l'équipement, le véhicule peut être doté de rétroviseurs à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-7*.

Atténuation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur latéral du conducteur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement provenant des phares du véhicule derrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule.

Rétroviseurs rabattables

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Les rétroviseurs peuvent être rabattus pour éviter les dommages dans les lave-autos automatiques. Pousser les rétroviseurs vers l'extérieur pour qu'ils retrouvent leur position d'origine.

Rétroviseurs chauffants

(désembueur de lunette arrière): Si l'équipement le prévoit, appuyer pour réchauffer les rétroviseurs.

Voir *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Le rétroviseur du passager et/ou du conducteur qui s'incline à une position présélectionnée lorsque le véhicule est en marche arrière (R).

Cette fonction permet au conducteur de voir le trottoir au cours d'un stationnement parallèle. Les rétroviseurs reviennent dans leur position d'origine lorsque le véhicule quitte la marche arrière (R) ou que le contact est coupé, ou si le véhicule est en marche arrière au dessus de la vitesse prédéterminée.

Activer ou désactiver cette fonction par la personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement provenant des phares à l'arrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.

Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

⚠ Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser les clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Se reporter à *Clés à la page 2-1*.

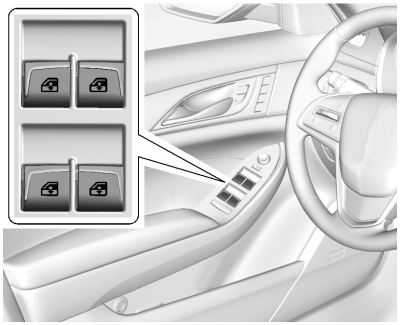

Les commutateurs des glaces électriques du conducteur contrôlent toutes les glaces. le commutateur du passager contrôle cette glace en particulier.

Presser le commutateur vers le bas pour abaisser la glace. Tirer le commutateur vers le haut pour lever la glace.

L'alimentation prolongée des accessoires (RAP) permet l'utilisation des lève-vitres à commande électrique après avoir

coupé le contact. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-23*.

Abaissement/levage rapide des glaces

Le dispositif express permet de lever et d'abaisser entièrement les glaces sans maintenir le commutateur actionné.

Enfoncer ou tirer le commutateur complètement pour activer le dispositif express.

Annuler le mode express en appuyant brièvement sur le commutateur ou en tirant brièvement sur lui.

Fonction anti-pincement de montée rapide de glace

Si un quelconque objet se trouve sur la trajectoire de la glace lorsque la montée rapide de la glace est active, elle s'arrêtera là où se trouve l'obstruction et reviendra automatiquement à la position d'usine préréglée. Des conditions climatiques comme une formation de givre importante peuvent également entraîner le retour automatique de la glace. Celle-ci reprendra un fonctionnement normal dès que l'obstruction ou la condition aura disparu.

Annulation d'anti-pincement de montée rapide de glace

⚠ Avertissement

Si l'annulation rapide est activée, la glace ne se mettra pas en marche arrière automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation rapide, s'assurer que personne et aucun objet n'obstruent la glace.

Pour remplacer la fonction anti-pincement, maintenir enfoncé le commutateur de glace complètement à la deuxième position. La glace remonte aussi longtemps que le commutateur est maintenu. Quand le commutateur est relâché le mode express est activé.

Dans ce mode, la glace peut se fermer sur un objet situé sur sa trajectoire. Faire attention lors de l'utilisation du mode de désactivation.

Programmation des lève-glaces électriques

Si la batterie du véhicule a été rechargée ou débranchée, ou qu'elle est en panne, les glaces électriques avant devront être reprogrammées pour que la caractéristique de montée rapide fonctionne. Avant la reprogrammation, remplacer ou recharger la batterie du véhicule.

Pour la programmation :

1. Tandis que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la

prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) est active, fermer toutes les portes.

2. Presser et maintenir le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.
3. Tirer vers le haut sur le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à la fermeture complète de la glace.
4. Maintenir le commutateur vers le haut pendant environ deux secondes après la fermeture complète de la glace.

Le lève-glace est maintenant reprogrammé. Répéter les étapes pour les autres glaces.

Ouverture de confort

Pour ouvrir les glaces à distance, maintenir enfoncé sur l'émetteur RKE jusqu'à l'ouverture complète des glaces.

Blocage des glaces

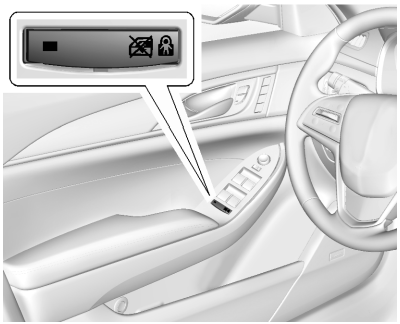

Ce dispositif empêche le fonctionnement des glaces arrière sauf à partir de la position du conducteur.

Appuyer sur pour activer les serrures de sécurité des portes arrière. La lampe indicatrice du commutateur s'allume lors la fonction est activée.

Les serrures de portes à commande électrique arrière sont également désactivés. Se reporter à *Serrures de sécurité à la page 2-17*.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver le commutateur de verrouillage.

Si la poignée intérieure d'une porte arrière est tirée en même temps que la serrure de sécurité est désactivée, cette porte reste verrouillée et la lampe indicatrice clignote. Relâcher la poignée puis appuyer deux fois sur la serrure de sécurité pour désactiver les serrures de sécurité.

Pare-soleil

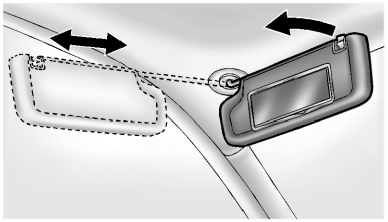

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Selon l'équipement, dégager le pare-soleil

du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou de l'étendre le long de la tige.

Store de lunette arrière

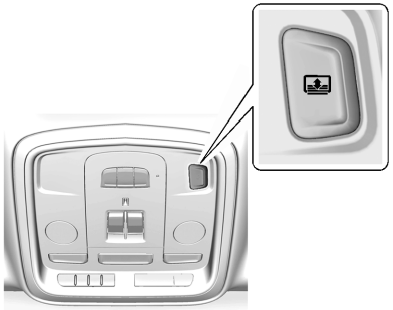

Si équipé d'un store de lunette arrière, le commutateur est sur la console de plafond. Le store ne fonctionne qu'avec le contact sur ON/RUN/START (Activé/En marche/Démarrage).

Pour ouvrir le pare-soleil, appuyer sur le commutateur et le relâcher. Le pare-soleil s'étire complètement. Pour fermer le pare-soleil, appuyer à nouveau sur le commutateur et le relâcher. Le pare-soleil se ferme complètement.

Si la marche arrière (R) lorsque le store est étiré, il se ferme automatiquement.

Lorsque le véhicule est mis en position D (marche avant), le pare-soleil ne se déploie pas automatiquement. Appuyer sur le commutateur et le relâcher pour déployer le pare-soleil.

Déverrouillage des pare-soleil de portes de passager arrière

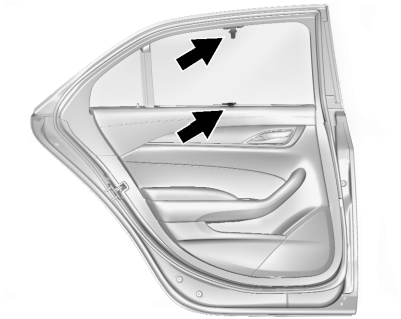

Utiliser la manette (option) pour tirer le store vers le haut et le fixer au support qui se trouve au sommet de la glace. Il existe également un petit store pour le coin arrière de la glace.

Pour fermer le store, utiliser la manette pour le décrocher et l'immobiliser pendant qu'il se rétracte vers le bas.

Pavillon

Toit ouvrant

Selon l'équipement, le toit ouvrant fonctionne uniquement si l'interrupteur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-23*.

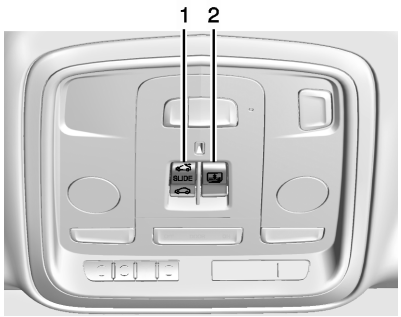

Le commutateur côté conducteur (1) actionne le toit ouvrant.

Ventilation: Presser et relâcher l'avant du commutateur (1) pour placer le toit ouvrant en position de ventilation. Le pare-soleil s'ouvrira automatiquement d'environ 38 cm (15 po). Maintenir enfoncé l'arrière du commutateur (1) pour fermer le toit ouvrant.

Ouverture express/fermeture express: Appuyer sur l'avant du commutateur (1) à nouveau pour ouvrir rapidement le toit ouvrant. Appuyer sur l'arrière du commutateur (1) pour fermer rapidement le toit ouvrant. Pour ouvrir le toit ouvrant partiellement, appuyer à nouveau sur le commutateur (1).

Le commutateur côté passager (2) actionne le store. Appuyer sur l'avant et l'arrière du commutateur (2) pour ouvrir ou fermer rapidement le store. Pour arrêter le store partiellement, appuyer une seconde fois sur le commutateur (2).

Fonction antipincement

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant/pare-soleil lorsqu'il se referme, le dispositif anti-pincement détectera un obstacle et arrêtera sa fermeture à l'endroit de l'obstruction. Le toit ouvrant/pare-soleil retournera alors dans la position ouverture complète. Pour refermer le toit ouvrant/pare-soleil, voir « Ouverture express/fermeture express ».

2-30 Clés, portes et glaces

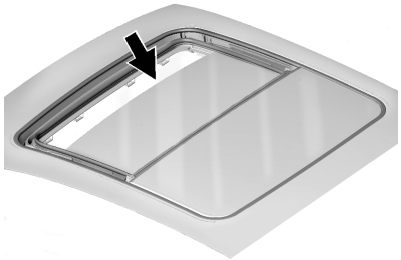

Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes
Appuis-têtes 3-2

Sièges avant
Réglage de commande électrique de siège 3-4
Réglage du support lombaire 3-5
Réglage du soutien de cuisses 3-5
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à mémoire 3-7
Sièges avant chauffés et ventilés 3-9

Sièges arrière
Sièges arrière 3-11
Sièges chauffants arrière 3-13
Porte de traversée de siège arrière 3-14

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-15
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Ceinture-baudrier 3-17
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-23
Rallonge de ceinture de sécurité 3-24
Vérification du système de sécurité 3-24
Entretien des ceintures de sécurité 3-24
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-25

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable . . . 3-25
Où se trouvent les sacs gonflables ? 3-28
Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? 3-29
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? 3-31
De quelle façon le sac gonflable retient-il ? 3-31
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-32
Système de détection des occupants 3-33
Réparation du véhicule muni de sacs gonflables 3-39
Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables 3-39
Vérification des sacs gonflables 3-40
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision 3-41

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 3-41
Bébés et jeunes enfants 3-43
Appareils de retenue pour enfant 3-46
Où installer l'appareil de retenue 3-48
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-49

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-56
Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) 3-56
Fixation des sièges pour enfants (siège passager avant) 3-58

Appuis-têtes

⚠ Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

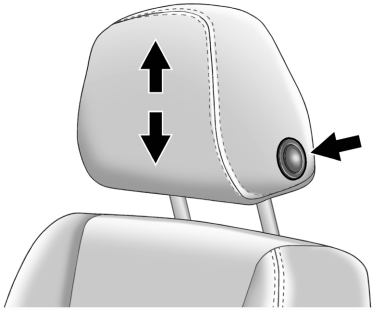

La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête, pousser l'appuie-tête vers le bas et relâcher le bouton. Tirer et pousser l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

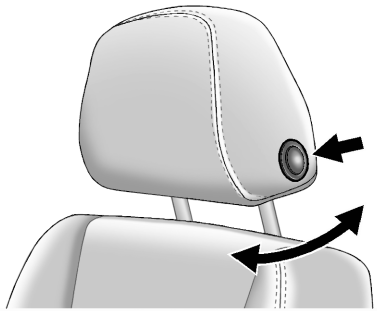

Les appuie-têtes peuvent être réglés vers l'avant ou l'arrière. Pour régler l'appuie-tête en avant, saisir l'appuie-tête et le tirer en avant à la position de verrouillage voulue. Pour régler l'appuie-tête en arrière, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête et le reculer jusqu'à la position de verrouillage voulue. Tenter de bouger l'appuie-tête après avoir relâché le bouton pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Les appuie-tête extérieurs des sièges avant ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges arrière

Les sièges arrière du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

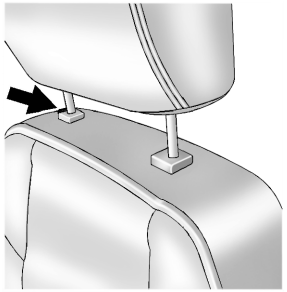

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appuie-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-tête extérieurs arrière ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges avant

Réglage de commande électrique de siège

⚠ Avertissement

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous tentez de régler le siège du conducteur alors que le véhicule est en mouvement. Ne régler le siège du conducteur que quand le véhicule est immobile.

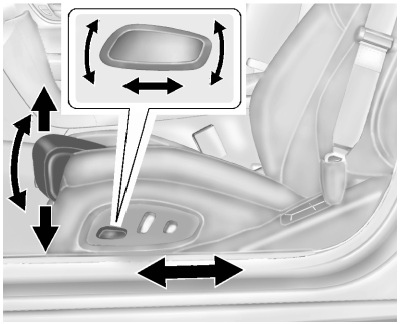

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas (option).

Pour régler le dossier, voir *Inclinaison des dossiers à la page 3-6*.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage lombaire à la page 3-5*.

Certains véhicules sont équipés d'une alarme de sécurité de siège. Cette fonction active une alerte par impulsion de vibrations dans le siège du conducteur afin d'aider le conducteur à éviter les accidents. Se reporter à *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-54*.

Réglage du support lombaire

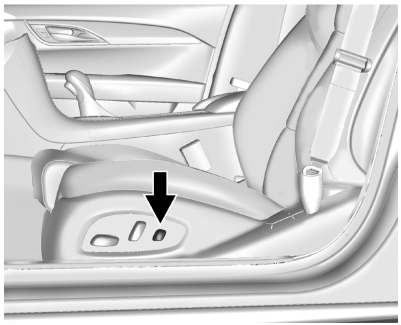

Pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire (option), maintenir enfoncée la commande vers l'avant ou l'arrière, le haut ou le bas.

Réglage de rembourrage

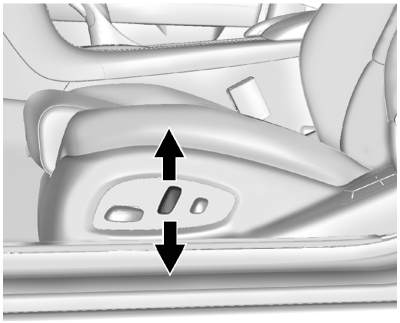

Pour augmenter ou diminuer le soutien de rembourrage de dossier de siège (option), maintenir enfoncée la commande d'inclinaison vers le haut ou le bas.

Réglage du soutien de cuisses

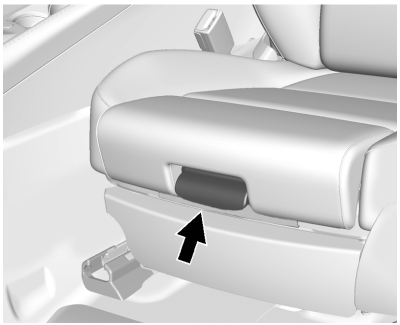

Si elle est disponible, régler manuellement l'extension des coussins des jambes en levant le levier, puis en tirant ou en poussant sur le support pour l'allonger ou le raccourcir. Relâcher le levier pour le verrouiller en place.

Sièges à dossier inclinable

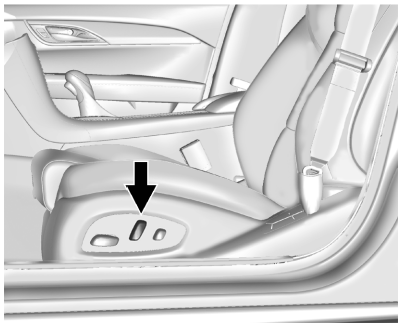

Pour régler le dossier :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à mémoire

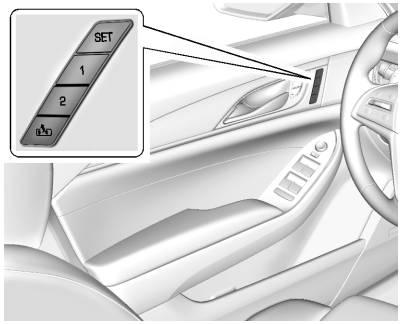

Les boutons SET, « 1 », « 2 » et (sortie), sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer manuellement et rappeler les réglages en mémoire pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction à commande électrique réglable en inclinaison et en profondeur (selon l'équipement).

Enregistrement des positions de mémoire

Pour enregistrer les positions dans les boutons « 1 » et « 2 » :

1. Régler le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction télescopique à inclinaison électrique (option) aux positions voulues.
2. Appuyer sur SET et « 1 » en même temps et les maintenir enfoncés jusqu'à ce qu'un bip se fasse entendre.
3. Répéter les étapes 1 et 2 pour un second conducteur, à l'aide de « 2 ».

Pour enregistrer les positions dans le bouton (sortie) et les fonctions de siège à recul automatique :

1. Régler le siège du conducteur, la colonne de direction à commande électrique réglable en inclinaison et en profondeur (option) et les rétroviseurs extérieurs, sur certains véhicules, aux positions voulues pour sortir du véhicule.
2. Appuyer sur SET et en même temps et les maintenir enfoncés jusqu'à ce qu'un bip se fasse entendre.

Rappel manuel des positions en mémoire

Si le véhicule est coupé ou s'il se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) mais pas en position de stationnement (P), presser et maintenir le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le bouton « 1 », « 2 » ou est relâché avant que les positions enregistrées soient atteintes, le rappel est interrompu.

Si le véhicule se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et en stationnement (P), presser et

relâcher le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le contact est mis à la position OFF (hors fonction) avant d'avoir atteint les positions enregistrées, le rappel est interrompu.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou la colonne de direction télescopique à inclinaison électrique (option) pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour l'élément de mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en appuyant sur le bouton de mémorisation adéquat. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Rappel automatique des positions en mémoire

La fonction de rappel automatique de mémoire rappelle automatiquement la position « 1 » ou « 2 » précédemment mémorisée pour le conducteur actuel lorsqu'il rentre dans le véhicule.

En fonction des fonctions de rappel mémoire automatique activées dans le menu de personnalisation du véhicule, les positions de mémoire « 1 » ou « 2 » sont rappelées des façons suivantes :

Pour activer le rappel lorsque l'option On - Driver Door Open (marche - porte du conducteur ouverte) est sélectionnée dans le menu de personnalisation :

- Appuyer sur sur l'émetteur RKE et ouvrir la porte du conducteur.
- Appuyer sur sur l'émetteur RKE quand la porte du conducteur est déjà ouverte.
- Appuyer sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée extérieure de porte du conducteur et ouvrir celle-ci. L'émetteur RKE doit être présent pour que la fonction de rappel s'active.

Pour activer le rappel quand l'option On - At Ignition On (Marche - À la mise du contact) est sélectionnée dans le menu de personnalisation :

- Placer le contact d'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrer).

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur l'une des commandes de mémoire, de rétroviseur électrique ou de siège électrique, ou appuyer sur la commande de colonne de direction électrique réglable en profondeur et en inclinaison (selon l'équipement). Si On - At Ignition On (en fonction - quand le contact est mis) est sélectionné dans le menu de

personnalisation du véhicule, en plaçant le contact sur OFF (hors fonction), le rappel s'arrête.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou la colonne de direction télescopique à inclinaison électrique pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour l'élément de mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en ouvrant la porte du conducteur et en appuyant sur le bouton de l'émetteur RKE. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Siège à recul automatique

Si elle est programmée dans le menu de personnalisation du véhicule, la fonction de sortie aisée déplace automatiquement le siège du conducteur, la colonne de direction électrique réglable en inclinaison et en profondeur (option) et les rétroviseurs extérieurs, sur certains véhicules, dans les positions mémorisées enregistrées par le bouton (sortie). Voir « Enregistrement des positions en mémoire » plus haut. Voir également *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Le siège à recul automatique s'active automatiquement dans l'un des cas suivants :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou la colonne de direction télescopique à inclinaison électrique pendant le rappel de la position de siège à recul automatique, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande manuelle de siège à recul automatique qui n'est pas rappelé pendant deux secondes. Tenter de rappeler la position de siège à recul automatique. Si la position de siège à recul automatique n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffés et ventilés

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un

(Suite)

Avertissement (Suite)

coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

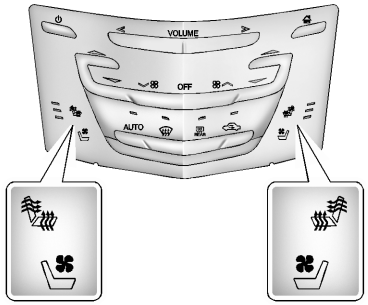

Selon l'équipement, les boutons se trouvent près des commandes de climatisation de la console centrale.

Pour qu'ils fonctionnent, le contact doit être sur ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrer).

Presser ou pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou pour ventiler le siège du conducteur ou du passager. Un siège ventilé comporte un ventilateur qui aspire ou propulse l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Quand cette fonction est désactivée, les symboles de siège chauffé et ventilés sur les boutons sont blancs. Ils deviennent rouges quand la fonction est active. Quand un siège ventilé est allumé, le symbole devient bleu.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement au démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou ventilés (selon l'équipement) peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Ces fonctions sont annulés à la mise du contact. Appuyer sur le bouton de siège chauffé ou ventilé pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou ventilé ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Télédémarrage du véhicule à la page 2-11* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Sièges arrière

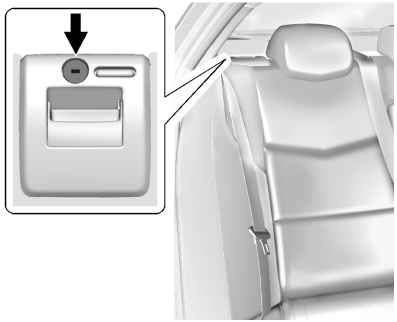

Les sièges rabattables divisibles sont équipés d'un loquet de verrouillage.

Verrouiller et déverrouiller le dossier de siège en utilisant la clé du véhicule dans la serrure.

Le loquet ne s'ouvre pas lorsque le dossier de siège est verrouillé.

Pour rabattre le dossier de siège

⚠ Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

Selon l'équipement, les deux côtés du dossier de siège peuvent être rabattus pour offrir plus d'espace de chargement. Rabattre un dossier de siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Pour rabattre le dossier de siège :

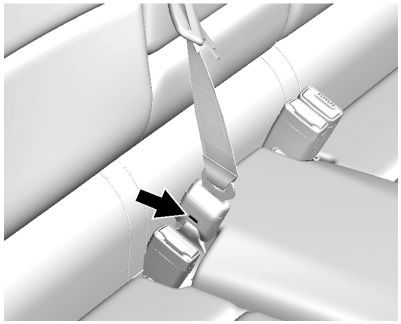

1. Déconnecter la mini-languette de la ceinture de sécurité arrière en insérant une clé dans la fente de la mini-boucle, laisser la sangle se rétracter.

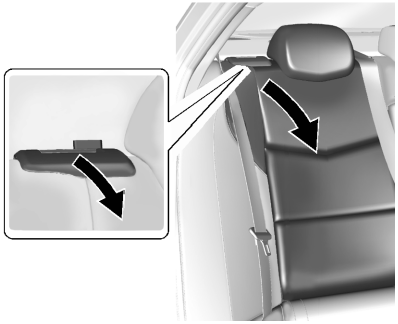

2. Déverrouiller le dossier de siège en utilisant la clé du véhicule dans la serrure.

   Tirer sur le levier du haut du dossier de siège vers vous pour relâcher le dossier.

   Une languette rouge située près du levier de dossier de siège se soulève lorsque le dossier est relâché.
3. Rabattre le dossier vers l'avant.

   Au besoin, répéter les opérations 2-3 pour rabattre l'autre dossier de siège.

Relevage du dossier de siège

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer

(Suite)

Avertissement (Suite)

que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Pour relever un dossier de siège :

1. Lever le dossier de siège. La ceinture de sécurité centrale et le verrou ne peuvent être emprisonnés derrière le siège. Pousser le dossier de siège vers l'arrière pour le verrouiller en place.

   Une languette rouge située près du levier de dossier de siège se rétracte lorsque le dossier est en place.
2. Pousser et tirer le haut du dossier pour s'assurer qu'il est en place.
3. Verrouiller le dossier de siège en utilisant la clé du véhicule dans la serrure.
4. Réenclencher la mini-patte de verrouillage de la ceinture de sécurité centrale arrière dans la mini-boucle. Ne pas la laisser se tordre.
5. Tirer sur la ceinture de sécurité centrale pour vérifier si la mini-plaque est bien fixée.
6. Au besoin, répéter les opérations pour lever l'autre dossier de siège.

Lorsque le siège n'est pas utilisé, il devrait être verrouillé en position verticale.

Sièges chauffants arrière

⚠ Avertissement

Si vous ne sentez pas de changement de température ou si vous ressentez une brûlure sur la

(Suite)

Avertissement (Suite)

peau, le chauffage du siège peut provoquer des brûlures. Voir l'avertissement sous *Sièges avant chauffants et ventilés à la page 3-9*.

Selon l'équipement, les boutons sont à l'arrière de la console centrale.

Avec le contact sur ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), appuyer sur ou pour réchauffer le coussin de siège extérieur et le dossier gauche ou droit. Un témoin s'affiche sur l'écran de commande de climatisation quand cette fonction est active.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège chauffant passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Trois témoins indiquent le réglage le plus élevé et un témoin indique le réglage le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Porte de traversée de siège arrière

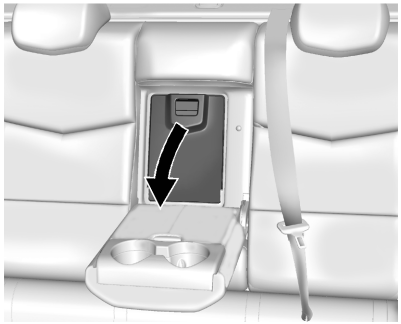

Le véhicule est équipé d'une porte traversante de siège arrière, placée au centre du dossier de siège arrière. Rabattre l'accoudoir central et tirer le loquet pour ouvrir la porte.

La trappe peut être verrouillée ou déverrouillée au moyen du bouton à l'arrière de la trappe. Ouvrir le coffre pour accéder à la serrure. Tourner le bouton vers pour verrouiller la porte ou l'écarter de pour la déverrouiller.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-19*.

Efficacité des ceintures de sécurité

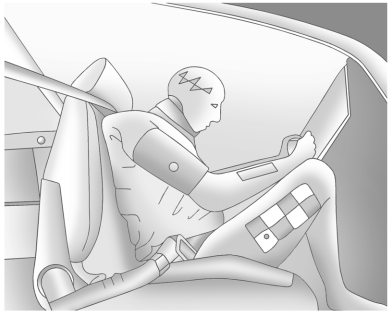

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité !

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble. La durée d'arrêt est plus longue

lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité ?

A: C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquer et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité ?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination *avec* les ceintures de sécurité - ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 3-41* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-43*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité ! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

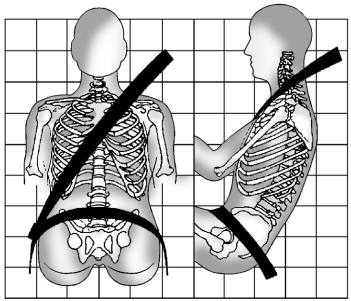

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Si vous utilisez une position arrière avec ceinture de sécurité amovible et que la ceinture de sécurité n'est pas fixée, se reporter à *Sièges arrière à la page 3-11* pour les instructions de reconnexion de la ceinture de sécurité à la mini-boucle.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.

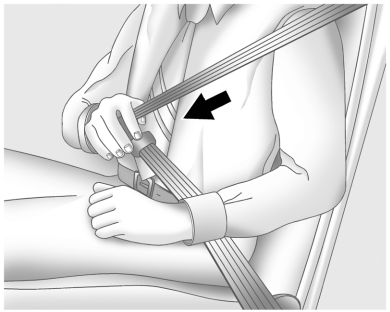

2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

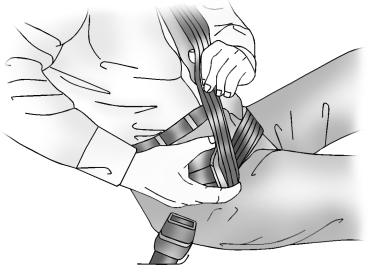

Si la sonde se bloque dans la plaque de verrouillage avant d'atteindre la boucle, incliner le méplat de la plaque de verrouillage pour le déverrouillage.

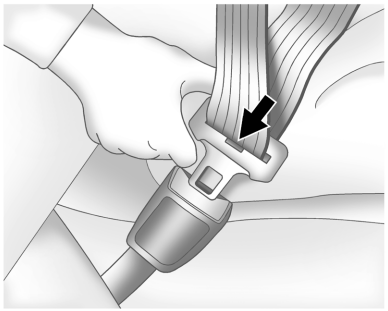

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité à la page 3-24*.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière » plus loin dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.

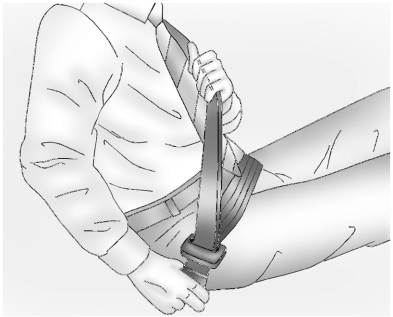

4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

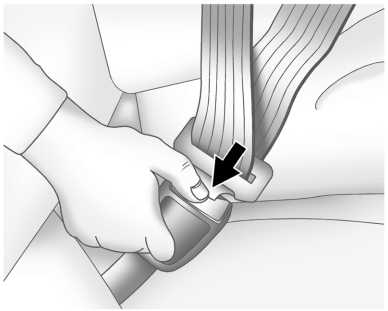

Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager avant droit.

Régler la hauteur pour que la partie épaule de la ceinture soit sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher. Un mauvais réglage de la hauteur de la ceinture peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité à la page 3-16*.

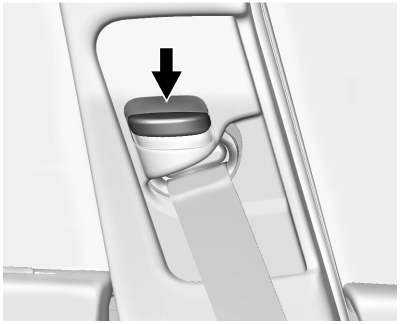

Appuyer sur le bouton de déverrouillage et déplacer le dispositif de réglage à la position désirée. Le dispositif peut être déplacé vers le haut en poussant la glissière vers le haut. Après le réglage, tenter d'abaisser le dispositif sans pousser sur le bouton de déverrouillage pour s'assurer du verrouillage.

Système de serrage automatique de ceinture de sécurité

Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il possède également le système de serrage automatique de ceinture de sécurité. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-44*.

Chaque fois que le véhicule démarre avec les ceintures de sécurité avant bouclées, le système s'active une fois pour serrer les ceintures de sécurité lorsque la vitesse du véhicule vers l'avant dépasse le seuil d'activation.

Le système s'active également pendant un freinage d'urgence et/ou des manœuvres brutales et se relâche lorsque les conditions de conduite retournent à la normale.

Le système ne s'active pas si le système de commande antipatinage/contrôle de la stabilité électronique ne fonctionne pas correctement. Se reporter à *Commande antipatinage/contrôle de la stabilité électronique à la page 9-36*. En cas de problème du système de serrage automatique de ceinture de sécurité, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages de ceinture de sécurité à la page 5-52*. Les autres fonctions de ceinture de sécurité ne sont pas affectées par le système de serrage automatique de ceinture de sécurité.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de tendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou à l'arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont réunies.

Et, si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux et de sacs gonflables de longeron de toit, les prétendeurs de ceinture de sécurité peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas de collision latérale ou de capotage.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicules doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après une collision à la page 3-25*.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Ce véhicule peut être équipé de guides de confort des ceintures épaulières arrière. Sinon, les guides peuvent être disponibles chez votre concessionnaire. Ils rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés et correctement réglés, ils éloignent la ceinture du cou et de la tête.

3-22 Sièges et appuis-têtes

Il y a un guide de confort pour chaque place latérale extérieure arrière. Voici la façon d'installer les guides de confort et de vous servir des ceintures de sécurité :

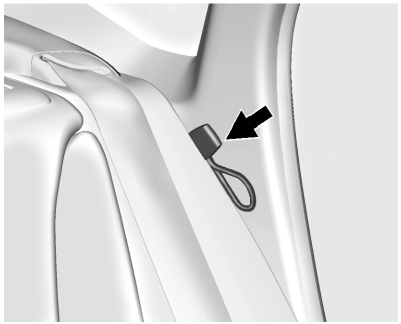

1. Retirer le guide de sa pochette de rangement située sur le côté de siège.

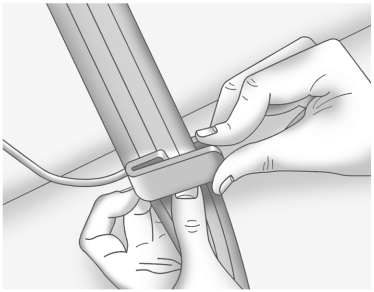

2. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.

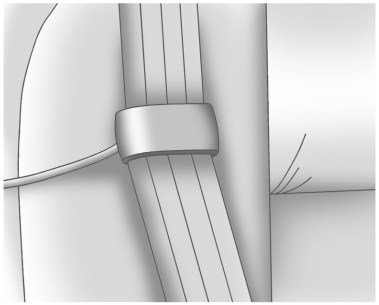

3. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver sous la ceinture et le guide de confort doit être sur la ceinture.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être

(Suite)

Avertissement (Suite)

sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

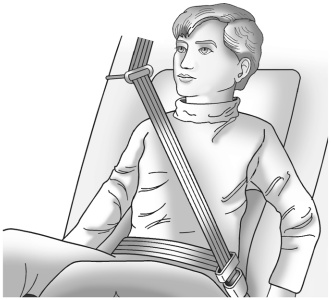

4. Bouclez, positionnez et débouclez la ceinture de sécurité comme décrit précédemment dans cette section. Assurez-vous que la partie épaule de la ceinture passe sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher.

Pour enlever et entreposer le guide, presser l'ensemble les deux bords de la ceinture pour pouvoir retirer la ceinture du guide. Placer le guide dans sa pochette de rangement sur le dessus du dossier de siège.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

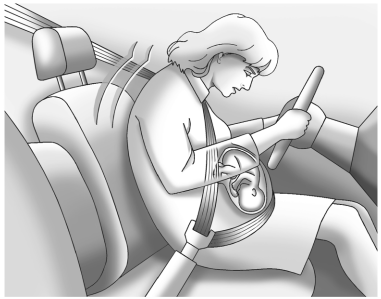

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, le concessionnaire permettra d'obtenir une rallonge. Lors de la commande, porter le plus gros manteau possible pour être certain que la ceinture sera adaptée. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes ; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct. Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-19*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 3-24*.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision

⚠ Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de genou pour le conducteur.
- Un sac gonflable de genoux pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.
- Des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges pour les passagers extérieurs de la deuxième rangée.

- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables de genoux, le mot AIRBAG figure dans le bas du tableau de bord.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour

(Suite)

Avertissement (Suite)

fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-29*.

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs de protection complémentaires » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, lire *Enfants plus âgés à la page 3-41* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-43*.

Le groupe d'instruments de bord comporte un témoin d'état des sacs gonflables qui affiche le symbole de sac gonflable. Le système vérifie l'intégrité du circuit électrique du sac gonflable et le témoin vous avertit en cas de problème. Pour plus de renseignements, se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20*.

Où se trouvent les sacs gonflables ?

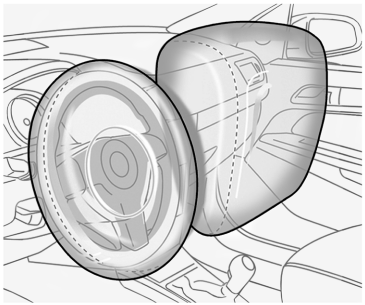

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.

Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

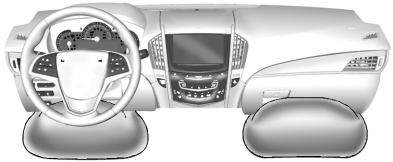

Le sac gonflable du conducteur se trouve en dessous de la colonne de direction. Le sac gonflable du passager avant extérieur se trouve dans la boîte à gants.

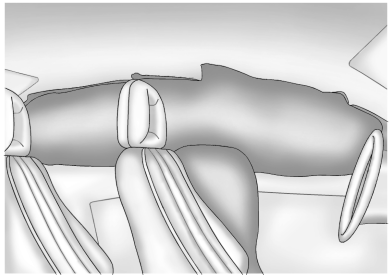

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.

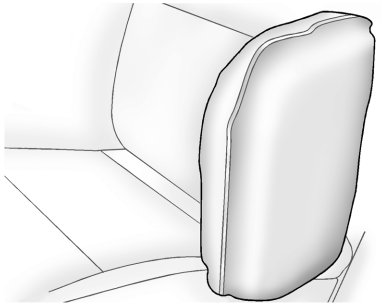

Siège arrière côté conducteur illustré, siège arrière côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux de seconde rangée intégrés au siège se trouvent dans les côtés de dossier du siège le plus proche de la porte.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire

(Suite)

Avertissement (Suite)

au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer ?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sacs gonflables à la page 3-25*. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

3-30 Sièges et appuis-têtes

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, dans les collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables des genoux sont conçus pour se déployer lors d'impacts frontaux ou presque frontaux modérés à graves. Les sacs gonflables des genoux ne sont pas conçus pour se déployer lors des retournements du véhicule, lors d'impacts par l'arrière ou lors de la plupart des impacts latéraux.

Le véhicule possède également un capteur de position de siège qui permet au système de détection de surveiller la position du siège de passager extérieur avant. Le capteur de position de siège de passager et la boucle de la ceinture de sécurité de passager fournissent l'information utilisée pour déterminer si le sac gonflable des genoux du passager doit être gonflé.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le

véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-28*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il ?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-29*.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-28*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration

(Suite)

Avertissement (Suite)

après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est équipé d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer le plafonnier et les feux de détresse, et de couper l'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. Vous pouvez reverrouiller les portes et éteindre le plafonnier ainsi que les feux de détresse à l'aide des commandes prévues à cet effet.

⚠ Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme

(Suite)

Avertissement (Suite)

le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement et confidentialité des données du véhicule à la page 13-16* et *Enregistreurs de données d'évènements à la page 13-17*.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.

États-Unis

Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF, ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-21*.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus dans un siège arrière, dans un dispositif de protection adapté à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Le système de détection des occupants est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour enfant.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genou du passager extérieur avant, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour vous rappeler l'état de désactivation des sacs gonflables. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-21*.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active les sacs gonflables, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que les sacs gonflables sont activés.

Pour certains enfants, incluant les enfants prenant place dans un siège d'enfant, et pour les adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection des occupants désactive parfois le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui

n'est plus en âge d'être attachée à un ensemble de retenue d'enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur et le sac gonflable des genoux s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un dispositif de retenue pour enfant. Si un dispositif de retenue pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) à la page 3-56* ou *Fixation des sièges pour enfant (siège passager avant) à la page 3-58*.
5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

   Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 3-2*.

6. Démarrer le véhicule.

   Le système de détection du passager peut désactiver ou non les sacs gonflables pour un enfant, en fonction de la taille de l'enfant. Il est préférable de placer un dispositif de retenue d'enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

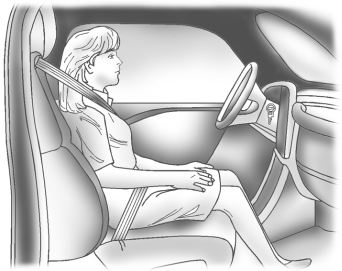

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège, tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage. Retirer aussi tout ordinateur portable ou autre appareil électronique.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

⚠ Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-39* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Un siège humide peut affecter l'efficacité du système de détection de passager. Voici comment :

- Le système de détection de passager peut désactiver le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager quand du liquide mouille le siège. Si cela se produit, le témoin de désactivation s'allume et le témoin de sac gonflable du tableau de bord s'allume aussi.
- Du liquide répandu sur le siège et qui n'a pas pénétré rend plus probable que le système de détection de passager active le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager lorsqu'un siège pour enfant ou un enfant se trouve sur le siège. Si le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager sont en fonction, le témoin de mise en fonction s'allume aussi.

Si le siège passager est humide, le sécher immédiatement. Si le témoin de sac gonflable est allumé, ne pas poser de siège pour enfant ni permettre à quiconque de s'asseoir dans ce siège. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20* pour d'importantes informations de sécurité.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-13*.

⚠ Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables

L'installation d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale, peut empêcher le fonctionnement du système de sacs gonflables. Le fonctionnement du système de sacs gonflables peut également être affecté par la modification ou le déplacement des organes des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de bord, des modules de sac gonflable de longeron du toit, le garnissage du pavillon ou le garnissage de montant, la console suspendue, les capteurs avant, les capteurs d'impact latéraux ou le câblage de sac gonflable.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant

extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-33*.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de différentes tailles à la page 10-71* pour d'importantes informations supplémentaires.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle à la page 13-4*.

Vérification des sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20*.

⚠ Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-28*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

⚠ Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20*.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés

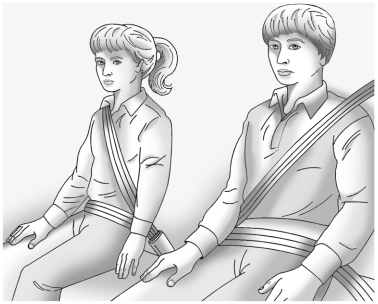

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

3-42 Sièges et appuis-têtes

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur son épaule ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-17*. Si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur son épaule, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité ?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-17*.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

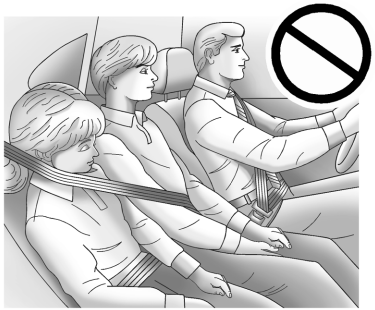

⚠ Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants ! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.

⚠ Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège avant droit. Le placer dans un siège arrière.
Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.

Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires ?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et au cou lors d'une collision, les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet. Lors d'une collision, si un bébé est installé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière, les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié, orienté vers l'arrière.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester

(Suite)

Avertissement (Suite)

sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

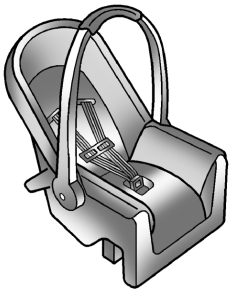

Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

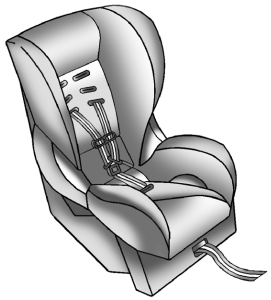

Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

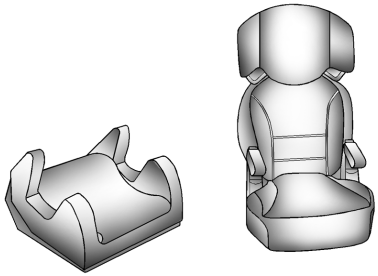

Sièges d'appoint

Un siège d'appoint est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être fixé dans le véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être fixés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Voir *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-49*. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-33* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges d'enfants et les sièges rehausseur varient énormément en taille et certains peuvent s'adapter à certaines positions de sièges mieux que d'autres. S'assurer toujours que le siège enfant soit correctement fixé.

Selon l'endroit où vous placez le siège enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ensembles adjacents de ceinture de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant dans le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, c'est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité, au lieu du système d'ancrage LATCH, lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Tous les sièges du véhicule et tous les sièges d'enfant ne disposent pas d'ancrages inférieurs et de fixations ou bien d'ancrage de sangle supérieure et de fixations.

Ancrages inférieurs

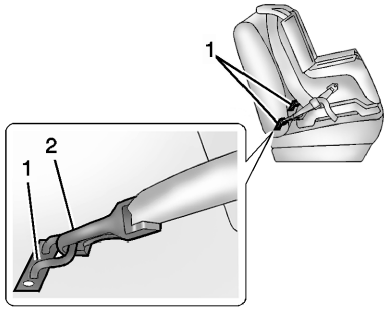

Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

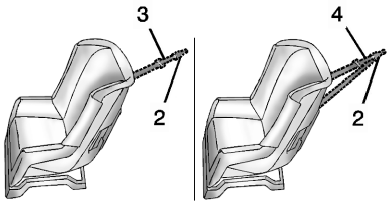

Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges d'enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges d'enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège d'enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

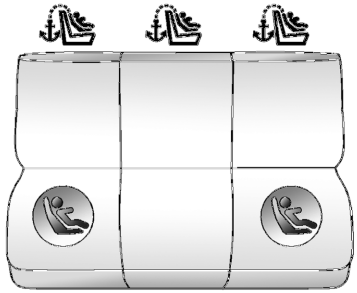

Siège arrière

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

(Ancrage inférieur): Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Pour aider à repérer les ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant se trouve sur le couvercle.

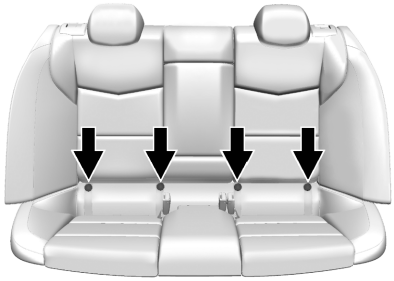

Les ancrages extérieurs et inférieurs se trouvent derrière les ouvertures verticales de la garniture de siège.

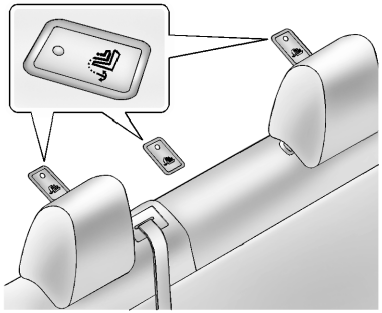

Les ancrages d'attache supérieure se trouvent derrière le siège arrière, sur le panneau de garniture. Pour y accéder, ouvrir les housses pour accéder aux ancrages. Utiliser un ancrage situé du même côté que la position assise où sera placé le siège d'enfant.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-48* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ Avertissement

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les

(Suite)

Avertissement (Suite)

instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ Avertissement

Chaque support de sangle supérieure et chaque ancrage inférieur du véhicule est conçu pour maintenir un seul siège d'enfant. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si le véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

⚠ Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.

(Suite)

3-54 Sièges et appuis-têtes

Attention (Suite)

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-48*.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges d'enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège pour enfant pour fixer les sièges.

Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
   2.2. Ouvrir le couvercle d'ancrage de sangle supérieure pour exposer l'ancrage.

2.3. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :

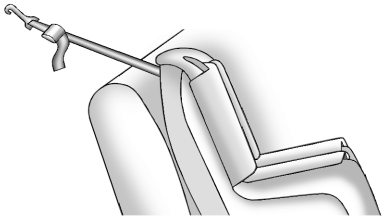

Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

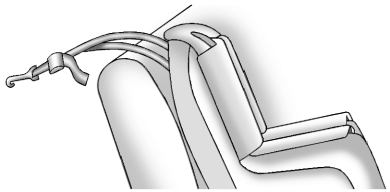

Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

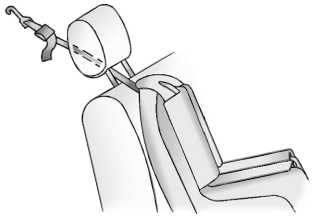

Si la position utilisée comporte un appuie-tête réglable et qu'une sangle unique est utilisée, relever l'appuie-tête et acheminer la sangle sous l'appuie-tête et entre ses tiges.

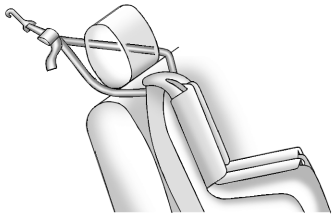

Si la position utilisée comporte un appuie-tête réglable et qu'une sangle double est utilisée, relever l'appuie-tête et acheminer la sangle sous l'appuie-tête et autour des tiges.

3. S’assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d’y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour

enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision

⚠ Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne

(Suite)

Avertissement (Suite)

de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-49* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-49* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ne possède pas de système LATCH (dispositif de verrouillage), vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer. S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège pour enfant. Attacher l'enfant dans le siège pour enfant dans les conditions indiquées et conformément aux directives données.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-48*.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

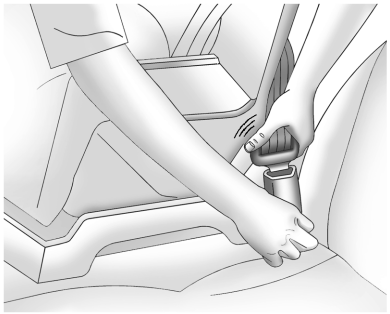

3. Pousser la plaque de blocage dans la boucle jusqu'au déclic. Si la plaque de blocage n'entre pas complètement dans la boucle, vérifier si la boucle correcte est utilisée.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

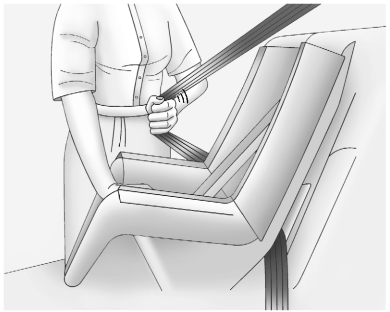

4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

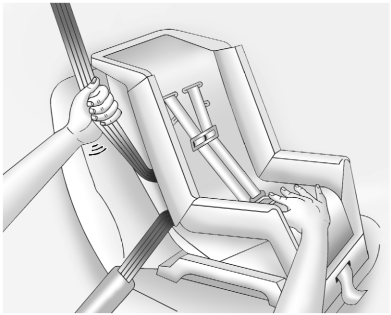

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-49* pour plus d'informations.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Fixation des sièges pour enfants (siège passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-48*.

En outre, le véhicule possède un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant et le sac gonflable des genoux dans certaines situations. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-33* et *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-21*.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-49* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-49* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège au maximum et lever le siège au maximum avant d'assujettir le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

   Lorsque le système de détection du passager a désactivé le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager extérieur avant, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager doit s'allumer et rester allumé lorsque le véhicule démarre. Voir *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-21*.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

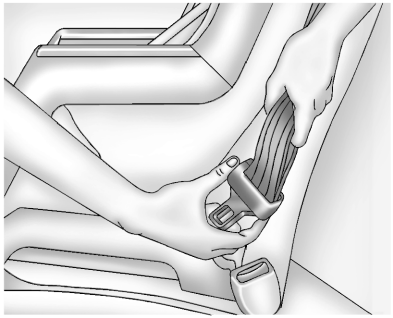

Pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture au besoin.

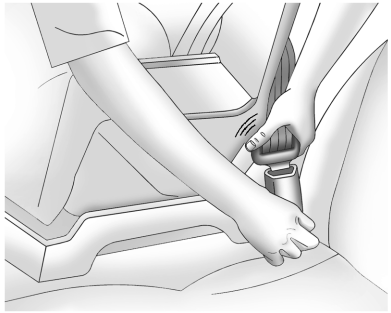

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

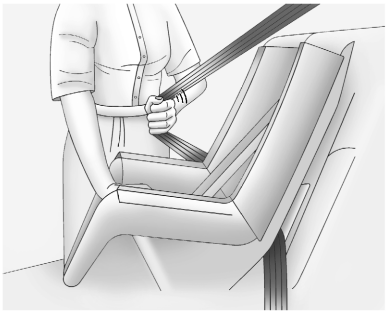

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

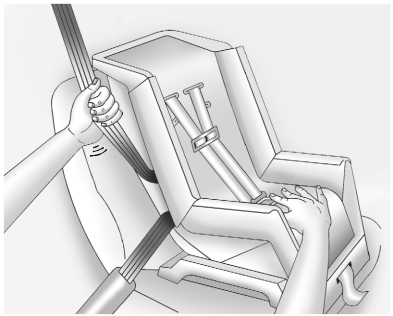

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Si les sacs gonflables sont désactivés, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection du passager à la page 3-33*.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Rangement

Compartiments de rangement
Compartiments de rangement 4-1
Rangement de tableau de bord 4-1
Boîte à gants 4-2
Porte-gobelets 4-2
Rangement d'accoudoir 4-3
Rangement de la console centrale 4-3

Caractéristiques additionnelles de rangement
Points d'arrimage de l'espace utilitaire 4-4
Filet d'arrimage 4-4

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Rangement de tableau de bord

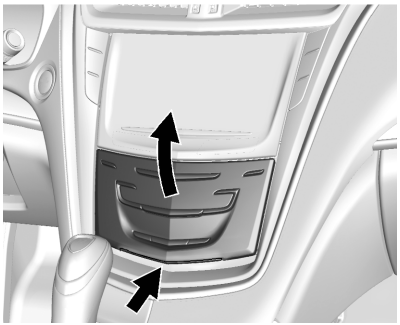

Toucher le bas du panneau du système de commande de climatisation jusqu'à ce que la porte commence automatiquement à s'ouvrir. La zone de rangement peut contenir un port USB, un lecteur de carte SD et une prise auxiliaire. Se reporter au manuel d'infodivertissement.

Garder la zone de rangement fermée lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Toucher le bas du système de commande de climatisation à nouveau jusqu'à ce que le volet commence à se fermer automatiquement.

Boîte à gants

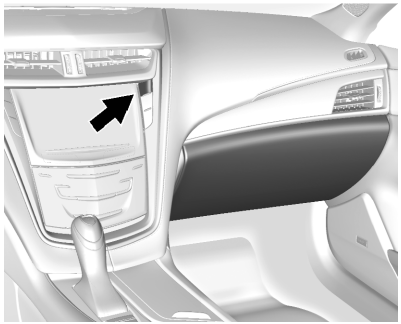

Pour ouvrir, appuyer sur le bouton. Fermer manuellement la boîte à gant.

Porte-gobelets

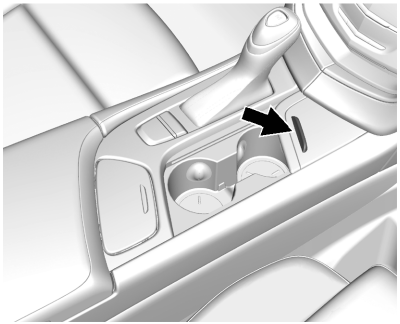

Les porte-gobelets de la console centrale avant possèdent un couvercle rétractable électriquement. Appuyer sur la manette vers l'avant pour une ouverture rapide. Tirer sur la manette vers l'arrière pour une fermeture rapide.

Le couvercle à commande électrique fonctionne lorsque l'allumage est en position ACC, RUN (marche ou prolongation de l'alimentation des accessoires) (RAP). Le couvercle peut être ouvert ou fermé manuellement en appuyant sur la manette ou en tirant sur elle. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-23*.

Fonction anti-pincement du couvercle rétractable à commande électrique

Si un objet se trouve sur le chemin du couvercle à commande électrique lorsqu'il est actif, le couvercle s'arrête à l'obstruction et inverse son déplacement à une position prédéterminée. Le couvercle retourne au fonctionnement normal après l'élimination de l'obstruction.

Rangement d'accoudoir

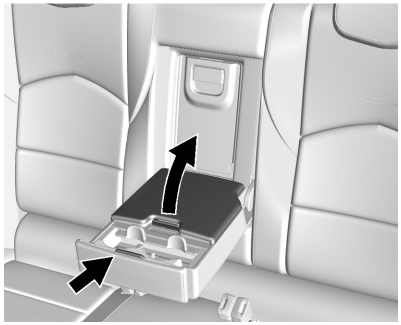

Tirer l'accoudoir vers le bas pour accéder à la zone de rangement de siège arrière et aux porte-gobelets.

Appuyer sur le loquet pour ouvrir l'espace de rangement.

Rangement de la console centrale

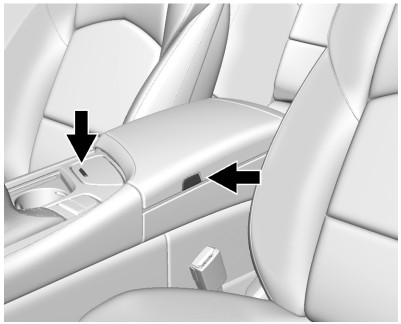

Appuyer sur le bouton pour accéder à l'espace de rangement qui se trouve devant le couvercle de l'accoudoir.

Appuyer sur le bouton côté conducteur du couvercle pour accéder à la zone de rangement sous l'accoudoir. Il existe deux ports USB, un lecteur de carte SD, une prise électrique et une prise d'entrée à l'intérieur de la zone.

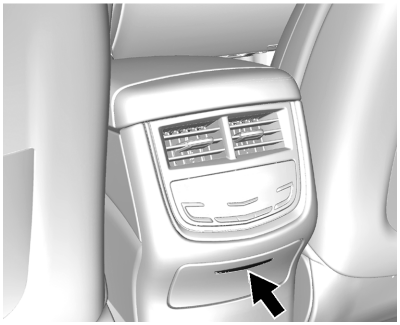

Appuyer sur le haut du volet pour ouvrir la zone de rangement (en dessus) qui se trouve à l'arrière de la console centrale. Une prise de courant peut s'y trouver.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire

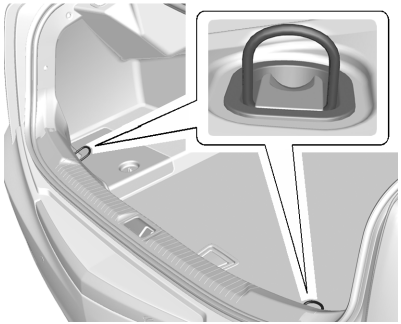

Les points d'arrimage de chargement peuvent être utilisés pour assujettir les petits objets à l'intérieur du coffre.

Filet d'arrimage

Selon l'équipement, le filet d'arrimage est à l'arrière. Placer de petites charges derrière le filet. Il peut également être placé pour former une sorte d'enveloppe pour retenir de plus petits articles. Le filet n'est pas pour les charges lourdes. Ranger les articles le plus en avant possible.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant 5-3
Commandes au volant 5-3
Volant de direction chauffant 5-4
Klaxon 5-4
Essuie-glace/lave-glace avant 5-4
Boussole 5-7
Horloge 5-7
Prises électriques 5-8

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs 5-11
Combiné d'instruments 5-12
Compteur de vitesse 5-16
Compteur kilométrique 5-16
Compteur journalier 5-17
Tachymètre 5-17
Jauge de carburant 5-17
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-19
Rappels de ceinture de sécurité 5-19
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 5-20
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-21
Témoin du système de charge 5-22
Témoin d'anomalie 5-23
Témoin du système de freinage 5-26
Témoin de frein de stationnement 5-26
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique . . . 5-27
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 5-27
Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW) 5-28
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-28
Indicateur de traction désactivée 5-29
Témoin StabiliTrak[MD] arrêté 5-29
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-30
Témoin de température du liquide de refroidissement 5-30
Témoin de pression des pneus 5-31
Témoin de pression d'huile pour moteur 5-31
Témoin de bas niveau de carburant 5-32
Témoin de sécurité 5-32
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-33
Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL) 5-33
Carillon de rappel des phares 5-33
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 5-33
Témoin de porte entrouverte 5-34

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-34
Affichage à tête haute (HUD) 5-38

5-2 Instruments et commandes

Messages du véhicule
Messages du véhicule 5-42
Messages de tension et de charge de batterie 5-42
Messages du circuit de frein 5-43
Messages de boussole 5-43
Messages de régulateur de vitesse 5-44
Messages de porte ouverte 5-44
Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur 5-45
Messages d'huile moteur 5-46
Messages de puissance du moteur 5-46
Messages du circuit d'alimentation en carburant 5-47
Messages de clé et de serrure 5-47
Messages de lampes 5-48
Messages de dispositif de détection d'objet 5-48
Messages du système de commande suspension 5-51
Messages de système de sac gonflable 5-52
Messages relatifs à la ceinture de sécurité 5-52
Messages de sécurité 5-53
Messages de réparation du véhicule 5-53
Messages de démarrage du véhicule 5-53
Messages de pneu 5-54
Messages de la boîte de vitesses 5-54
Messages de rappel du véhicule 5-55
Messages de vitesse du véhicule 5-55
Messages du liquide de lave-glace 5-55

Personnalisation du véhicule
Personnalisation du véhicule 5-55

Système de télécommande universelle
Système de télécommande universelle 5-64
Programmation du système de télécommande universelle 5-64
Fonctionnement de la télécommande universelle 5-67

Commandes

Réglage du volant

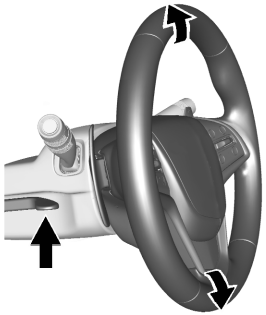

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou le bas.
3. Tirer ou pousser le volant vers ou à l'écart du corps.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Volant télescopique à inclinaison électrique

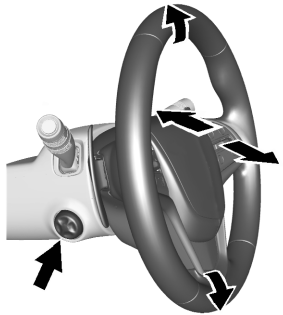

Selon l'équipement, la commande se trouve sur le côté gauche de la colonne de direction.

- Pour incliner le volant vers le haut ou vers le bas, pousser la commande vers le haut ou le bas.
- Avancer ou reculer le volant en appuyant sur la commande vers l'avant ou l'arrière du véhicule.

Ne pas régler le volant en roulant.

Pour paramétrer la position de mémoire du volant inclinable électriquement, se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-7*.

Commandes au volant

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant, dans le manuel du système infodivertissement.

Volant de direction chauffant

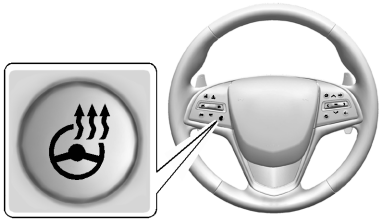

(Système audio intégré au volant, si monté): Presser pour mettre en marche ou arrêter le chauffage du volant. Un témoin près du bouton s'affiche quand cette fonction est activée.

Le réchauffement complet du volant dure environ trois minutes.

Klaxon

Presser sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Essuie-glace/lave-glace avant

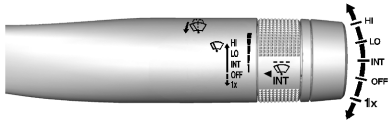

Le commutateur d'allumage occupant la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN/START (en fonction/marche/ démarrage), déplacer le levier d'essuie-glace avant pour sélectionner la vitesse de balayage.

HI: Utilisé pour des balayages rapides.

LO: Utilisé pour des balayages lents.

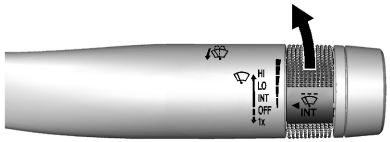

INT (balayages intermittents): Placer le levier en position INT pour des balayages intermittents, puis tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour la diminuer.

Si l'essuie-glace est utilisé pendant environ six secondes pendant un trajet, les feux extérieurs s'allumeront automatiquement si la commande des feux extérieurs occupe la position AUTO (automatique). Se reporter à la description des projecteurs activés par l'essuie-glace plus loin dans cette section.

OFF (arrêt): S'utilise pour arrêter l'essuie-glace.

1X (muée): Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace à la page 10-33*.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace. Se reporter à *Surcharge du circuit électrique à la page 10-37*.

Position de repos de l'essuie-glace

En utilisant l'essuie-glace intermittent ou la fonction Rainsense^{MC}, l'essuie-glace s'interrompt brièvement sur le pare-brise. Si le levier d'essuie-glace est déplacé vers OFF ou si la fonction Rainsense et un essuie-glace supplémentaire ne sont pas nécessaires, l'essuie-glace peut se déplacer jusqu'à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé lorsque l'essuie-glace est en position LO, HI, ou INT, celui-ci s'arrêtera immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé alors que l'essuie-glace effectue des balayages pour le lavage du pare-brise ou les essuie-glaces avec détection de pluie, il continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

Rainsense

Si équipé de la fonction Rainsense (détection de pluie), un capteur placé au centre du haut du pare-brise détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et contrôle la fréquence de l'essuie-glace avant.

Le système fonctionne de manière optimale lorsque cette zone du pare-brise est exempte de débris.

INT (commande de sensibilité de l'essuie-glace avec Rainsense): Déplacer le levier d'essuie-glace avant vers INT. Faire tourner la bande ◄ INT du levier d'essuie-glace pour régler la sensibilité.

5-6 Instruments et commandes

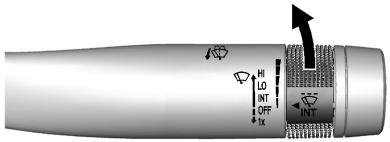

- Faire tourner la bande vers le haut pour plus de sensibilité à l'humidité.
- Faire tourner la bande vers le bas pour moins de sensibilité à l'humidité.
- Déplacer le levier d'essuie-glace du pare-brise de la position INT pour désactiver Rainsense.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à la description des éléments de confort et de commodité, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace

En cas de passage dans une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en position OFF (hors fonction). Ceci désactive l'essuie-glace avant automatique Rainsense.

Avec le système Rainsense, si le point mort (N) est sélectionné et si la vitesse du véhicule est très basse, les essuie-glaces s'arrêtent automatiquement à la base du pare-brise.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

↓ **(lave-glace avant):** Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace à la page 10-26* pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Si les phares sont allumés quand le pare-brise est lavé, les lave-phares, selon l'équipement, sont également activés. Se reporter à « Lave-phares ».

⚠ Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Phares activés par les essuie-glace

Cette fonction permet d'activer les phares et les feux de stationnement après une utilisation d'environ six secondes des essuie-glaces de pare-brise. Pour utiliser cette fonction, la commande des feux extérieurs doit être à AUTO.

Les phares activés par les essuie-glaces s'éteignent immédiatement quand le commutateur d'allumage est mis en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou quand les essuie-glaces avant sont mis hors fonction.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak^{MD} et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap. Voir *Messages de la boussole à la page 5-43* pour les messages pouvant être affichés pour la boussole.

Horloge

Les commandes du système infodivertissement permettent d'accéder aux paramètres d'heure et de date à travers le système de menu. Voir « Page d'accueil » dans le manuel Infodivertissement pour plus d'informations sur la manière d'utiliser le système de menu.

Réglage de l'horloge

Heure

Pour régler l'heure :

1. Sur la page d'accueil, appuyer sur le bouton d'écran PARAMÈTRES puis appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler l'heure, puis appuyer + ou − pour augmenter ou diminuer les heures ou les minutes et passer de l'affichage AM ou PM (heures avant midi ou après-midi).
3. Appuyer sur 12Hr ou 24Hr ou un affichage de l'heure en 12 ou 24 heures.
4. Appuyer sur ❮ pour revenir au menu précédent.

Date

Pour régler la date :

1. Appuyer sur le bouton d'écran Réglages et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler la date et appuyer sur + ou - pour augmenter ou diminuer le mois, le jour ou l'année.
3. Appuyer sur ❮ pour revenir au menu précédent.

Réglage automatique

En cas d'activation, l'heure et la date sont mises à jour automatiquement.

Pour un réglage automatique :

1. Appuyer sur le bouton d'écran Réglages puis appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler l'heure ou Régler la date.
3. Appuyer sur Régl. Auto puis sélectionner On-Cell Network ou Off-Manual pour régler manuellement l'heure et la date.
4. Appuyer sur ❮ pour revenir au menu précédent.

Si l'heure automatique est paramétrée, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai en circulant dans une nouvelle zone horaire.

Affichage de l'heure

En cas d'activation, l'horloge numérique s'affiche à l'écran d'infodivertissement.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

1. Appuyer sur le bouton d'écran Réglages et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Affichage de l'heure, puis sélectionner Désactivé ou Activé.
3. Appuyer sur ❮ pour revenir au menu précédent.

Prises électriques

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Le véhicule est équipé de trois prises électriques 12 volts pour accessoires :

- À l'intérieur de l'espace de rangement de la console centrale, devant le couvercle d'accoudoir.
- Dans le casier d'accoudoir, derrière les porte-gobelets.
- À l'arrière de la console centrale (option).

Ces prises sont alimentées lorsque le véhicule est en mode ON/RUN/START ou ACC/ACCESSORY, ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte, dans un délai de 10 minutes à partir de la coupure du contact.

Soulever le couvercle pour accéder à la prise électrique pour accessoires.

Certains accessoires électriques peuvent s'avérer incompatibles avec la prise de courant des accessoires et risquent de surcharger un disjoncteur ou un fusible adaptateur du véhicule. En cas de surcharge, le disjoncteur se réinitialise après que tous les dispositifs ont été déconnectés ou que l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) est désactivée et réactivée. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-23*. Attendre une minute pour permettre au disjoncteur de se réinitialiser avant le re-branchement des dispositifs ou la réactivation de la fonction RAP. Si le problème subsiste, le problème peut se trouver dans votre appareil. Tenter d'utiliser un autre appareil en état pour vérifier si le disjoncteur fonctionne. Si ceci ne résout pas le problème, se reporter à votre concessionnaire.

Il est possible de remplacer la prise de courant d'usine par un réceptacle d'allume-cigarette, en cas de besoin. Ceci exige de remplacer le disjoncteur d'usine par un mini-fusible standard chez le concessionnaire. Un mini-fusible ne se réinitialise pas et doit être remplacé s'il fond.

⚠ Attention

À défaut de remplacer le disjoncteur par un mini-fusible, l'allume-cigarette risque la surchauffe et le véhicule risque des dégâts.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-83*.

⚠ Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Courant alternatif 110 V de la prise d'alimentation

Selon l'équipement, cette prise électrique à l'intérieur de la console centrale. Celle-ci peut être utilisée pour brancher un équipement électrique ne dépassant pas 150 watts.

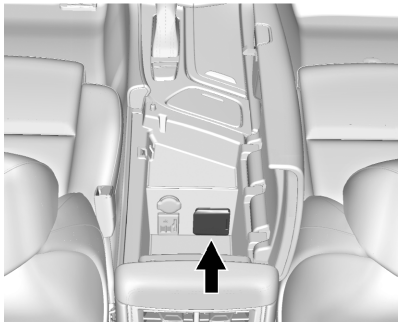

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est en position ON/RUN (marche), un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 150 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'équipement et le rebrancher ou couper la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) puis la remettre en fonction. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-23*. L'alimentation est rétablie lorsqu'un équipement utilisant 150 watts ou moins est branché dans la prise et qu'une défaillance du système n'est pas détectée.

La prise de courant n'est pas conçue pour les équipements suivants et peut ne pas fonctionner correctement si cet équipement y est branché :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé tels que : Réfrigérateurs à compresseur et outils électriques.
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière tels que : Couvertures électriques à microprocesseur, lampes tactiles, etc.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Souvent les indicateurs et témoins fonctionnent de concert pour signaler une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Suivre les instructions indiquées dans ce guide. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

5-12 Instruments et commandes

Combiné d'instruments

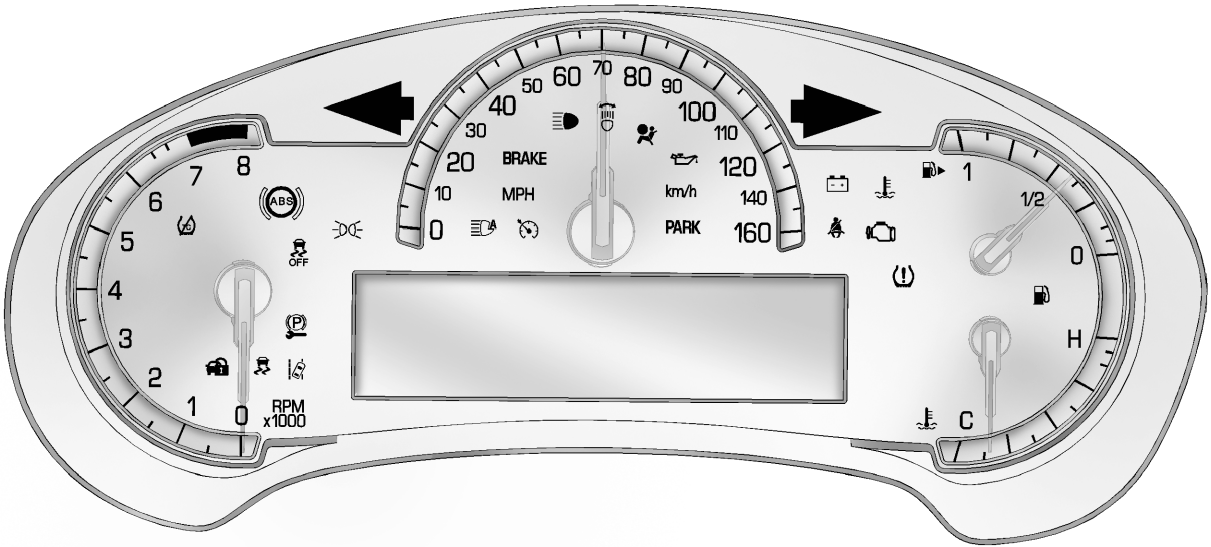

Combiné anglais de base affiché, métrique similaire

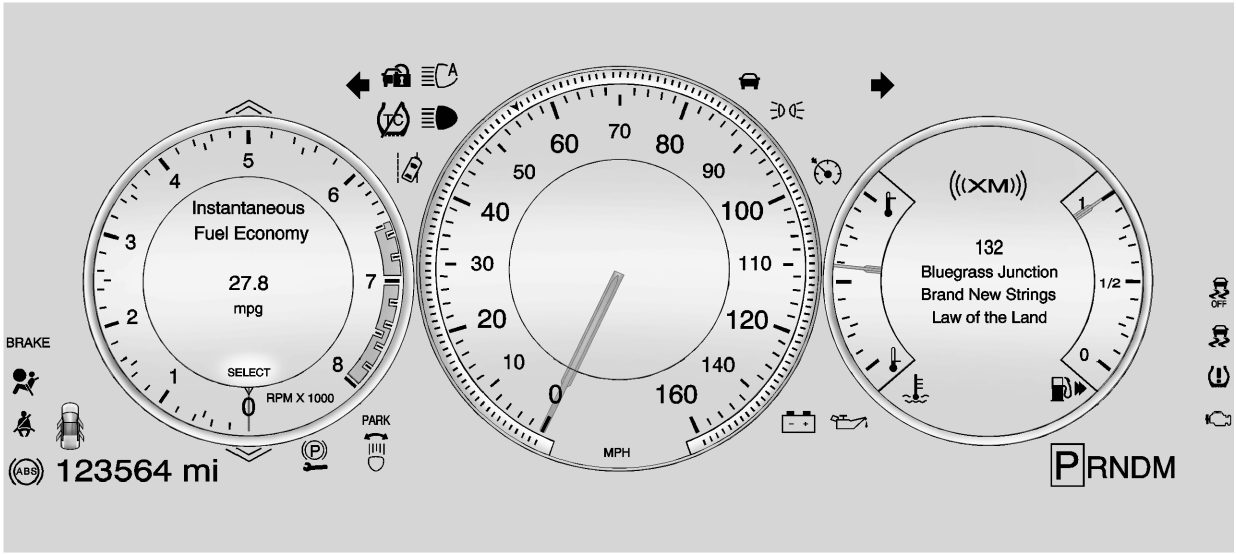

Combiné anglais haut de gamme Équilibré affiché, métrique similaire

Combiné d'instruments reconfigurable

Un choix de quatre configurations de combiné d'instruments haut de gamme est disponible : Simple, Performances, Équilibré ou Amélioré.

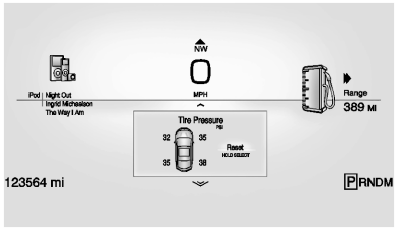

Configuration Simple

La configuration Simple intègre une zone d'affichage interactive au centre.

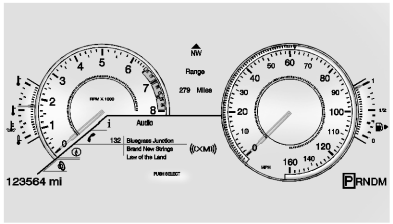

Configuration Performances

La configuration Performances comporte deux zones d'affichage interactives : une au centre du compteur de vitesse et l'autre dans la partie inférieure gauche de l'écran du combiné.

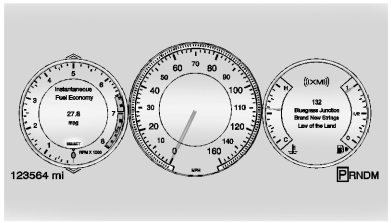

Configuration Équilibré

La configuration Équilibré comporte trois zones d'affichage interactives : une au centre de chacun des compteurs.

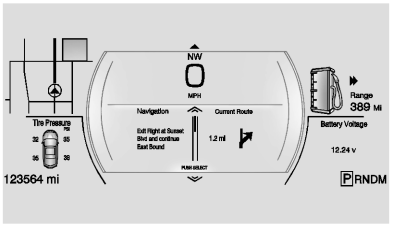

Configuration Amélioré

La configuration Amélioré comporte trois zones d'affichage interactives.

Utiliser la commande à cinq voies situées sur le côté droit du volant de direction pour parcourir les différentes zones d'affichage et faire défiler les différents écrans.

Pour changer de configuration de combiné :

1. En position de stationnement (P), passer à la page Settings (paramètres) dans l'une des zones d'affichage interactif du groupe d'instruments.
2. Appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Paramètres.
3. Faire défiler vers le bas pour mettre Display Layout (disposition d'affichage) en surbrillance. Appuyer ensuite sur SEL pour le sélectionner.
4. Chaque disposition dans le menu est représentée par une petite image de prévisualisation de la disposition d'affichage. Faire défiler vers le haut ou vers le bas pour mettre la sélection en surbrillance. Appuyer sur SEL pour sélectionner la configuration de combiné désirée.
5. Sortir du menu de disposition d'affichage en appuyant sur <.

Affichages d'applications au combiné d'instruments

Le combiné d'instruments peut afficher des informations relatives à la navigation, à l'audio et au téléphone. Sur le combiné d'instruments de base, un compteur de vitesse peut aussi être affiché dans la zone centrale.

Navigation (selon l'équipement)

S'il n'y a pas d'itinéraire actif, une boussole sera affichée. En cas d'itinéraire actif, appuyer sur SEL pour mettre fin au guidage sur itinéraire ou activer ou désactiver les instructions vocales.

Audio

Lorsqu'une page d'application Audio est affichée, appuyer sur SEL (sélection) pour accéder au menu Audio. Dans le menu Audio, rechercher de la musique, sélectionner parmi les favoris ou changer de source audio

Phone (téléphone)

Lorsque la page d'application Phone (téléphone) est affichée, appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Téléphone. Dans ce menu, s'il n'y a pas d'appel téléphonique actif, consulter les appels récents, sélectionner parmi les favoris ou faire défiler les contacts. En cas d'appel actif, mettre le téléphone en sourdine ou passer à l'utilisation du combiné téléphonique.

Menu Paramètres du combiné d'instruments

Pour entrer dans le menu des paramètres du combiné d'instruments :

1. Utiliser la commande à cinq voies situées sur le côté droit du volant de direction pour atteindre la page Settings (paramètres) de l'une des zones d'affichage interactives du combiné d'instruments.
2. Appuyer sur SEL au centre de la commande à cinq voies pour entrer dans le menu Paramètres.

Units (Unités): Appuyer sur SEL lorsque Unités est en surbrillance pour entrer dans le menu Unités. Sélectionner les unités anglaises ou métriques en appuyant sur SEL lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Une coche sera affichée à côté de l'élément sélectionné.

Info Pages (Pages d'information): Appuyer sur SEL lorsque Pages d'information est en surbrillance pour sélectionner les éléments à afficher sur les écrans d'affichage du CIB. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

Display Layout (Disposition d'affichage): Appuyer sur SEL lorsque Disposition d'affichage est en surbrillance pour modifier la configuration du combiné d'instruments haut de gamme. Voir « Combiné d'instruments reconfigurable » plus haut dans cette section.

Open Source Software (Logiciel Open Source): Appuyer sur SEL lorsque Logiciel Open Source est en surbrillance pour afficher les informations relatives au logiciel Open Source.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Ce véhicule est muni d'un compteur kilométrique infalsifiable. S'il faut installer un nouveau combiné d'instruments dans le véhicule, le nouveau compteur kilométrique reprendra le kilométrage de l'ancien. Si ceci n'est pas possible, le nouveau compteur kilométrique sera mis à zéro et une étiquette sera apposée sur la porte du conducteur pour indiquer l'ancien kilométrage du véhicule

Compteur journalier

Le compteur de trajet affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

⚠ Attention

Si vous faites fonctionner le moteur avec le tachymètre dans la zone d'alerte ombrée, le véhicule peut être endommagé et les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec le tachymètre dans la zone d'alerte ombrée.

Jauge de carburant

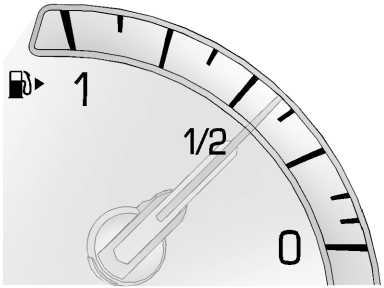

De base

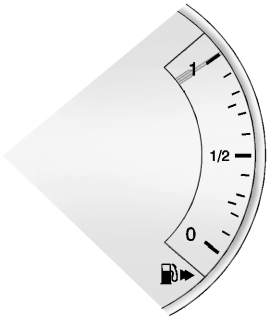

Configuration haut de gamme Équilibré, Performances similaire

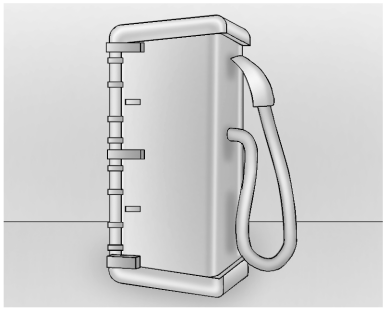

Configurations haut de gamme Simple et Amélioré

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

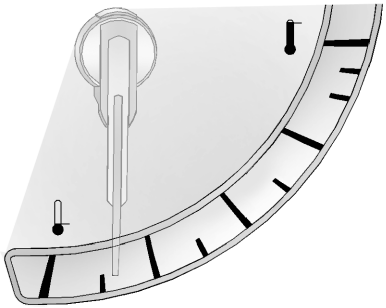

Niveau de base métrique

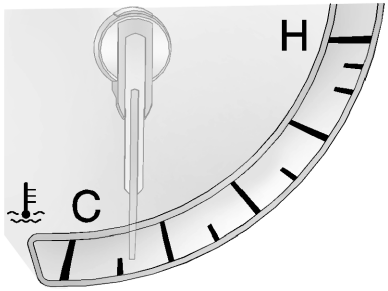

Niveau de base anglais

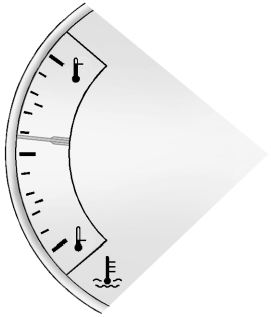

Configuration haut de gamme Équilibré

Cette jauge mesure la température du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone rouge elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager se trouve à côté du témoin d'état du sac gonflable passager. Voir *Système de détection de passager à la page 3-33*.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au passager de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du passager est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Le carillon et le témoin de bouclage de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-25*.

Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sac gonflable présente un problème, un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Messages relatifs au système de sac gonflable à la page 5-52*.

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager

Le véhicule possède un système de détection des occupants. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-33* pour des informations importantes sur la sécurité. Le témoin d'état de sac gonflable se trouve sur la console du pavillon.

États-Unis

Canada et Mexique

Quand on démarre le véhicule, le témoin d'état de sac gonflable de passager s'allume avec ON (actif) ou OFF (inactif) ou le symbole correspondant et s'éteint à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche ON ou OFF ou le symbole correspondant, afin de donner des renseignements sur l'état du sac gonflable frontal du passager extérieur avant et du sac gonflable de genoux.

Si le mot ON (activé) ou le symbole correspondant du témoin d'état de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux peuvent se déployer.

Si le mot OFF (arrêt) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le système de détection a désactivé le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-20* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

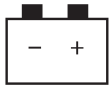

Sur certains véhicules, le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas, en tant que vérification de son bon fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré. Sur les véhicules dotés d'un combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin peut ne pas s'allumer lorsque le contact est mis.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La

batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Voir *Messages de tension et de charge de la batterie à la page 5-42*.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie

Un système d'ordinateur appelé diagnostics embarqués de seconde génération (OBD II) surveille le fonctionnement du véhicule pour garantir que les émissions restent à des niveaux favorables au maintien d'un environnement propre. Le témoin d'anomalie s'allume lorsque le véhicule est placé en mode de service uniquement, à titre de vérification de fonctionnement. Si cette lampe ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-18*.

Si le témoin d'anomalie s'allume pendant que le moteur est en marche, ceci indique qu'il y a un problème d'OBD II et qu'un diagnostic et un entretien peuvent être requis.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des dégâts plus graves. Ce système aide également le technicien à diagnostiquer correctement toute défaillance.

⚠ Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne

(Suite)

Attention (Suite)

sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Pour protéger le véhicule contre des dégâts plus graves :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.
- En cas de traction d'une remorque, diminuer la charge de la remorque dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, arrêter et faire stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- S'assurer que l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon est bien déposé si cet adaptateur a servi pour rajouter du carburant au véhicule. Se reporter à « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » sous *Remplissage du réservoir à la page 9-74*. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté posé sur le véhicule, favorisant ainsi l'évaporation du carburant dans l'atmosphère. Le témoin doit s'éteindre après quelques distances parcourues sans l'adaptateur.
- Vérifier que le carburant est de bonne qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement

moins efficace du moteur et peut causer un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié peut être requise pour éteindre le témoin.

Voir *Carburant à la page 9-71*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier le véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Selon votre région, il est possible que vous deviez participer aux programmes d'inspection et d'entretien du système antipollution pour votre véhicule. Pour l'inspection, le matériel d'essai du système d'émissions se branche au connecteur de liaison de données (DLC)

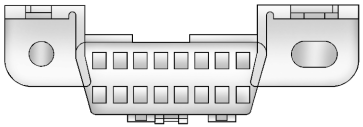

Le DLC se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant. Consulter votre concessionnaire au besoin.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin de panne est allumé avec le moteur en marche, ou si le véhicule est placé en mode de service uniquement et que le témoin de panne ne s'allume pas. Veuillez demander l'aide de votre concessionnaire pour vérifier le fonctionnement correct du témoin de panne.
- Le système de diagnostic embarqué (OBD II) détermine que les systèmes principaux du dispositif antipollution n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Le véhicule sera considéré comme n'étant pas prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie de 12 V a été remplacée récemment ou si elle est déchargée. Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes principaux du dispositif antipollution pendant une conduite normale. Ceci peut exiger plusieurs jours de

conduite normale. Si ceci a été fait et que le véhicule ne satisfait toujours pas à la vérification d'état de marche du système de diagnostic embarqué (OBD II), le concessionnaire peut se charger de préparer votre véhicule pour l'inspection.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.

BRAKE

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins.

⚠ Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours

(Suite)

Avertissement (Suite)

allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein de stationnement

PARK

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique ou dans un autre système.
Un message peut également s'afficher au centralisateur

informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-43*.

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique

Sur certains véhicules le témoin d'entretien de frein de stationnement électrique doit brièvement s'allumer lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). S'il ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il soit à même de signaler l'existence d'un problème. Pour les véhicules à combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin peut ne pas s'allumer lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche).

Si ce témoin reste allumé il existe un problème avec un système du véhicule qui fait fonctionner le système de frein de stationnement à un niveau réduit. Le véhicule peut encore rouler mais doit être conduit chez le concessionnaire dès que possible. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*. Si un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-43*.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si tel n'est pas le cas, le véhicule doit être révisé par le concessionnaire.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-26* et *Messages du circuit de freinage à la page 5-43*.

Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW)

Sur certains véhicules équipés du système d'avertissement de changement de voie (LDW), ce témoin orange s'allume brièvement lors du démarrage du véhicule. S'il ne le fait pas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint ensuite. Pour les véhicules à combiné d'instruments de niveau supérieur, ce témoin peut ne pas s'allumer lors du démarrage du véhicule.

Ce témoin devient vert lorsque le système est actif et prêt à fonctionner. Lorsque le système détermine que le véhicule quitte sa voie sans utilisation du clignotant, ce témoin devient orange et clignote.

Voir *Avertissement de changement de voie (LDW) à la page 9-69*.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Sur les véhicules équipés du Système d'alerte de collision avant (FCA), ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant. Ce témoin se trouve dans le centralisateur informatique de bord (CIB) sur les véhicules qui disposent d'un combiné d'instruments de base.

Ce témoin devient orange lorsque l'on suit de trop près le véhicule qui précède.

Voir *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-61*.

Indicateur de traction désactivée

Ce témoin s'allume brièvement lors du démarrage du véhicule. Si ce n'est pas le cas, faire diagnostiquer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint alors. Sur les véhicules dotés d'un combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin est dans la zone d'affichage et peut ne pas s'allumer lors du démarrage du véhicule.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-36*.

Témoin StabiliTrak[MD] arrêté

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les système TCS (système d'antipatinage à l'accélération) et de traction asservie sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et les systèmes StabiliTrak et les feux d'avertissement sont coupés.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-36*.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD]

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le TCS et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message CIB peut s'afficher. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une intervention sur le véhicule.

Si la lampe indicatrice/le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-36*.

Témoin de température du liquide de refroidissement

Sur certains véhicules, ce témoin s'allume brièvement lors du démarrage du véhicule. S'il ne le fait pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint. Pour les véhicules à combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin peut ne pas s'allumer lors du démarrage du véhicule.

⚠ Attention

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur à la page 10-24*.

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si ceci se produit, se garer et arrêter dès que possible le moteur. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-24*.

Témoin de pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages des pneus à la page 5-54*. Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-58*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-62*.

Témoin de pression d'huile pour moteur

⚠ Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin se trouve à côté de la jauge de carburant et s'affiche brièvement lorsque le contact est mis afin de contrôler son fonctionnement. Pour les véhicules dotés d'un combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin est dans la zone d'affichage et peut ne pas s'allumer lorsque le contact est mis.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité

Sur certains véhicules, le témoin du dispositif antidémarrage s'allume brièvement lors du démarrage du moteur. S'il ne le fait pas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint. Pour les véhicules à combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin peut ne pas s'allumer lors du démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement de l'antidémarrage à la page 2-21*.

Témoin de fonctionnement des feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Inverseur route/croisement à la page 6-3*.

Témoin de l'IntelliBeam[MD]

Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé.

Voir *Commandes de l'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL)

Ce témoin s'allume brièvement lors du démarrage du véhicule. Si ce n'est pas le cas, faire diagnostiquer le véhicule par votre concessionnaire. Pour les véhicules dotés d'un combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin est dans la zone d'affichage et peut ne pas s'allumer lorsque le contact est mis.

Ce témoin s'allume en cas de problème du système AFL. Il clignote lorsque le système commute entre les modes d'éclairage. Se reporter à *Éclairage avant adaptatif (AFL) à la page 6-5*.

Carillon de rappel des phares

Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de l'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique

Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction

et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Voir *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-41*.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif

Ce témoin est blanc si le régulateur de vitesse adaptatif (ACC, en option) est en fonction et prêt. Il devient vert lorsque l'ACC est réglé et actif. Voir *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-44*.

Témoin de porte entrouverte

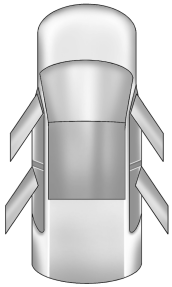

Pour les véhicules équipés de ce témoin, ce dernier s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de partir, s'assurer que toutes les portes sont bien fermées. Se reporter à *Messages de porte ouverte à la page 5-44* pour de plus amples renseignements.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Les affichages du CIB se trouvent dans les zones d'affichage interactives des côtés gauche et droit du groupe d'instruments. Les écrans montrent le statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande au volant du côté droit.

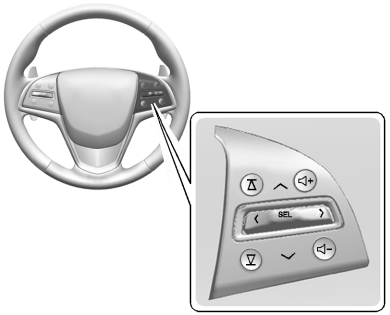

∧ ou ∨ : Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

< ou > : Appuyer pour basculer entre les zones d'affichage interactives du combiné. Appuyer sur < pour revenir au menu précédent.

SEL (sélection): Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options d'affichage d'informations au CIB

L'information affichée au CIB peut être activée ou désactivée au menu Settings (paramètres).

1. Appuyer sur SEL pendant l'affichage de la page Settings (paramètres) dans la zone d'affichage centrale du groupe d'instruments.
2. Faire défiler jusqu'à Info Pages (pages d'information) et appuyer sur SEL.
3. Appuyer sur ∧ ou ∨ pour parcourir la liste des informations affichables.
4. Appuyer sur SEL lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Affichages d'informations au CIB

On trouvera ci-dessous la liste de tous les affichages d'informations possibles au CIB. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles pour votre véhicule particulier.

Vitesse: Indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (milles/h).

Trajet 1 et Trajet 2 (combiné de base) / Trajet 1 ou Trajet 2 et consommation moyenne de carburant (combiné haut de gamme): Affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou milles (mi) depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

L'écran Consommation moyenne affiche la consommation moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km) ou en

milles par gallon (mi/g). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mi/g) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Pour réinitialiser la consommation moyenne et le compteur journalier, appuyer sur le bouton SEL et le maintenir lorsque cet écran est actif.

Autonomie: Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Consommation moyenne (combiné de base): Indique la consommation moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (L/100 km) ou en miles par gallon (mi/g). Ce chiffre est calculé sur la base des valeurs enregistrées en L/100 km (mi/g) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. La consommation moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL (sélection) et en le maintenant enfoncé pendant que cet affichage est actif.

Consommation instantanée: Indique la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (L/100 km) ou en miles par gallon (mpg). Ce chiffre reflète uniquement l'économie de carburant instantanée du véhicule et varie fréquemment avec les conditions de circulation.

Vitesse moyenne: Indique la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en miles par heure (mi/h). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL (sélection) et en le maintenant enfoncé pendant que cet affichage est actif.

Chronomètre: Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur SEL lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur SEL lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne. Pour remettre le chronomètre à zéro, appuyer sur SEL et le maintenir lorsque cet écran est actif.

Boussole (combiné d'instruments de base): Indique la direction vers laquelle le véhicule se dirige.

Flèche de virage: Indique le prochain changement de direction lors de l'utilisation du guidage d'itinéraire.

Temps de parcours: Indique la durée restante estimée de l'itinéraire en cours.

Distance jusqu'à la destination: Indique la distance jusqu'à la destination lors de l'utilisation du guidage d'itinéraire.

Limite de vitesse: Affiche la limite de vitesse actuelle sur les véhicules équipés du système de navigation. L'information pour cette page provient d'une base de données routières.

Avertissement de vitesse: Permet au conducteur de définir une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur SEL (sélection) lorsque l'avertissement de vitesse est affiché. Appuyer sur ∧ ou sur ∨ pour régler la valeur. Cette fonction peut être désactivée en appuyant sur SEL (sélection) et en le maintenant enfoncé lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, un avertissement contextuel s'affiche et un signal sonore peut retentir.

Vitesse définie pour le régulateur de vitesse: Indique la vitesse à laquelle le régulateur de vitesse automatique ou le régulateur de vitesse adaptatif (ACC, en option) est réglé.

Indicateur de distance de suivi / paramétrage d'écartement: La durée de suivie actuelle par rapport au véhicule précédent s'affiche comme valeur temporelle sur cette page lorsque la fonction ACC n'est pas engagée. Lorsque la fonction ACC a été engagée, la page d'indicateur de distance de suivi passe à la page de paramétrage de l'écartement. Cette page affiche le paramétrage actuel d'écartement ainsi que le témoin de véhicule précédent.

Tension de la batterie: Indique la tension de la batterie actuelle.

Suralimentation du moteur: Affiche la quantité de courant de suralimentation ajoutée.

Durée de vie de l'huile moteur: Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile.
Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile moteur à la page 5-46*. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-11*. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

L'écran de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut

pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Pour réinitialiser l'indication, appuyer sur et le maintenir pendant plusieurs secondes lorsque l'écran de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-14*.

Pression des pneus: Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilo-pascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-61* et *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-62*.

Compteur kilométrique du véhicule (combiné d'instruments de base): Affiche le compteur kilométrique.

Page vierge: L'écran page vierge permet de ne pas afficher d'informations dans une ou plusieurs zones d'affichage du CIB.

Affichage à tête haute (HUD)

⚠ Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

Si l'équipement comprend un HUD (affichage tête haute), certaines informations relatives au fonctionnement du véhicule sont projetées sur le pare-brise. L'image est projetée à travers la lentille HUD du haut du tableau de bord. L'information apparaît sous la forme d'une image centrée vers l'avant du véhicule.

⚠ Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55* et « Menu Paramètres du du combiné d'instruments » sous *Groupe d'instruments de bord à la page 5-12*.

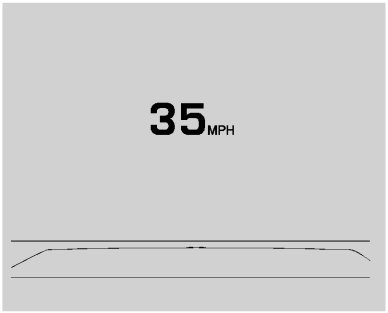

Affichage du HUD sur le pare-brise du véhicule

Le HUD peut afficher certaines des informations suivantes au sujet du véhicule ainsi que des messages et des alertes au sujet du véhicule :

- Vitesse
- Tachymètre
- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation
- Alerte de collision
- Régulateur automatique de vitesse
- Sortie de voie
- Bas niveau de carburant

Certains messages et alertes du véhicule affichés dans le HUD peuvent être effacés en utilisant les commandes au volant. Se reporter à *Messages du véhicule à la page 5-42*.

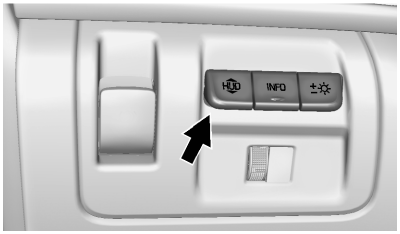

La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.

Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

HUD **(Réglage de l'image):** Presser vers le bas ou vers le haut pour centrer l'image HUD. Celle-ci ne peut être ajustée que verticalement et non pas horizontalement.

INFO **(Écran d'affichage):** Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression modifie l'affichage.

±☼ (intensité lumineuse de l'image): Lever vers le haut pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour assombrir l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour éteindre l'affichage

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.

Unités métriques

Unités anglaises

Affichage de la vitesse: Cet affichage indique la vitesse du véhicule (en unités anglo-saxones ou métriques), la limite de vitesse, la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif, l'avertissement de changement de voie et l'indicateur d'obstacle devant le véhicule. Certaines informations s'affichent uniquement sur les véhicules qui sont équipés de ces fonctions et lorsqu'elles sont actives.

Unités métriques

Unités anglaises

Système audio/Téléphone: La vitesse et les informations du système audio/téléphone sont affichées. La station radio actuelle, le type de média et les appels entrants seront affichés.

Toutes les vues HUD peuvent afficher brièvement l'information audio lorsque le conducteur utilise les commandes au volant pour régler les paramétrages audio qui apparaissent dans le groupe d'instruments.

Les appels téléphoniques entrants qui s'affichent au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.

Unités métriques

Unités anglaises

Navigation: Cet affichage inclut l'information au sujet de la vitesse avec l'information de navigation virage après virage. Le cap de la boussole est affiché lorsqu'un itinéraire de navigation n'est pas actif.

Les alertes de changement de direction de navigation affichées au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.

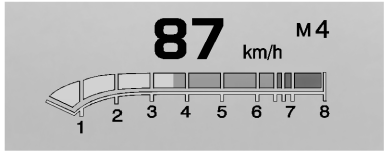

Unités métriques

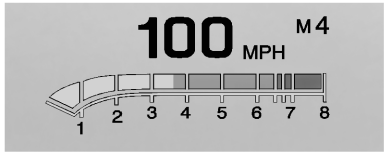

Unités anglaises

Performances: Cette vue affiche le compteur de vitesses, le compte-tours, les positions de boîte de vitesses et l'indicateur de changement de rapport.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Vérifier si :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement du pare-brise à la page 10-34*.

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages qui n'exigent pas de prendre immédiatement des mesures et de les effacer en appuyant sur SEL. Il est impossible d'effacer les messages exigeant des mesures immédiates tant qu'elles mont pas été prises. Tous les messages devraient être pris au sérieux, car le fait de les effacer ne corrige pas le problème pour autant.

Voici quelques-uns des messages du véhicule pouvant être affichés en fonction de l'équipement du véhicule.

Messages de tension et de charge de batterie

Économiseur de batterie actif

Ce message s'affiche lorsque le véhicule a détecté que la tension de batterie a chuté en-dessous d'un point raisonnable. Le système de protection contre la décharge de la batterie commence à réduire la consommation de dispositifs du véhicule, ce qui peut être constaté. Lorsque ces dispositifs sont désactivés, ce message s'affiche. Couper tous les accessoires non nécessaires pour permettre le rechargement de la batterie.

Batterie faible

Ce message s'affiche si la tension de la batterie est faible. Voir *Batterie à la page 10-29*.

Service. Système de chargement de la batterie

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du système de charge de la batterie. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Mode Transport activé

Ce message est affiché lorsque le véhicule est en mode transport. Certaines fonctions peuvent être désactivées dans ce mode, y compris le télédéverrouillage (RKE), le télédémarrage et le système d'alarme du véhicule. Amener le véhicule chez le concessionnaire afin de faire désactiver le mode transport.

Messages du circuit de frein

Niveau de liquide de frein bas

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *Liquide de frein à la page 10-28*.

Relâcher le frein de stationnement

Ce message s'affiche si le frein de stationnement électrique est serré pendant que le véhicule se déplace. Desserrer le frein avant d'essayer de rouler. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*.

Service. Système de freinage assisté

Ce message s'affiche lorsqu'un problème concerne le servofrein. Lorsque ce message s'affiche, la pédale de frein peut être plus dure et la distance d'arrêt plus longue. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour un entretien.

Service. Frein de Stationnement

Ce message s'affiche en cas de problème avec le frein de stationnement. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour une réparation.

Appuyer sur frein pour desserrer frein stationnement.

Ce message s'affiche lorsqu'on tente de relâcher le frein électrique de stationnement sans appuyer sur la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*.

Messages de boussole

Des tirets peuvent s'afficher si le véhicule perd temporairement la communication avec le système de positionnement global (GPS).

Messages de régulateur de vitesse

CROISIÈRE ADAPTATIVE RÉGLÉ À XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-44*.

Régulateur de vitesse à commande adaptative temporaire. non disponible

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Le système ACC ne doit pas faire l'objet d'un entretien.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-83*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Régulateur de vitesse fixé à XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse automatique est réglé. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-41*.

Pédale de l'accélérateur enfoncée. Autofreinage désactivé

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est actif et que le conducteur presse la pédale d'accélérateur. Lorsque ceci se produit, l'ACC ne freine pas. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-44*.

Service. Régulateur de vitesse adaptatif

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) doit être réparé. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

EMBRAYER À LA POSITION STATIONNEMENT AVANT DE SORTIR

Ce message peut s'afficher si le régulateur de vitesse automatique (ACC) est engagé en maintenant le véhicule à l'arrêt et que le conducteur tente de quitter le véhicule. Placer le véhicule en position de stationnement (P) avant de le quitter.

Messages de porte ouverte

Porte ouverte

Un symbole de porte ouverte est affiché au CIB pour indiquer la porte ouverte. Si le véhicule a quitté la position de stationnement (P), un

message DOOR OPEN est également affiché. Le message DOOR OPEN peut être affiché si le véhicule commence à bouger. Fermer complètement la porte.

Capot ouvert

Ce message s'affiche avec un pictogramme de capot ouvert lorsque le capot est ouvert. Fermer complètement le capot.

Coffre ouvert

Ce message s'affiche avec un symbole lorsque le coffre est ouvert. Fermer complètement le coffre.

Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur

A/C OFF ENGINE COOLANT HOT (climatisation arrêtée, liquide de refroidissement du moteur chaud)

Ce message s'affiche lorsque le liquide de refroidissement du moteur dépasse la température de fonctionnement normale. Pour éviter une contrainte accrue sur le moteur chaud, le compresseur du climatiseur est automatiquement désactivé. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale, le compresseur est réactivé. Le véhicule peut continuer à rouler.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

Surchauffe moteur Ralentir Moteur

Ce message s'affiche et une sonnerie retentit lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Le témoin de température de liquide de refroidissement du moteur s'allume également. Arrêter et laisser le véhicule tourner au ralenti jusqu'au refroidissement.

Moteur surchauffe. Ralentir Moteur

Ce message s'affiche et un carillon continu retentit si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur clignote. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile moteur

Vidanger huile moteur bientôt

Ce message s'affiche quand l'huile moteur doit être remplacée. Quand l'huile moteur est remplacée, veiller à réinitialiser le système de durée de vie de l'huile. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-14*, *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*, *Huile moteur à la page 10-11* et *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

Température de l'huile moteur élevée. Ralentir le moteur

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Niveau bas pour l'huile moteur. Ajouter de l'huile

Sur certains véhicules, ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur peut être trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau n'est pas bas et que ce message reste affiché, amener le véhicule chez le concessionnaire pour un entretien. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-11*.

Pression huile basse. Arrêter moteur

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Messages de puissance du moteur

Puissance moteur réduite

Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages du circuit d'alimentation en carburant

Niveau carburant bas

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. Faire l'appoint dès que possible.

Messages de clé et de serrure

Aucune télécommande détectée

Lorsque la batterie de l'émetteur est faible. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une batterie d'émetteur faible » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Aucune clé à distance n'a été détectée. Placez la clé dans la poche de l'émetteur, puis faites démarrer le véhicule.

Ce message s'affiche lors d'une tentative de démarrage du véhicule sans détection de télécommande RKE. La pile de la télécommande peut être déchargée. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile de télécommande déchargée » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Aucune télécommande détectée. Appuyer sur frein pour redémarrer

Ce message est affiché en tentant de couper le contact alors que la commande à distance n'est plus détectée. Un nouveau démarrage est autorisé sans commande à distance pendant cinq minutes. Pressez la pédale de frein pour faire redémarrer le véhicule.

NUMBER OF KEYS PROGRAMMED (NOMBRE DE CLÉS PROGRAMMÉES)

Ce message s'affiche lors de la programmation de nouvelles clés pour le véhicule.

Télécommande laissée dans le véhicule

Ce message s'affiche lorsque la télécommande est abandonnée dans le véhicule.

Remplacer pile dans télécommande

Ce message s'affiche quand la pile de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit être remplacée.

Messages de lampes

AFL (ADAPTIVE FORWARD LIGHTING) LAMPS NEED SERVICE (PHARES DIRECTION ADAPTATIFS AVANT)

Ce message s'affiche lorsque le système AFL est désactivé et doit être réparé. Consulter votre concessionnaire. Se reporter à *Éclairage avant adaptatif (AFL) à la page 6-5*.

Éclairage automatique activé/ désactivé

Ce message s'affiche lorsque la commande des feux extérieurs est en position AUTO et que les feux sont mis en ou hors fonction. Se reporter à *Système de phares automatiques à la page 6-4*.

Défaillance du clignotant XXX

Lorsque l'un des clignotants est hors fonction, ce message s'affiche pour indiquer l'ampoule à remplacer. Se reporter à *Remplacement d'ampoule à la page 10-35* et *Ampoules de rechange à la page 10-37*.

Clignotant activé

Ce message s'affiche si le clignotant est resté allumé. Mettre hors fonction le clignotant.

Messages de dispositif de détection d'objet

RADARS 24 GHZ DÉSACTIVÉS

Ce message s'affiche lorsque l'on roule dans certaines zones où peuvent se produire des interférences avec le radar. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et le système de freinage d'urgence actif peuvent ne pas fonctionner ou ne pas fonctionner correctement. Un entretien du véhicule n'est pas nécessaire.

PRÉPARATION DE COLLISION AUTOMATIQUE DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été désactivé. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-64*.

PRÉPARATION DE COLLISION AUTOMATIQUE RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été réglé sur le paramètre « Alerte ». Ce paramètre désactive la plupart des fonctions de freinage automatique du dispositif de préparation automatique à la collision. Une certaine capacité de freinage automatique de dernier recours est toujours fournie avec le paramètre « Alerte » mais les probabilités de déclenchement d'un freinage sont moindres. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-64*.

PRÉPARATION DE COLLISION AUTOMATIQUE NON DISPONIBLE

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage d'urgence actif a été indisponible pendant un certain temps. L'entretien de ce système n'est pas requis.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-83*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Ce message peut également être affiché en cas de problème du système StabiliTrak.

Alerte de collision avant désactivée

Ce message s'affiche lorsque l'alerte de collision avant a été désactivée.

Caméra avant obstruée. Nettoyer le pare-brise

Ce message s'affiche en cas d'obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème. Le système d'avertissement de changement de voie ne fonctionnera pas. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et le système de freinage d'urgence actif peuvent ne pas fonctionner ou ne pas fonctionner correctement.

Avertissement de changement de voie non disponible

Ce message s'affiche lorsque l'on tente d'activer le système d'avertissement de changement de voie (LDW) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Un entretien du système LDW n'est pas requis.

Ce message peut être dû à une obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème.

Aide stationnement désactivé

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance au stationnement a été désactivé ou dans une situation temporaire ayant désactivé le système.

Autofreinage arrière et Aide stationnement non disponible

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation des fonctions de stationnement et de recul du système d'assistance du conducteur lorsque celles-ci sont temporairement indisponibles. Un entretien du système n'est pas requis.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur à la page 10-83*.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Voir *Systèmes d'assistance du conducteur à la page 9-54*.

SERVICE. PRÉPARATION AUTOMATIQUE DE COLLISION

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

SERVICE. SYSTÈME DE CONDUITE ASSISTÉE

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA), le système de freinage d'urgence actif, les systèmes d'assistance au freinage ou au recul et/ou le système d'avertissement de changement de voie (LDW) peuvent ne pas fonctionner. Ne pas utiliser ces systèmes tant que le véhicule n'a pas été réparé.

Service. Caméra Avant

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Ne pas utiliser les fonctions d'avertissement de changement de voie (LDW) et d'alerte de collision avant (FCA). Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Service. Aide Stationnement

Ce message s'affiche en cas de problème du système d'assistance au stationnement. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

SERVICE. FREIN AUTO ARRIÈRE ET AIDE AU STATIONNEMENT

Ce message s'affiche en cas de problème des fonctions de stationnement et de recul du système d'assistance du conducteur. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement ou les manoeuvres de recul. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Système alert angle mort désactivé

Ce message indique que le conducteur a désactivé le système d'avertissement d'angle mort (SBZA).

Service. Système alerte angle mort

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Les dispositifs d'avertissement d'angle mort (SBZA) et d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) ne fonctionneront pas. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Système surveillance angle mort non disponible

Ce message indique que l'avertissement d'angle mort (SBZA) et l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) sont désactivés, soit parce que le capteur est obstrué et ne peut détecter les véhicules dans l'angle mort, soit parce que le véhicule se trouve en terrain ouvert, comme un désert par exemple, où il ne dispose que de de données insuffisantes pour un fonctionnement normal. Ce message peut également être généré en cas de forte pluie ou de route détrempée. Le véhicule ne requiert aucune réparation. Pour le nettoyage, se reporter à « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-83*.

Messages du système de commande suspension

Traction intégrale désactivée

Si votre véhicule dispose de la traction intégrale (AWD), ce message s'affiche lorsqu'une condition temporaire rend le système AWD indisponible. Votre véhicule fonctionnera en deux roues motrices (2WD). Ceci peut être causé par :

- Une perte de signal de vitesse de roue ou du véhicule
- Une surchauffe du système AWD
- Certaines conditions électriques du véhicule

Ce message disparaît lorsque les conditions ci-dessus ne sont plus présentes et que le message d'avertissement est réinitialisé.

Voir *Traction intégrale à la page 9-32*.

Service. Traction intégrale

Ce message s'affiche en cas de problème de système de traction intégrale (AWD). Votre véhicule fonctionnera en deux roues motrices (2WD). Ceci peut être causé par :

- Un problème électronique
- Des plateaux d'embrayage usés ou surchauffés
- Divers problèmes électriques

Le système peut exiger une intervention. Consulter votre concessionnaire.

SERVICE. STABILITRAK

Ce message s'affiche en cas de problème du système StabiliTrak. Se reporter à *Antipatinage/ commande électronique de stabilité à la page 9-36*.

Service. Système de suspension

Ce message s'affiche en cas de problème au niveau du système MagneRide[MC]. Se reporter à *Commande de mode conducteur à la page 9-38*. S'adresser au concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Service. Traction asservie

Ce message s'affichera en cas de problème du système de traction asservie (TCS). Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-36*.

Traction asservie désactivée

Ce message peut s'afficher lorsque le système anti-dérapage (TCS) a été désactivé. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-36*.

Traction asservie activé

Ce message peut s'afficher lorsque le système d'anti-dérapage (TCS) a été activé. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-36*.

Messages de système de sac gonflable

Service. Coussin sécurité gonflable

Ce message s'affiche en cas de problème de sac gonflable. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages relatifs à la ceinture de sécurité

Serrage automatique de ceinture de sécurité non disponible

Ce message s'affiche lorsque le système de serrage automatique de ceinture de sécurité devient indisponible. Ceci peut être dû à une situation temporaire.
Si l'affichage du message se prolonge, consulter votre concessionnaire.

Serrage automatique de ceinture de sécurité

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système de serrage automatique de ceinture de sécurité.

Messages de sécurité

Tentative de vol

Ce message s'affiche si le véhicule détecte une tentative de vol.

Messages de réparation du véhicule

Service. Système de climatisation

Ce message s'affiche en cas de problème du système de climatisation. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour un entretien.

Service. Direction assistée

Ce message s'affiche en cas de problème du système de climatisation. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour un entretien.

Service. Verrouillage volant

Ce message s'affiche en cas de problème de verrouillage de la colonne de direction. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour un entretien.

Entretenir le véhicule bientôt

Ce message s'affiche en cas de problème du véhicule. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour un entretien.

Messages de démarrage du véhicule

Activer frein pr démarrer

Ce message s'affiche si vous tentez de démarrer avant d'appuyer sur la pédale de frein.

Service. Système de démarrage sans clé

Ce message s'affiche en cas de problème du système de démarrage par bouton-poussoir. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Tourner le volant et redémarrer

Ce message peut s'afficher lorsque l'on tente de démarrer le véhicule mais que la colonne reste bloquée. Essayer de tourner le volant en démarrant le véhicule pour débloquer la colonne de direction. Si le véhicule ne démarre toujours pas, tourner le volant dans l'autre sens et tenter à nouveau de démarrer le véhicule.

Messages de pneu

Service. Système de surveillance de la pression des pneus

Ce message s'affiche si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) présente un problème. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-62*.

Apprentissage pneu en cours

Ce message s'affiche lorsque le système est en cours d'apprentissage de nouveaux pneus. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-62*.

Pression de pneu basse. Ajouter de l'air au pneu

Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus est faible.

Ce message affiche en outre LEFT FRONT, RIGHT FRONT, LEFT REAR ou RIGHT REAR (avant gauche, avant droit, arrière gauche ou arrière droit) pour indiquer l'emplacement du pneu dégonflé.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume également. Voir *Témoin de pression des pneus à la page 5-31*.

Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, arrêter dès que possible. Gonfler les pneus en ajoutant de l'air pour atteindre la pression mentionnée sur l'étiquette d'information au sujet des pneus et du chargement. Voir *Pneus à la page 10-48*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-13* et *Pression des pneus à la page 10-58*.

Plusieurs messages au sujet de la pression des pneus peuvent s'afficher simultanément. Le CIB affiche également les valeurs de pression des pneus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

Messages de la boîte de vitesses

Service. Transmission

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec la boîte de vitesses. Consulter votre concessionnaire.

Changement vitesse refusé

Ce message s'affiche lorsque la commande de changement de vitesse du conducteur (DSC) est utilisée et que l'on essaie de passer une vitesse mal appropriée à la vitesse du véhicule et au régime du moteur (tr/min). Se reporter à *Mode manuel à la page 9-30*.

Embrayer à la position Stationnement

Ce message s'affiche lorsqu'il est nécessaire de sélectionner la position de stationnement (P), notamment en tournant le contact en position d'arrêt alors que le sélecteur de rapport occupe une autre position.

Surchauffe de la boîte de vitesses.Ralentir moteur

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaît quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Messages de rappel du véhicule

Gel possible. Conduire avec prudence

Ce message s'affiche en cas de gel.

Messages de vitesse du véhicule

Limite de vitesse dépassée

Ce message est affiché lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse sélectionnée. Se reporter à « Avertissement de vitesse » sous *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

Vitesse du véhicule limitée

Ce message s'affiche dans certaines situations où il existe un problème et que la vitesse du véhicule est limitée.

Messages du liquide de lave-glace

Liquide lave-glace bas. Ajouter du liquide

Ce message peut s'afficher lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-26*.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Commandes du système audio du système Infodivertissement

Pour accéder au menu de personnalisation :

1. Appuyer sur Réglages sur la page d'accueil de l'écran du système infodivertissement.
2. Appuyer sur la fonction voulue pour afficher une liste des options disponibles.
3. Appuyer pour sélectionner le réglage de fonction voulu.

4. Appuyer sur le bouton d'écran de retour ❮ Retour pour revenir au menu précédent.

Menus de personnalisation

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Heure et date
- Langue [Language]
- Mode de verrouillage
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth
- Voix
- Écran
- Caméra de recul
- Rétablir réglages usine
- Info logiciel

Chaque menu est détaillé dans l'information suivante.

Heure et date

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge à la page 5-7*.

Langue [Language]

Sélectionner langue puis sélectionner parmi les langues disponibles.

La langue sélectionnée s'affiche sur le système et la reconnaissance vocale fonctionne avec la langue sélectionnée.

Mode de verrouillage

Ceci verrouille le système infodivertissement, les commandes d'infodivertissement et le compartiment de rangement de l'écran.

Pour activer ou désactiver le mode Valet, entrer un code à quatre chiffres sur le clavier. Appuyer sur Confirmer pour accéder à l'écran de confirmation. Entrer à nouveau le code à quatre chiffres. Appuyer sur Verrouiller pour verrouiller le système. Entrer le code à quatre chiffres pour déverrouiller le système. Appuyer sur le bouton d'écran Retour pour retourner au menu précédent.

Radio

Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu Radio et les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de pages favorites
- Volume auto.
- Confirmation tactile audible
- Audio Pilot Bose
- Vol. max. à la mise en marche

Gérer les favoris

Ceci permet de modifier les favoris. Se reporter à « Gestion des favoris » dans « Paramètres » sous « Radio » dans le guide du système infodivertissement.

Nombre de pages favorites

Appuyer pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher.

Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement ajuste automatiquement le nombre de favoris affichés.

Volume auto.

Cette fonction règle le volume sur base de la vitesse du véhicule.

Sélectionner Désactivé, Bas, Moyen-bas, Moyen, Moyen-haut ou Haut.

Confirmation tactile audible

Cela permet d'activer ou de désactiver le retour de touche audible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Audio Pilot Bose

Cette fonction règle le volume selon le niveau de bruit dans le véhicule. Se reporter à « Technologie de compensation de bruit Audio Pilot Bose » sous « Réglage du système infodivertissement » dans le guide du système infodivertissement.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Vol. max. à la mise en marche

Cette fonction permet de définir le volume maximum au démarrage. Si le véhicule est démarré alors que le volume est supérieur à ce niveau, le volume est réglé sur ce niveau. Pour définir le volume maximum au démarrage, appuyer sur + ou − pour l'augmenter ou le diminuer.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité de l'air
- Systèmes collision / détection
- Confort et commodité
- Éclairage
- Verrouillage électr. portes
- Verr., déverr., démarr. à dist.

Climatisation et qualité de l'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de vent. max. en auto.
- Capteur de qualité d'air
- Désembuage automatique

Vitesse de vent. max. en auto.

Cette fonction règle la vitesse maximale du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Moyen ou Haut.

Capteur de qualité d'air

Ceci permet de sélectionner le fonctionnement du capteur de qualité d'air, sur une sensibilité élevée ou faible.

Sélectionner Désactivé, Faible sensibilité ou Sensibilité élevée.

Désembuage automatique

Sur la position de marche, le désembuage avant réagit automatiquement aux conditions de température et d'humidité qui peuvent causer la buée.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Systèmes collision / détection

Sélectionner le menu des systèmes de collision/détection et ceci peut s'afficher :

- Type d'alerte
- Préparat. collision autom.
- Avertissement "Voie libre"
- Alerte angle mort
- Alerte circulation arrière

Type d'alerte

Cette fonction permet de définir les alertes de collision sur des bips sonores ou des vibrations du siège. Ce réglage affecte toutes les alertes de collision, y compris :

- Alerte collision frontale
- Lane Departure Warning (Avertissement de changement de voie)
- Régulateur de vitesse à commande adaptative
- Parking Assist (assistance au stationnement)
- Backing Warning (Avertissement de recul)

Sélectionner Alerte sonore ou Alerte sous le siège.

Préparat. collision autom.

Cette fonction active ou désactive la fonction Alerte collision frontale, ainsi que la possibilité de Freinage automatique de la fonction Préparat. collision autom.. Avec le paramètre d'alerte et de frein, la fonction Alerte collision frontale et la possibilité de Freinage automatique de la fonction Préparat. collision autom. sont disponibles. Le paramètre d'Alerte désactive la plupart des fonctions de freinage automatique de la fonction Préparat. collision autom.. Une partie de la capacité de freinage automatique de dernière seconde est encore disponible avec le paramètre d'Alerte, mais est beaucoup moins susceptible de se déclencher dans la plupart des conditions. L'arrêt (Off) désactive toutes les possibilités d' Alerte collision frontale et de Freinage automatique de la fonction de Préparat. collision autom.. Se reporter à *Système de freinage d'urgence actif à la page 9-64*.

Sélectionner Désactivé, Alert & Brake ou Alerte.

Avertissement "Voie libre"

Ce dispositif fournit un rappel émis par le régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il a arrêté complètement le véhicule derrière un autre véhicule à l'arrêt et que le véhicule roule. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif à la page 9-44*.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte angle mort

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Avertissement angle mort (SBZA) à la page 9-67*.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte circulation arrière

Ceci active ou désactive la fonction Alerte circulation arrière. Se reporter à *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Confort et commodité

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rappel auto. de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Rétrovis. basculant marche arr.
- Essuie-glace à capteur de pluie

Rappel auto. de mémorisation

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé, Activé - Porte conduct. ouverte ou Activé - À la mise de contact.

Options sortie aisée

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Appuyer sur + ou - pour régler le volume.

Rétrovis. basculant marche arr.

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé, Activé - conducteur et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Essuie-glace à capteur de pluie

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lumières pour localiser véh.
- Éclairage à la descente
- Feux de route automatiques

Lumières pour localiser véh.

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs quand la touche de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage à la descente

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Désactivé, 30 Secondes, 60 Secondes ou 120 Secondes.

Feux de route automatiques

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Verrouillage électr. portes

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Ne pas verrouiller porte ouverte
- Verrouillage auto. des portes
- Verrouil. retardé des portes

Ne pas verrouiller porte ouverte

Lorsqu'elle est activée, cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque celle-ci est ouverte. Si Désactivé est sélectionné, le menu Verrouil. retardé des portes sera disponible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Verrouillage auto. des portes

Lorsque cette fonction est activée, les portes se déverrouillent automatiquement lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Verrouil. retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Verr., déverr., démarr. à dist.

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Déverr.à dist., signal lumineux
- Confirm. verrouillage à distance
- Déverr. portes à distance
- Refroid. sièges, démarr. à dist.
- Chauff. siège au démarr. à dist.
- Déverrouillage passif portes
- Verrouillage passif des portes
- Alerte télécomm. dans véhicule

Déverr.à dist., signal lumineux

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désactivé ou Appel de feux.

Confirm. verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désactivé, Éclairage et klaxon, Seulement éclairage ou Seulement klaxon.

Déverr. portes à distance

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Refroid. sièges, démarr. à dist.

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Chauff. siège au démarr. à dist.

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges chauffés lors d'un démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage passif portes

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage passif des portes

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Sélectionner Désactivé, Verrouill. confirmé par klaxon ou Activé.

Alerte télécomm. dans véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler nouvel appareil
- Gestion des appareils
- Sonneries
- Numéros de messagerie vocale

Jumeler un nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à « Jumelage », dans « Commandes d'infodivertissement » sous « Bluetooth », dans le manuel d'infodivertissement.

Gestion des appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries

Appuyer pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone ne doit pas être connecté pour modifier la sonnerie.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Le numéro de messagerie vocale peut être modifié en sélectionnant EDIT (modifier) ou en appuyant sur le bouton EDIT et en tapant un nouveau numéro puis en sélectionnant SAVE (enregistrer) ou en appuyant sur le bouton SAVE.

Voix

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Seuil de fiabilité
- Longueur de l'invite
- Confirmation vocale, vitesse

Seuil de fiabilité

Cette fonction permet d'ajuster la sensibilité du système de reconnaissance vocale.

Sélectionner Confirmer fréquemment ou Confirmer moins fréquemment.

Longueur de l'invite

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Court ou Long.

Confirmation vocale, vitesse

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Lent, Moyen ou Rapide.

Écran

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Mode
- Détection de proximité
- Calibrer écran tactile
- Éteindre l'écran

Mode

Sélectionner pour changer l'écran d'affichage pour la conduite de jour ou de nuit.

Sélectionner Auto, Jour ou Nuit.

Détection de proximité

En fonction, certains boutons et fonctions d'écran deviennent visibles lorsqu'une main s'approche de l'écran.

Sélectionner Désactivé, Activé ou Activé - carte seulement.

Calibrer écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Éteindre l'écran

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Appuyer n'importe où dans la zone d'affichage ou sur n'importe quel bouton de la façade pour réactiver l'affichage.

Caméra arrière

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage
- Alerte circulation arrière
- Symboles aide stationn. arr.

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.

Alerte circulation arrière

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.

Symboles aide stationn. arr.

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-55*.

Restaurer réglages par défaut

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Restaurer réglages véhicule
- Suppr. données personnelles
- Restaurer réglages radio

Restaurer réglages véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages du véhicule.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Suppr. données personnelles

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Supprimer ou Annuler.

Restaurer réglages radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages de radio.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Information logicielle

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

Système de télécommande universelle

Voir *Déclaration de fréquences de radio à la page 13-18*.

Programmation du système de télécommande universelle

S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire ces instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour tout renseignement concernant la programmation du système de télécommande universelle, appeler le 1-800-355-3515 ou visiter www.homelink.com.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

   Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.
3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
   - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
   - Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.

- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.

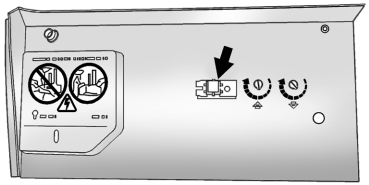

Bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire)

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire) à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire). L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou de l'aide à la programmation, appeler le numéro 1-800-355-3515 ou visiter le site www.homelink.com.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

✍ NOTES

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 6-1
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-3
Commande de feux de route et feux de croisement 6-3
Appel de phares 6-4
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Système de phares automatiques 6-4
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-5
Feux de détresse 6-6
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-6

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 6-7
Plafonniers 6-7
Lampes de lecture 6-7

Caractéristiques d'éclairage
Éclairage d'entrée 6-8
Éclairage de sortie 6-8
Gestion de la charge de la batterie 6-9
Protection de l'alimentation de batterie 6-9
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-10

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le levier des clignotants.

Faire tourner la commande aux positions suivantes :

⏻ **(arrêt):** Les feux s'éteignent. Le bouton retourne automatiquement en position AUTO (automatique) lorsqu'il est relâché. Replacer la commande en position ⏻ pour réactiver le mode automatique.

Au Canada, les phares se rallument automatiquement lorsque que le levier des vitesses quitte la position de stationnement (P).

AUTO (automatique): Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

(feux de stationnement): Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

(phares): Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Système IntelliBeam[MD]

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.

Ce témoin s'allume sur le combiné d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam

Pour activer le système IntelliBeam, avec le levier de clignotant de voie en position neutre, tourner la commande de feux extérieurs sur AUTO. Le témoin de feux de route allumés apparaît sur le combiné d'instruments quand les feux de route sont allumés.

Conduire avec Intellibeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).
- Le levier des clignotants est déplacé vers l'avant à la position des feux de route ou l'appel de phares est utilisé. Se reporter à *Inverseur route/croisement à la page 6-3* et *Avertisseur de dépassement à la page 6-4*.

- Le système IntelliBeam peut être désactivé par l'inverseur route/croisement ou la fonction d'appel de phare. Dans ce cas, l'inverseur route/croisement doit être activé deux fois en cinq secondes pour réactiver le système de feux IntelliBeam. Le témoin du combiné d'instruments s'allume pour indiquer la réactivation du système IntelliBeam.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Le(s) phare(s) de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont recouverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur lumineux.
- Le pare-brise de votre véhicule est couvert de glace, de saleté, de buée ou d'autres projections.
- Votre véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Vous conduisez sur route sinueuse ou escarpée.

Vous pouvez avoir à désactiver manuellement les feux de route en allumant les feux de croisement dans les conditions précitées.

Cette fonction peut être activée et désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un carillon d'avertissement retentit si la commande d'éclairage extérieur reste activée en position phares ou feux de stationnement et que la porte du conducteur est ouverte alors que le contact est coupé.

Commande de feux de route et feux de croisement

(inverseur feux de route/feux de croisement): Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour repasser aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.

Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Appel de phares

Cette fonction permet l'utilisation des feux de route pour indiquer au conducteur devant vous que vous voulez dépasser.

Pour l'utiliser, tirer le levier de clignotants vers vous et le maintenir ainsi. Quand ceci est fait, voici se qui se produit :

- Si les feux sont éteints ou en mode de feux de croisement, les feux de route s'allumeront. Ils resteront allumés aussi longtemps que le levier est maintenu dans cette position. Relâcher le levier pour les éteindre.
- Si les phares sont en mode feux de route, ils passent en mode feux de croisement.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

La fonction dédiée FCJ est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est à la position AUTO (automatique).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.
- Le frein de stationnement n'est pas serré ou le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord et les autres dispositifs d'éclairage resteront éteints.

Les FCJ s'éteignent lorsque les phares sont mis en position ⏻ ou lorsque le contact est coupé.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares s'allument automatiquement.

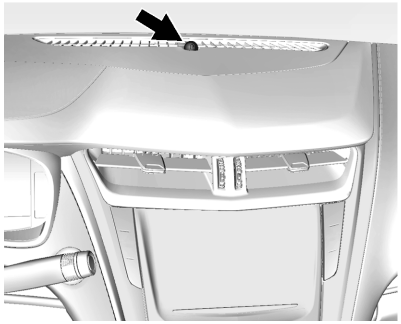

Il peut exister un capteur de lumière sur le haut du tableau de bord ou sur le pare-brise, près du rétroviseur intérieur (option). Ne pas couvrir le capteur sinon les phares risquent de s'allumer lorsque ceci n'est pas nécessaire.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ⏻ et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur à ⏻ ou AUTO pour désactiver cette fonction.

Éclairage avant adaptatif (AFL)

Sur les véhicules équipés du systèmeAFL, les phares pivotent horizontalement pour mettre un éclairage plus large de la route dans les virages. Pour activer l'AFL, placer la commande des feux extérieurs du levier des clignotants en position AUTO. En déplaçant la commande hors de la position AUTO, cela désactivera le système. L'AFL entrera en fonction lorsque la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h (2 milles/h). L'AFL ne fonctionne pas en marche arrière (R). L'AFL ne fonctionne pas immédiatement après le démarrage du véhicule. Il faut parcourir une courte distance pour étalonner l'AFL. Se reporter à *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Feux de détresse

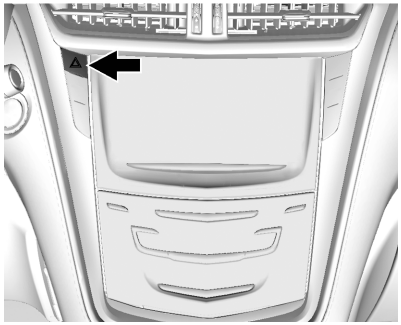

⚠ **(feux de détresse):** Appuyer sur ce bouton de la console centrale pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Les feux de détresse sont activés automatiquement en cas de déploiement des sacs gonflables.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

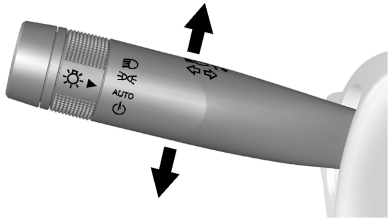

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Maintenir le levier jusqu'à la fin du changement de voie. Si le levier est momentanément pressé et relâché, le clignotant se déclenche trois fois.

Le signal de changement de direction et de voie peut être désactivé manuellement en replaçant le levier à sa position d'origine.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-38*.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

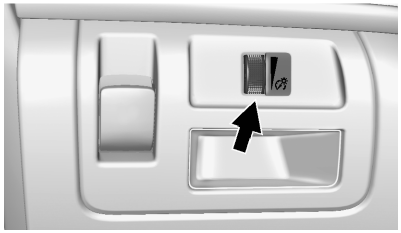

Il est possible de régler l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et des commandes du volant.

Éclairage du tableau de bord: Déplacer la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

La luminosité des affichages s'ajustent automatiquement en fonction de la lumière extérieure. La commande d'éclairage du combiné d'instruments règle le niveau le plus bas auquel seront automatiquement réglés des affichages.

Plafonniers

Les plafonniers sont dans la console suspendue.

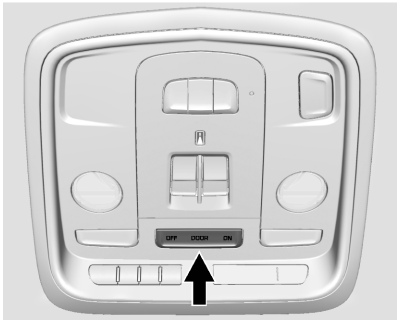

Pour modifier les paramétrages de plafonnier, agir comme suit :

OFF: Éteint la lampe même si une porte est ouverte.

DOOR: La lampe s'allume lorsqu'une porte est ouverte.

ON (marche): Allume la lampe.

Lampes de lecture

Il existe une lampe de lecture avant et une lampe de lecture arrière dans la console suspendue et au-dessus des portes de passager arrière. Ces lampes s'allument lorsqu'une porte est ouverte.

Pour allumer ou éteindre les lampes de lecture :

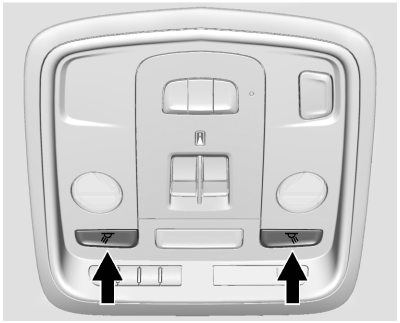

Appuyer sur ou près de chaque lampe de lecture dans la console suspendue.

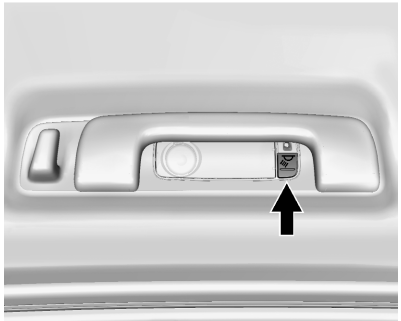

Appuyer sur le bouton placé près de chaque lampe de lecture de passager arrière.

Pour plus d'informations sur l'éclairage, se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-7*.

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée

Les phares, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les feux de marche arrière, les plafonniers et la plupart des lampes intérieures s'allument brièvement de nuit lorsqu'on appuie sur sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-18*. Les feux extérieurs s'éteignent après environ 30 secondes, puis les plafonniers et les autres lampes de l'habitacle s'éteignent progressivement. L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement en déplaçant le commutateur d'allumage hors de la position OFF (arrêt) ou en appuyant sur sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Éclairage de sortie

Les phares, les feux arrière, les feux de stationnement, les feux de recul et les lampes de plaque d'immatriculation s'allument la nuit ou dans les zones sombres lorsque la clé est retirée du contact. Les plafonniers s'allument également lorsque la clé est retirée du contact. Les feux extérieurs et les plafonniers restent allumés après la fermeture de la porte pendant une période déterminée, puis s'éteignent automatiquement.

En cas d'accès sans clé, les feux et les plafonniers s'allument automatiquement quand la porte du conducteur est ouverte après que le contact a été coupé. Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-18*.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter la surcharge. Le voltmètre ou l'indication de tension du centralisateur informatique de bord (CIB) peut montrer cette différence qui est normale. En cas de problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et insensibles sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB. Il est recommandé de réduire la consommation électrique. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

Protection de l'alimentation de batterie

Le dispositif de protection contre la décharge de la batterie est conçu pour protéger la batterie du véhicule.

Si des lampes intérieures restent allumées alors que le contact est coupé, le dispositif de protection contre la décharge de la batterie éteint automatiquement ces lampes après un certain temps.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les lampes extérieures s'éteignent au bout de 10 minutes après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position OFF (arrêt) puis la retourner en position de feux de stationnement ou phares.

Pour garder les lampes allumées plus de 10 minutes, le contact doit être en mode ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).

Système Infodivertissement

Introduction

Infodivertissement 7-1

Introduction

Infodivertissement

Se reporter au manuel d'Infodivertissement pour de plus amples informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Il inclut également des informations sur les paramétres.

7-2 Système Infodivertissement

✍ NOTES

Commandes de la climatisation

Systèmes de commande de la climatisation
Commande de climatisation automatique à deux zones . . . 8-1
Système de régulation de la climatisation arrière 8-7

Bouches d'aération
Bouches d'aération 8-10

Entretien
Filtre à air de l'habitacle 8-11
Entretien 8-11

Systèmes de commande de la climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

Les boutons de commande de climatisation et l'écran tactile sont utilisés pour régler le chauffage, le refroidissement et la ventilation.

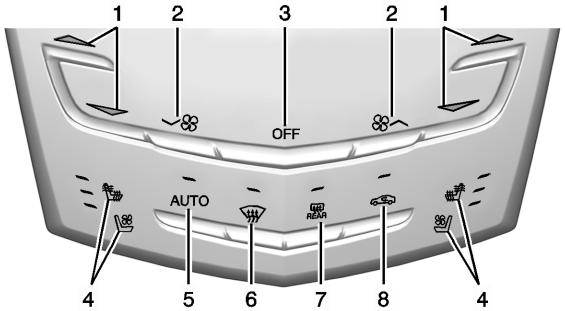

Boutons de commande de climatisation

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. OFF (hors fonction) (ventilateur)
4. Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option)
5. AUTO (Fonctionnement automatique)
6. Dégivrage

8-2 Commandes de la climatisation

7. Désembueur de lunette arrière
8. Recyclage

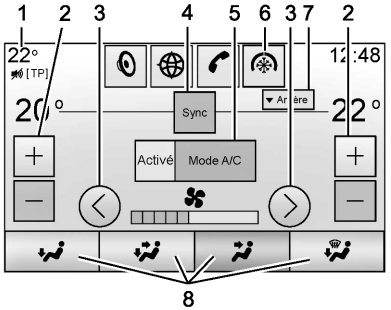

Commandes de l'écran tactile pour la climatisation

1. Affichage de la température extérieure
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager
3. Commande du ventilateur
4. SYNC (température synchronisée)
5. Mode A/C (climatisation)
6. Sélection de la commande de climatisation (bouton du plateau d'application)
7. Arrière (écran tactile de commande de climatisation arrière)
8. Bouton de mode de distribution d'air

Écran tactile de commande de climatisation

Il est possible de contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, la température côté conducteur et passager et les réglages SYNC en appuyant sur CLIMATE sur l'écran d'accueil d'infodivertissement ou sur le bouton de climatisation du plateau d'application de l'écran tactile. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qui s'affiche. Se reporter au manuel d'infodivertissement.

Écran d'état de la commande de climatisation

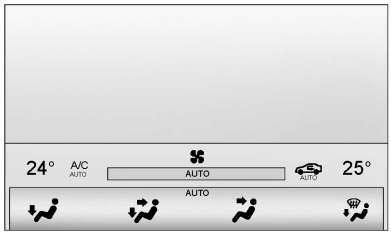

L'écran d'état de la commande de climatisation s'affiche brièvement lorsque les boutons de commande de climatisation de la façade sont réglés. On peut régler le mode de distribution d'air sur l'écran d'état de la commande de climatisation.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Quand le témoin est allumé ou AUTO s'affiche sur l'écran tactile, le système est en mode de fonctionnement entièrement automatique. Si le mode de distribution d'air ou les paramètres du ventilateur sont réglés manuellement, le témoin de fonctionnement automatique s'éteint et l'écran affiche les réglages sélectionnés. Le fonctionnement automatique peut être désactivé individuellement pour les paramètres de climatisation.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser le système se stabiliser. Ensuite, régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas.

Appuyer sur pour sélectionner le recyclage ; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Il est possible de passer des unités anglo-saxonnes aux unités métriques à travers le groupe d'instruments. Se reporter à « Menu Réglages de groupe d'instruments » sous *Groupe d'instruments à la page 5-12*.

OFF (hors fonction) (ventilateur): Presser pour mettre le ventilateur en ou hors fonction. Il est encore possible de régler la commande de température et le mode de distribution d'air.

△ / ▽ (Commandes de température côté conducteur et côté passager): On peut régler la température séparément pour le conducteur et pour le passager. Presser pour augmenter ou diminuer la température. Presser et maintenir pour rapidement augmenter ou diminuer la température.

La température côté conducteur et passager peut également être réglée en appuyant sur les commandes de l'écran tactile.

SYNC (température synchronisée): Appuyer sur SYNC à l'écran tactile pour relier tous les réglages de zone de climatisation aux réglages du conducteur. Ajuster la commande de température du côté conducteur pour modifier la

température reliée. Lorsque les paramètres du passager sont réglés, le bouton SYNC est affiché quand les températures ne sont pas reliées.

Arrière (selon l'équipement): Presser ce bouton sur l'écran tactile de commande de climatisation avant pour ouvrir l'écran de commande de climatisation arrière. Les réglages de la commande de climatisation arrière peuvent à présent être réglés depuis la zone du passager avant.

Fonctionnement manuel

(commande de ventilateur): Presser les boutons de commande du ventilateur ou la commande de ventilateur à l'écran tactile pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Presser et maintenir les boutons ou la commande à l'écran tactile pour régler la vitesse plus rapidement. Le paramètre de la vitesse du ventilateur s'affiche. Une pression sur n'importe quel bouton annule la commande automatique du ventilateur et ce dernier peut être contrôlé manuellement. Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique. Pour désactiver le ventilateur et le système de commande de climatisation, presser et maintenir enfoncé le bouton du ventilateur ou la commande du ventilateur à l'écran tactile jusqu'à la mise hors tension.

Bouton de mode de distribution d'air: Quand les informations de climatisation sont affichées, appuyer sur le mode de distribution d'air souhaité de l'écran tactile pour modifier la direction du débit d'air. Le bouton du mode de distribution d'air sélectionné est allumé. Une pression sur n'importe quel bouton de distribution d'air annule la commande d'alimentation d'air automatique, puis la direction du débit d'air peut être contrôlée manuellement. Appuyer sur AUTO pour revenir en fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner l'une des positions suivantes :

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(deux niveaux): L'air est réparti entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

(désembuage): Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches du plancher et celles du pare-brise.

(dégivrage): Ce mode élimine la buée ou le givre du pare-brise plus rapidement. L'air est dirigé vers le pare-brise. Presser le bouton pour activer/désactiver. Changer le mode de distribution d'air désactive également le dégivrage.

(climatisation): Appuyer sur AC Mode dans l'écran de commande pour activer ou désactiver la climatisation automatique. Si le ventilateur est tourné en position d'arrêt, le climatiseur ne fonctionne pas. Les températures extérieures en dessous de zéro peuvent également empêcher le fonctionnement du climatiseur.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique et le climatiseur fonctionne en cas de besoin.

Recyclage automatique de l'air: Lorsque la lampe indicatrice AUTO est allumée, l'air est recyclé automatiquement, selon les besoins, pour contribuer au rafraîchissement accéléré de l'habitacle.

Le système de commande de climatisation peut être équipé d'un capteur de détection de la pollution de l'air. Lorsqu'on utilise le recyclage automatique de l'air, le système de commande de la qualité de l'air peut fonctionner. Pour régler la sensibilité du capteur de qualité de l'air, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

(recyclage): Appuyer pour alterner entre le recyclage de l'air de l'habitacle et l'admission de l'air extérieur. Le témoin sur le bouton s'allume lorsque le mode de recyclage est activé. Ceci contribue à rafraîchir rapidement l'habitacle et évite la pénétration des odeurs extérieures.

En appuyant sur ce bouton, le recyclage automatique est désactivé. Appuyer sur AUTO pour rétablir le fonctionnement automatique ; le recyclage fonctionne automatiquement selon les besoins.

Le mode de recirculation manuelle n'est pas disponible dans les modes de dégivrage et de désembuage.

Dégivrage automatique.: Le système de commande de la climatisation peut être équipé d'un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur et mettre en fonction le climatiseur. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée sur la vitre, il repasse en fonctionnement normal. Pour activer ou désactiver le dégivrage automatique, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Désembueur de lunette arrière

(désembueur de lunette arrière): Presser pour mettre en fonction ou hors fonction le désembueur de lunette arrière.

8-6 Commandes de la climatisation

Le désembuage de la lunette arrière s'arrête automatiquement après environ 10 minutes. S'il est remis à nouveau en marche, il s'arrêtera après environ 5 minutes.

Les lignes de grille de la zone supérieure de la lunette arrière sont des lignes d'antenne et ne sont pas destinées au réchauffement lorsque le désembuage est activé.

Les rétroviseurs extérieurs chauffés sont en fonction lorsque le bouton du désembueur de lunette arrière est en fonction et aide à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

⚠ Attention

Ne pas essayer d'éliminer le givre ou toute autre matière de l'intérieur du pare-brise et de la lunette arrière à l'aide d'une lame de rasoir ou de tout autre instrument de ce genre. Cela peut endommager la grille du

(Suite)

Attention (Suite)

désembueur arrière et empêcher la radio de recevoir les stations clairement. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option): Presser ou pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur ou pour ventiler le siège conducteur ou passager. Se reporter à *Sièges ventilés et chauffants à la page 1-9*.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance: Si l'équipement comprend la fonction de démarrage à distance, le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance. Le système utilise les paramètres précédents du conducteur pour chauffer ou rafraîchir l'habitacle. Le désembuage de lunette arrière peut s'activer durant un démarrage à distance, en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage de lunette arrière ne s'allume pas durant un démarrage à distance. Si l'équipement comprend des sièges chauffés ou ventilés, ils peuvent s'activer lors un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-11* et *Sièges ventilés et chauffants à la page 1-9*.

Capteur

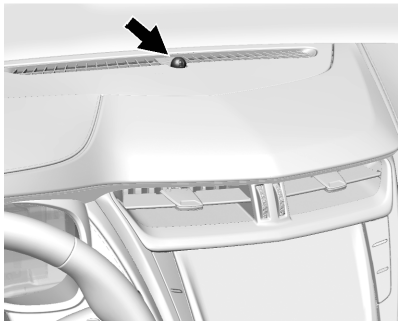

Le capteur solaire, placé au sommet du tableau de bord près du pare-brise, surveille la chaleur solaire.

Le système de commande de climatisation utilise l'information du capteur pour régler la température, le régime du ventilateur, le recyclage de l'air et sa répartition pour le meilleur confort.

Si le capteur est couvert, le système de commande automatique de la climatisation risque de mal fonctionner.

Détecteur de qualité de l'air

En cas de capteur de qualité de l'air, le système de commande de climatisation effectue un réglage pour limiter la pénétration des fumées d'échappement dans l'habitacle.

Appuyer sur le bouton AUTO de la commande de climatisation pour activer le capteur de qualité de l'air. Le témoin de recyclage s'allume en cas d'air pollué. Le capteur de qualité de l'air ne maintient pas le recyclage pendant longtemps pour éviter que l'air de l'habitacle ne devienne trop sec ou étouffant.

Dans certaines conditions, le détecteur de qualité de l'air ne s'activera pas, comme par temps froid ou en présence d'odeurs fortes. Appuyer sur pour activer la recirculation.

Le système de capteur de qualité de l'air ne protège pas contre le monoxyde de carbone (CO), invisible et inodore. Voir *Échappement du moteur à la page 9-26*.

Système de régulation de la climatisation arrière

Si le véhicule est équipé d'un système de commande de climatisation arrière, les paramètres peuvent être réglés au moyen des boutons de commande de climatisation arrière et de l'écran tactile.

8-8 Commandes de la climatisation

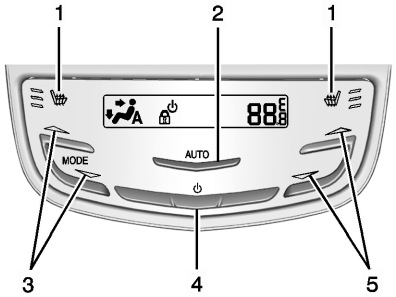

Boutons de commande de climatisation arrière

1. Sièges chauffants arrière (si montés)
2. AUTO (Fonctionnement automatique)
3. MODE (bouton de mode de distribution d'air)
4. ⏻ (en/hors fonction)
5. Régulateur de température

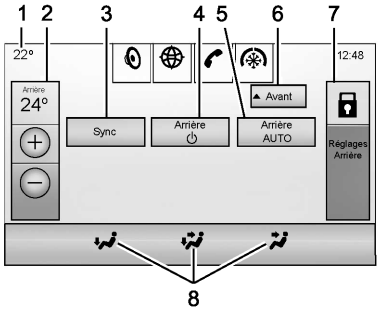

Commandes de l'écran tactile pour la climatisation arrière

1. Affichage de la température extérieure
2. Commande de température de la climatisation arrière
3. SYNC (températures synchronisées)
4. REAR (arrière) ⏻ (marche/arrêt)
5. AUTO arrière (Fonctionnement automatique)
6. Front (avant) (écran tactile de commande de climatisation avant)
7. Verrouillage de commande arrière
8. Bouton de mode de distribution d'air

Arrière: Presser ce bouton sur l'écran tactile de commande de climatisation avant pour ouvrir l'écran de commande de climatisation arrière. Les réglages de la commande de climatisation arrière peuvent à présent être réglés depuis la zone du passager avant.

⏻ **(en/hors fonction):** Appuyer sur le bouton ⏻ ou sur REAR⏻ de l'écran tactile pour activer ou désactiver la commande de climatisation arrière. Si la commande de climatisation arrière est désactivée à l'aide de REAR⏻ sur l'écran tactile, appuyer deux fois sur le bouton ⏻ de la façade de commande de climatisation arrière pour réactiver le système.

SYNC: Appuyer sur SYNC de l'écran tactile pour harmoniser la température de commande de climatisation arrière avec la température de commande de climatisation avant du conducteur. Le bouton SYNC s'allume. Appuyer deux fois sur le bouton TEMP (température), MODE (mode) ou AUTO (automatique) pour dissocier les réglages des températures conducteur et arrière. Le bouton SYNC s'éteint.

Verrouillage de commande arrière: Presser pour verrouiller ou déverrouiller la commande du système de commande de climatisation arrière depuis les sièges arrière passager. Lorsqu'elle est verrouillée, la commande de climatisation arrière ne peut être réglée qu'à partir du siège avant.

Fonctionnement automatique

AUTO arrière: Appuyer pour activer ou désactiver. La distribution d'air est contrôlée automatiquement. Le témoin AUTO (automatique) apparaît à l'écran. Si l'un des paramètres de la commande de climatisation est réglé manuellement, le fonctionnement entièrement automatique est annulé.

Fonctionnement manuel

< > (commande de ventilateur): Appuyer ou appuyer et maintenir enfoncés les boutons de commande de climatisation avant ou appuyer sur l'écran tactile pour augmenter ou diminuer le débit d'air de la climatisation arrière.

+/- (réglage de la température): Presser ou presser et maintenir les boutons de commande de température arrière ou l'écran tactile pour régler la température de passager arrière. Presser + pour de l'air plus chaud et - pour de l'air plus froid.

/ / (commande de mode de distribution d'air): Presser le bouton du mode souhaité sur l'écran tactile ou le bouton MODE sur la façade arrière pour modifier la direction du débit de l'air dans la zone d'assise arrière.

ou (sièges chauffants arrière, si montés): Presser ou pour chauffer le coussin de siège extérieur et le dossier gauche ou droit. Se reporter à *Sièges arrière chauffants à la page 3-13*.

Bouches d'aération

Les bouches d'aération réglables se trouvent au centre et sur le côté du tableau de bord.

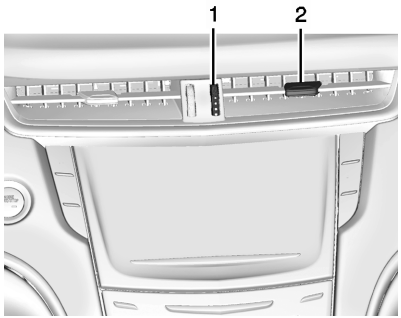

1. Molette
2. Bouton coulissant

Utiliser les molettes (1) près des bouches d'aération pour ouvrir ou fermer le débit d'air.

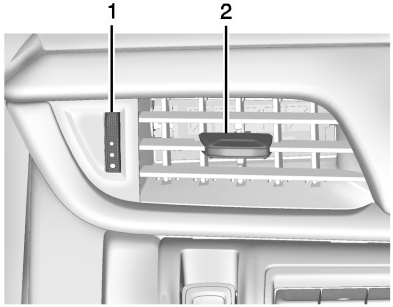

Déplacer les boutons coulissants (2) pour changer la direction du débit d'air.

Des bouches d'air supplémentaires se trouvent sous le pare-brise et les glaces de porte latérale du conducteur et du passager. Elles sont fixes et ne peuvent pas être réglées.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.
- Ne fixer aucun dispositif sur les lamelles des bouches d'aération. Cela réduirait le débit d'air et pourrait endommager les bouches d'aération.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre retient la poussière, le pollen et les autres irritants aéroportés de l'air extérieur qui sont aspirés dans le véhicule. Le filtre doit être remplacé pendant la maintenance programmée. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-4*.

Consulter votre concessionnaire pour le remplacement du filtre.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

✍ NOTES

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Distraction au volant 9-2
Conduite défensive 9-3
Conduite en état d'ébriété 9-4
Contrôle du véhicule 9-4
Freinage 9-4
Direction 9-4
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-6
Perte de contrôle 9-6
Conduite en compétition 9-7
Conduite sur chaussées mouillées 9-8
Hypnose de la route 9-9
Routes onduleuses et de montagne 9-9
Conduite hivernale 9-10
Si le véhicule est coincé. 9-12
Limites de charge du véhicule 9-13

Démarrage et fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-18
Positions du commutateur d'allumage 9-18
Démarrage du moteur 9-21
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-23
Chauffe-liquide de refroidissement du moteur 9-23
Sélection de la position de stationnement (P). 9-24
Quitter la position de stationnement 9-25
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-26

Gaz d'échappement
Gaz d'échappement 9-26
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-27

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-27
Mode manuel 9-30

Systèmes de conduite
Traction intégrale 9-32

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-32
Frein de stationnement électrique 9-33
Aide au freinage 9-35

Systèmes de suspension variable
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-36
Commande de mode conducteur 9-38
Mode de conduite sportive (LF3 uniquement) 9-40
Différentiel à glissement limité (LF3 uniquement) 9-41

Régulateur automatique de vitesse
Régulateur automatique de vitesse 9-41
Régulateur de vitesse à commande adaptative 9-44

Systèmes d'assistance au conducteur
Systèmes d'assistance au conducteur 9-54
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul 9-55
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-61
Système d'alerte de collision avant 9-61
Système de freinage d'urgence actif 9-64
Avertissement angle mort (SBZA) 9-67
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-69

Carburant
Carburant 9-71
Spécifications de l'essence 9-73
Exigences de carburant - Californie 9-73
Carburants dans les pays étrangers 9-73
Additifs de carburant 9-74
Remplissage du réservoir 9-74
Remplissage d'un bidon de carburant 9-76

Traction de remorque
Généralités au sujet du remorquage 9-76
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage 9-77
Traction d'une remorque (avec moteur LFX) 9-80
Traction d'une remorque (avec moteur LTG ou LF3) 9-81
Équipement de remorquage 9-82

Conversions et ajouts
Équipement électrique complémentaire 9-83

Information sur la conduite

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Voir le manuel d'infodivertissement pour des informations sur le système ou le système de navigation, selon l'équipement, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-15*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un grave accident, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Direction à effort variable

Certains véhicules sont dotés d'un système de direction qui varie le degré d'effort requis pour diriger le véhicule selon la vitesse de celui-ci.

L'effort requis pour la direction du véhicule est inférieur à basse vitesse pour rendre le véhicule plus facile à manoeuvrer et à stationner. À une vitesse élevée, l'effort requis

pour la direction est accru afin de donner une perception sportive à la direction. Cela permet un maximum de maîtrise et de stabilité.

Si le véhicule semble plus difficile à diriger que la normale au moment de stationner le véhicule ou de conduire à basse vitesse, le système peut présenter un problème. Vous aurez encore une direction assistée, mais elle sera plus dure que la normale à basse vitesse. Consulter le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

En cas de perte d'assistance de direction à la suite d'une défaillance du système, le véhicule peut être dirigé mais l'effort de direction sera accru. Consulter le concessionnaire en cas de problème.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps, son efficacité peut diminuer.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter aux messages spécifiques de direction du véhicule sous *Messages relatifs au véhicule à la page 5-42*.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

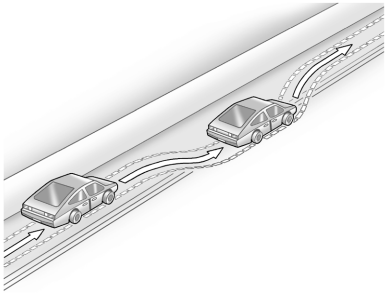

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la

glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite en compétition

Essais sur piste et conduite en compétition peut affecter la garantie du véhicule. Vérifier la garantie avant d'utiliser le véhicule lors d'une compétition.

⚠ Attention

Si le véhicule est utilisé pour les essais sur piste et la conduite de compétition, le moteur peut consommer plus d'huile qu'habituellement. Des niveaux d'huile bas peuvent endommager le moteur. Vérifier souvent le niveau d'huile. Voir *Huile moteur à la page 10-11*.

Étant donné que les températures de liquide peuvent être plus élevées, il est nécessaire de modifier le liquide d'essieu arrière après une première conduite sur circuit ou une première compétition. Après un premier évènement, le liquide d'essieu arrière doit être remplacé toutes les 24 heures de course ou de compétition. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

⚠ Attention

Lors d'une première compétition, des hautes températures d'essieu arrière se produisent. Des dégâts peuvent être causés à l'essieu arrière et ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule.

Ne pas rouler trop longtemps ni trop vite la première fois que le véhicule est conduit en compétition.

Les moteurs 2.0 L et 3.6 L (LFX) sont indisponibles avec une option de circuit et sont déconseillés sur circuit.

Le moteur biturbo 3.6 L (LF3) exige du carburant haute qualité et est livré en standard avec un carter de 7 qt, un refroidisseur d'huile intégré et d'autres organes de groupe motopropulseur et de refroidissement de groupe motopropulseur pour la préparation à l'utilisation sur circuit.

Pour les évènements de piste et la conduite de compétition, il est recommandé de remplacer le liquide de frein normal par un liquide de frein haute performance à point d'ébullition à sec supérieur à 279 °C (534 °F). Après conversion vers le liquide de frein haute performance, suivre les recommandations du fabricant du liquide. Ne pas utiliser de liquides de frein siliconés ou DOT-5.

⚠ Attention

La dépose du garde-boue peut dégrader le rendement de freinage sur chaussée humide et introduire une pulsation de pédale de frein étant donné l'exposition des disques de frein ou débris de la chaussée. Déposer uniquement le garde-boue des disques de frein avant et le déflecteur de pneu avant en roulant sur circuit.

Le refroidissement des freins peut être amélioré si le garde-boue de disque de frein avant et le déflecteur de pneu avant sont déposés. La dépose du garde-boue exige que les bagues de suspension soient visibles sur le disque de frein pour les protéger d'un gauchissement thermique isolé.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un

(Suite)

Avertissement (Suite)

arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-48*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter le véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

⚠ Avertissement

Descendre au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (voiture arrêtée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction. Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais il convient d'appliquer les freins plus tôt que sur un revêtement sec.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Voir *Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS) à la page 9-32*.

Se reporter à *Commande de mode conducteur à la page 9-38*.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver pris dans la neige peut être une situation sérieuse. Rester près du véhicule sauf si des secours sont à proximité.
Si possible, utiliser l'assistance routière. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*. Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO)

(Suite)

Avertissement (Suite)

invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de commande de climatisation de façon à ce qu'il fasse circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Climate Control System » (Commande de climatisation).

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-26*.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé.

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-36*.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage

des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-80*.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de toutes les options d'après-vente installées. Deux étiquettes sur le véhicule indiquent le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

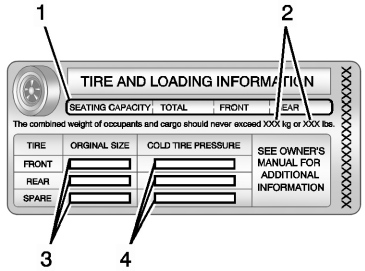

Exemple d'étiquette

1. Nombre de places assises
2. Capacité nominale maximale du véhicule
3. Dimensions des pneus d'origine
4. Pression de gonflage à froid préconisée

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B)

du véhicule. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression recommandée à froid (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter aux rubriques *Pneus à la page 10-48* et *Pression des pneus à la page 10-58*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés.

Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une

remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Se à *Traction d'une remorque (avec moteur LFX) à la page 9-80* ou *Traction de remorque (avec moteur LTG ou LF3) à la page 9-81* pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.

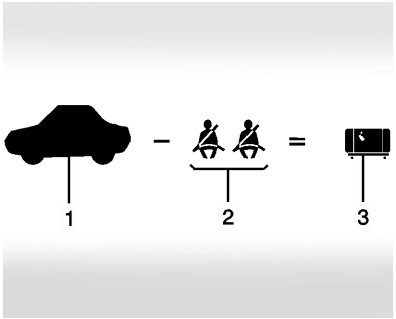

Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).

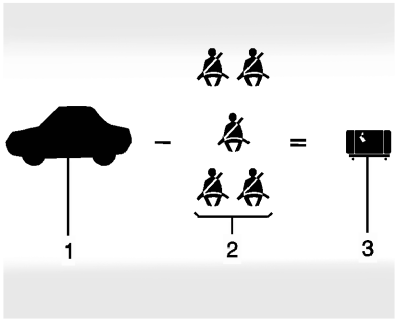

Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).

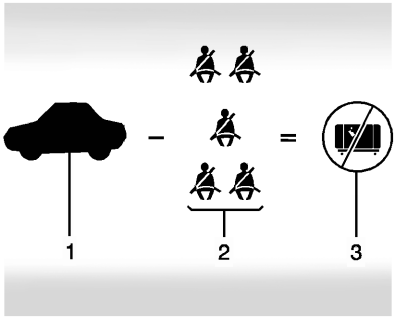

Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

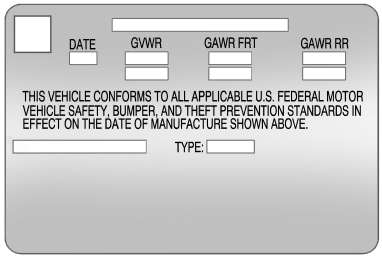

Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. Elle indique le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge. Ne jamais dépasser le PNBV du véhicule ni le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), tant sur l'essieu avant que sur l'essieu arrière.

Si le véhicule transporte une charge lourde, vous devez la répartir. Se reporter à « Étapes afin de déterminer la poids de la charge maximal » plus haut dans cette section.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Si vous mettez des objets — tels que des valises, des outils ou des paquets — dans le véhicule, ces objets se déplaceront aussi rapidement que lui. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Suivre les directives recommandées pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles). Cette période de rodage est nécessaire pour conserver le meilleur rendement pendant longtemps.

Pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles) :

- Éviter les démarrages à plein gaz et les freinages brutaux.
- Ne pas dépasser 4 000 tr/min.
- Ne pas rouler à vitesse constante, rapide ou lente.
- Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule lorsque le régime du moteur dépasse 4 000 tr/min.
- Ne pas forcer le régime moteur. Ne jamais laisser le moteur tourner à haut régime à basse vitesse.
- Ne pas participer à des compétitions, des cours de conduite sportive et des activités similaires pendant la période de rodage.
- Vérifier le niveau d'huile à chaque appoint de carburant et ajouter l'huile nécessaire. La consommation d'huile et de carburant peut-être plus élevée pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles).
- Lors du rodage de pneus neufs, rouler à vitesse modérée et éviter les virages brusques pendant les premiers 322 km (200 milles). Des pneus neufs peuvent manquer d'adhérence et déraper.
- Les nouvelles garnitures de frein exigent également un rodage. Éviter les freinages brutaux pendant les premiers 322 km (200 milles). Ceci est recommandé lors de chaque remplacement des garnitures de frein.

Positions du commutateur d'allumage

Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

Le fait d'appuyer sur le bouton permet de sélectionner trois modes : ACC/ACCESSORY (accessoires), ON/RUN/START (en fonction/

marche/démarrage) et Stopping the Engine/OFF (arrêt du moteur/hors fonction).

L'émetteur d'accès sans clé à distance (RKE) doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-3*.

Pour quitter la position de stationnement (P), le véhicule doit occuper la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN (marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/OFF (aucun témoin): Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/ arrêt du moteur) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-23*.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-54*. Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, l'allumage se coupe.

Le véhicule peut être équipé d'un verrou de colonne de direction électrique. Le verrou est activé lorsque le véhicule est mis en position d'arrêt et que la porte du conducteur est ouverte. On peut entendre un son lorsque le verrou s'engage ou se relâche. La colonne de direction ne peut pas se déverrouiller si les roues ne sont pas centrées. Si cela se produit, le véhicule ne peut pas démarrer. Faire tourner le volant de gauche à droite en essayant de faire démarrer le véhicule. Si cela ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.

3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour tourner le commutateur d'allumage à la position OFF.
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé tout en roulant, appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP et le maintenir enfoncé pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois en l'espace de cinq secondes.

ACC/ACCESSORY (accessoires) (témoin de couleur ambre): Ce mode permet l'utilisation de certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position ACC/ACCESSORY (accessoires) à OFF (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert): Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer l'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur à la page 9-21*. L'allumage reste en position ON/RUN (en fonction/marche).

Mode entretien seulement

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de

cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien seulement. Les instruments et le système audio fonctionneront comme si le commutateur d'allumage était en position ON/RUN (contact mis/marche), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien seulement. Appuyer sur le bouton à nouveau pour arrêter le véhicule.

Démarrage du moteur

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

⚠ Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

⚠ Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique après-vente à la page 9-83*.

Procédure de démarrage

1. Si équipé du système d'accès sans clé, l'émetteur d'accès sans clé à distance (RKE) doit se trouver dans le véhicule. Placer le pied sur la pédale de frein et appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Dès que le moteur commence à tourner, relâcher le bouton.

   Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure du réchauffement du moteur. Ne pas emballer le moteur immédiatement après son démarrage. Utiliser le moteur et la boîte de vitesses en douceur pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

   Si l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ne se trouve pas dans le véhicule ou qu'il subit une interférence, le centralisateur informatique de bord (CIB) affichera un

message. Se reporter à *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-47*.

Si la pile de l'émetteur RKE doit être remplacée, le CIB affichera un message. Vous pouvez néanmoins conduire le véhicule. Pour de plus amples renseignements, se reporter à « Démarrage du véhicule avec un émetteur dont la pile est faible », sous *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-3*.

Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les composants. Si le bouton ENGINE START/STOP est enfoncé et qu'il est relâché quand le moteur commence à tourner, le moteur continuera à tourner quelques secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre. Si le moteur ne démarre pas et que le bouton est maintenue enfoncé pendant plusieurs secondes, le fonctionnement du démarreur sera coupé après 15 secondes pour éviter d'endommager le démarreur. Ce système empêche également le fonctionnement du démarreur si le moteur tourne déjà. Le démarrage du moteur peut être arrêté en appuyant une seconde fois sur le bouton ENGINE START/STOP.

⚠ Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au

(Suite)

Attention (Suite)

moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18 °C ou 0 °F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et la maintenir enfoncée en appuyant sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant

excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Ces accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Toit ouvrant (si monté)

L'alimentation du système audio fonctionne jusqu'à 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur. L'alimentation des glaces ou du toit ouvrant fonctionne jusqu'à 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture d'une porte quelconque.

Chauffe-liquide de refroidissement du moteur

Lorsque la température est inférieure ou égale à -18 °C (0 °F), le chauffe-moteur (si disponible) facilite le démarrage et réduit la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur. Brancher le chauffe-moteur au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule. Un thermostat intégré à la prise du fil électrique, s'il est présent, empêche le fonctionnement du chauffe-moteur lorsque la température est plus élevée de -18 °C (0 °F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Ouvrir le capot et dérouler le fil électrique. Le fil est agrafé au renfort diagonal du côté passager du compartiment moteur.
3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts reliée à la terre.

⚠ Avertissement

Brancher le cordon dans une prise qui n'est pas mise à la terre peut causer un choc électrique. Un fil d'allonge incorrect peut entraîner une surchauffe et causer un incendie. Vous risqueriez de graves blessures. Brancher le cordon dans une prise triphasée 110 V CA. Si le cordon est trop court, utiliser une allonge triphasée à usage industriel d'au moins 15 A.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Contacter votre concessionnaire pour plus d'informations relatives à la durée d'utilisation du chauffe-moteur dans votre région.

Sélection de la position de stationnement (P).

Appliquer la procédure suivante pour passer en position de stationnement (P) :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement.

   Voir *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*.
2. Mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P) en maintenant le bouton du levier enfoncé et en poussant le levier complètement vers l'avant du véhicule.
3. Couper le contact.
4. Emporter l'émetteur d'entrée sans clé à distance (RKE) avec vous.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain

(Suite)

Avertissement (Suite)

relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-24*. En cas de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-77*.

Si vous devez sortir du véhicule alors que le moteur tourne, le véhicule doit être placé en position de stationnement (P) et le frein de stationnement serré. Après avoir placé le véhicule en position de stationnement (P), tenter de déplacer le levier de sélection sans avoir poussé le bouton du levier.

Si vous pouvez le faire, cela signifie que le levier de sélection n'était pas bien bloqué à la position de stationnement (P).

Blocage de couple

Le blocage de couple se produit lorsque le poids du véhicule exerce trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Ceci se produit en stationnement en pente et lorsque le passage de la transmission en position de stationnement (P) n'est pas fait correctement et qu'il est dès lors difficile de sortir de la position de stationnement (P). Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P). Pour savoir comment le faire, se reporter à la rubrique « Passage en position de stationnement (P) » plus haut dans cette section.

Si un blocage de couple se produit, le véhicule devra être poussé vers l'avant par un autre véhicule pour soulager la pression sur le cliquet de stationnement, afin de vous permettre de sortir de la position de stationnement (P).

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est doté d'un système de déverrouillage électronique du levier de sélection. Ce système est conçu pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de faire démarrer le moteur à l'aide de câbles volants. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Démarrage par batterie auxiliaire à la page 10-77*.

Pour sortir de la position de stationnement (P).

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Desserrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*.
3. Presser le bouton du levier de sélection.
4. Déplacer le levier de changement de rapport.

S'il n'est pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de frein, presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de changement de rapport.

Si le levier de vitesses ne quitte pas la position de stationnement (P), consulter le concessionnaire ou un service de remorquage professionnel.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-24* et *Échappement du moteur à la page 9-26*.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-77*.

Boîte de vitesses automatique

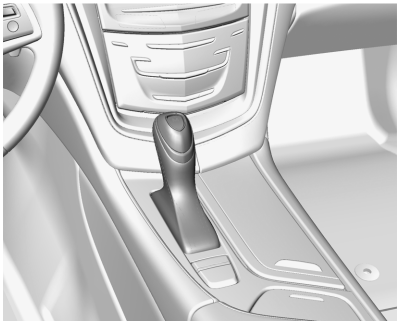

Le véhicule peut être équipé d'une boîte automatique 6 rapports ou d'une boîte automatique 8 rapports.

Si les véhicules possèdent une option moteur :

- LTG, il est équipé d'une boîte automatique 6 rapports avec traction intégrale (AWD) ou propulsion (RWD).

- LFX et AWD, il est équipé d'une boîte automatique 6 rapports. Avec LFX et RWD, il est équipé d'une boîte automatique 8 rapports.
- LF3, il est équipé d'une boîte automatique 8 rapports.

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.

Position de stationnement (P): Cette position bloque les roues arrière. Utiliser cette position au démarrage du moteur parce qu'à cette position, le véhicule se déplace difficilement.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche sauf si vous y êtes contraint. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-24*. En cas de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-77*.

S'assurer que le levier de vitesses est complètement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Votre véhicule est équipé d'un système de relâche du levier de vitesses électronique. Appliquer d'abord complètement les freins ordinaires puis appuyer sur le bouton du levier de vitesses avant de sortir de la position de stationnement (P) lorsque la clé de contact est en position ON/RUN (marche). Si vous ne pouvez pas sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de vitesses, le pousser complètement à la position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, enfoncer le bouton du levier de vitesses et déplacer le levier à une autre position. Se reporter à *Sortie de la position de stationnement à la page 9-25*.

⚠ Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

À basse vitesse, la marche arrière (R) peut également être utilisée pour balancer le véhicule d'avant en arrière afin de le dégager de la neige, de la glace, ou du sable sans endommager votre boîte de vitesses. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-12*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer alors que votre véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement le point mort (N). Utiliser aussi le point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

⚠ Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur

(Suite)

Attention (Suite)

tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Marche avant (D): Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, et :

- Si le véhicule roule à moins de 55 km/h (35 mph), enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.
- Vous roulez à environ 55 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

  La boîte de vitesses rétrogradera et vous disposerez de plus de puissance.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de maîtrise à la page 9-6*.

Mode manuel (M): Ce mode est accessible avec le levier de changement de rapport en position de surmultiplie automatique (D) en appuyant sur le bouton de mode manuel (M) placé sur le haut du levier de changement de rapport. Le mode manuel (M) permet au conducteur de sélectionner les rapports adaptés aux conditions effectives du trajet. Il est possible de quitter le mode manuel (M) au moyen d'une seconde pression sur le bouton de mode manuel (M). Se reporter à *Mode manuel à la page 9-30*.

⚠ Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

En mode sport, le véhicule surveille le comportement de conduite et active automatiquement les fonctions de performance lorsqu'une conduite sportive est détectée. Ces fonctions maintiennent des bas rapports de transmission pour augmenter le frein moteur disponible et améliorer la réaction d'accélération. Le véhicule quitte ces caractéristiques et retourne au fonctionnement normal après une brève période pendant laquelle aucune conduite sportive n'est détectée. Se reporter à *Commande de mode conducteur à la page 9-38*.

Mode manuel

Embrayage par poussoir

⚠ Attention

Le fait de pousser le moteur à haut régime sans passer à la vitesse supérieure en utilisant l'embrayage par poussoir peut avoir des conséquences négatives pour le véhicule. Toujours passer la vitesse supérieure en mode embrayage par poussoir.

Les véhicules avec changement de rapport par tapotement possèdent des commandes au dos du volant qui permettent de sélectionner manuellement les rapports de la boîte automatique.

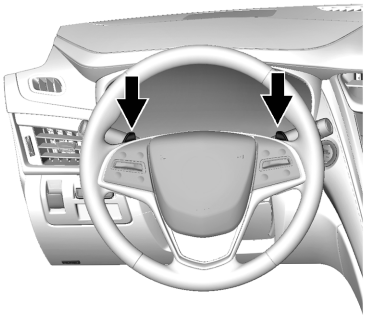

Pour accéder au mode de changement de rapport permanent par tapotement :

1. Avec le levier de changement de rapport en position de surmultipliée automatique (D), appuyer sur le bouton de mode manuel (M) du haut du levier de changement de rapport. En mode par tapotement, le M de la section PRNDM du groupe d'instruments est mis en évidence et le rapport actuel est indiqué.
2. Tapoter sur la commande du côté gauche pour rétrograder et sur celle du côté droit pour passer au rapport supérieur.
3. Pour quitter la fonction, appuyer sur le bouton de mode manuel (M) du haut du levier de changement de rapport une seconde fois.

Avec le levier de vitesses en position D (conduite) et non en mode embrayage par poussoir permanant, les commandes de sélection par impulsion activeront un mode de changement de vitesses par impulsion temporaire, permettant de changer manuellement la boîte de vitesses. Les changements de vitesses automatiques reprennent après qu'aucun changements de vitesses manuels n'aient été effectués pendant sept à 10 secondes. Le mode par impulsion temporaire peut également être désactivé en maintenant brièvement la commande de droite de passage à une vitesse supérieure.

Lorsque vous utilisez l'embrayage par poussoir, le véhicule aura un changement de vitesses plus ferme et une performance améliorée. Vous pouvez l'utiliser pour une conduite sportive ou pour descendre et monter des côtes, pour garder la même vitesse plus longtemps, ou pour rétrograder afin d'obtenir une puissance plus élevée ou un freinage moteur.

La boîte de vitesses vous permet uniquement de passer des vitesses appropriées à la vitesse du véhicule et au régime moteur par minute (tr/min). La boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à la vitesse inférieure si le régime moteur est trop élevé, ni à la vitesse supérieure suivante lorsque le régime maximum est atteint.

En cas d'empêchement de changement de rapport pour une raison quelconque, un message Changement de vitesse refusé s'affiche au groupe d'instruments. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-54*.

Lorsque vous faites accélérer votre véhicule à partir de l'arrêt sur neige ou route verglacée, il est suggéré de passer en deuxième vitesse. Un rapport de vitesse plus élevé permet au véhicule d'avoir plus d'adhérence sur les surfaces glissantes.

Systèmes de conduite

Traction intégrale

Les véhicules équipés de ce dispositif transfèrent en permanence la puissance du moteur aux quatre roues. Le dispositif est entièrement automatique et se gère lui-même en fonction des conditions routières.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.

En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) à la page 5-27*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Il est normal d'entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement électrique

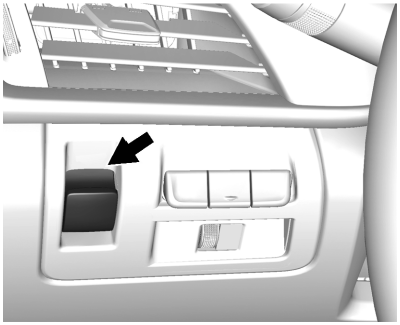

Le véhicule possède un frein de stationnement électrique (EPB). Le commutateur EPB se trouve sur le panneau d'instruments, à gauche du volant de direction. L'EPB peut toujours être activé, même si le contact est coupé. Pour éviter la décharge de la batterie, éviter

d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur est arrêté.

Le système possède un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin d'avertissement ambre de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement à la page 5-26* et *Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique à la page 5-27*. Il existe également des messages de frein de stationnement au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages sur les système de freinage à la page 5-43*. En cas d'alimentation électrique insuffisante, l'EPB ne peut être ni serré ni desserré.

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Lever momentanément le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Voir *Témoin de frein de stationnement à la page 5-26*.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, lever et maintenir levé le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu levé. Si le commutateur est maintenu levé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
3. Enfoncer momentanément le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en enfonçant le commutateur EPB et en le maintenant enfoncé. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

⚠ Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

En stationnement dans une pente ou lors de l'utilisation d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-77*.

Aide au freinage

Ce véhicule est doté d'un système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit

continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Systèmes de suspension variable

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak^{MD}, un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, le système de(s) frein aux roues qui patinent et/ou réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

Le StabiliTrak s'active lorsque l'ordinateur détecte une différence entre la trajectoire désirée et la direction effective du véhicule. Le StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur un des freins du véhicule pour contribuer à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la

glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-12* et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues,
- clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée,
- s'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système

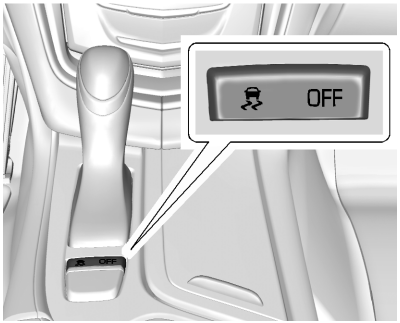

Le bouton TCS et StabiliTrak se trouve sur la console centrale, derrière le levier de changement de rapport.

⚠ Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver uniquement le TCS (système antipatinage), appuyer sur le bouton et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction s'affiche dans le groupe d'instruments. Le message DIC approprié est affiché. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-51*.

Pour réactiver le TCS, appuyer sur le bouton et le relâcher. Le témoin de désactivation d'antipatinage affiché dans le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que le bouton est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation de traction et le témoin OFF (désactivation) du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments. Les messages appropriés sont affichés. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-51*.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur le bouton et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction et le témoin OFF(désactivation) du StabiliTrak dans le groupe d'instruments s'éteignent.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Commande de mode conducteur

La commande de mode conducteur tente d'ajouter une perception plus sportive, favorise le confort, ou tient compte des circonstances climatiques ou de terrain. Ce système modifie simultanément l'étalonnage logiciel de plusieurs sous-systèmes. Selon l'ensemble d'option, les fonctions disponibles et le mode sélectionné, la suspension, la direction et le groupe motopropulseur modifient les étalonnages pour une adaptation aux caractéristiques du mode désiré. Si le véhicule est équipé de MagneRide[MC], la sélection des différents modes conducteur règle le comportement du véhicule pour favoriser le rendement, en fonction des circonstances du trajet et du mode sélectionné.

En mode sport et/ou piste, le véhicule surveille le comportement de conduite et active automatiquement les fonctions de performance lorsqu'une conduite sportive est détectée. Ces fonctions maintiennent des bas rapports de transmission pour augmenter le frein moteur disponible et améliorer la réaction d'accélération. Le véhicule quitte ces caractéristiques

et retourne au fonctionnement normal après une brève période pendant laquelle aucune conduite sportive n'est détectée.

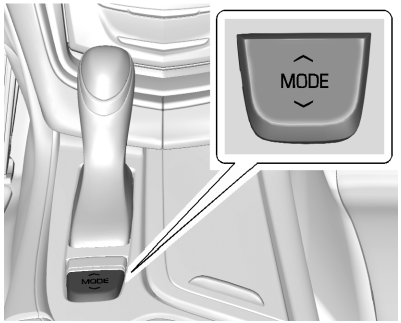

Commutateur de commande de mode conducteur

La commande de mode conducteur offre trois ou quatre possibilités : Tour, Sport, neige/glace et piste. Le mode piste est pour les modèles

LF3 uniquement. Appuyer sur ∧ ou ∨ sur le commutateur MODE de la console centrale pour sélectionner une option. La première pression du commutateur montre le mode en cours. Des pressions suivantes font défiler les options disponibles. Les options Tour et Sport sont similaires sur une chaussée régulière. Sélectionner une nouvelle position si les circonstances du trajet changent.

Mode Tour (tourisme)

Pour la conduite urbaine et routière normale. Ce réglage procure une conduite confortable.

Mode Sport

À utiliser quand l'état de la route ou les préférences personnelles exigent un contrôle plus précis.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, l'indicateur s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

En mode Sport, le véhicule change de rapport automatiquement mais maintient un rapport inférieur plus longtemps qu'en conduite normale sur base du freinage, de la position de l'accélérateur et de l'accélération latérale du véhicule. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-27*. La direction change pour un contrôle plus précis. Si le véhicule est équipé de MagneRide, la suspension change pour un meilleur rendement en virage. Le mode de conduite sportive est accessible via ce mode.

Mode neige/glace

Utiliser la fonction lorsque davantage d'adhérence est nécessaire sur une chaussée glissante. La boîte de vitesses utilise le second rapport (2) à la place de la première (1) en accélérant à partir de l'arrêt. Le véhicule passe au rapport supérieur normalement lorsque le véhicule se déplace. Les modèles LF3 utilisent une cartographie différente de pédale d'accélérateur au lieu d'utiliser la seconde (2) à partir de l'arrêt. La pédale d'accélérateur réduit le couple moteur à de petites

impulsions de pédale. La boîte fonctionne différemment pour aider à maintenir l'adhérence.

Lorsque le mode neige/glace est sélectionné, l'indicateur s'affiche au CIB.

Cette fonction ne peut être utilisée lorsque le véhicule est immobilisé dans le sable, la boue, la glace, la neige ou le gravier. Si le véhicule est bloqué, se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-12*.

Mode circuit (LF3 uniquement)

Utiliser la fonction lorsqu'un contrôle maximum du véhicule est désiré.

Lorsque le mode piste est sélectionné, l'indicateur s'affiche au CIB.

En mode circuit, la boîte automatique et la direction fonctionnent comme en mode sport. La pédale d'accélérateur est réglée pour remplir une commande maximum pendant un niveau élevé de conduite sportive. La fonction MagneRide est réglée à un niveau optimum pour une réactivité du véhicule. Le mode de conduite de compétition est accessible à travers ce mode.

Mode de conduite sportive (LF3 uniquement)

Pour sélectionner ce mode de contrôle en option, appuyer rapidement sur le bouton deux fois. Le CIB affiche le message adéquat. En mode de conduite de compétition, le témoin traction off (antipatinage désactivé) et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allume au groupe d'instruments. La fonction TCS ne limite pas le patinage des roues, le différentiel électronique à glissement limité (ELSD) favorise l'agilité du véhicule et un effort supplémentaire est nécessaire pour faire tourner le volant. Se reporter plus loin à la description du différentiel à glissement limité (LF3 uniquement). Régler votre conduite en conséquence.

Appuyer à nouveau sur le bouton ou faire tourner le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et faire redémarrer le véhicule, pour remettre en fonction le TCS. Le témoin traction off (antipatinage) et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak hors fonction) s'éteignent au groupe d'instruments.

⚠ Attention

Quand la traction asservie est hors fonction ou quand le mode sport est actif, il est possible de perdre la traction.

Différentiel à glissement limité (LF3 uniquement)

Le différentiel électronique à glissement limité (ELSD) (option) est activé automatiquement. La fonction ELSD surveille activement les capteurs du véhicule et les commandes du conducteur pour déterminer l'ampleur de changement des circonstances. Avec la fonction ELSD, le véhicule possède :

- La commande améliorée à grande vitesse.
- Une adhérence améliorée en virage, permettant plus d'accélération.
- Une direction plus précise.
- Davantage d'agilité du véhicule.
- Intégration StabiliTrak

Régulateur automatique de vitesse

⚠ Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h(25 mi/h).

Si vous freinez, le régulateur de vitesse se désengage.

Si le système StabiliTrak[MD] commence à limiter le patinage de roue pendant l'utilisation du régulateur de vitesse automatique, le régulateur de vitesse automatique est désengagé automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/ Commande de la stabilité électronique à la page 9-36*. Si une alerte de collision survient pendant que le régulateur de vitesse automatique est activé, le régulateur de vitesse est désengagé. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-61*. Lorsque les conditions de circulation permettent l'usage sûr du régulateur de vitesse

automatique, vous pouvez appliquer à nouveau le régulateur de vitesse automatique.

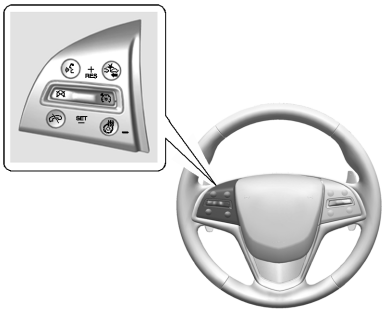

(marche/arrêt): Appuyer pour activer et désactiver le régulateur de vitesse automatique. Un indicateur de régulateur de vitesse automatique apparaît dans le groupe d'instruments lorsque le régulateur est actif.

+RES (reprise/accélération): Appuyer brièvement sur +RES pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment ou maintenir enfoncé la commande pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la commande pour augmenter la vitesse du véhicule. Pour augmenter la vitesse de 1 km/h (1 mi/h), lever +RES jusqu'au premier cran. Pour augmenter la vitesse jusqu'au repère suivant de 5 km/h (5 mi/h) du compteur de vitesse, lever +RES jusqu'au second cran.

SET – (réglage/roue libre): Appuyer brièvement sur SET− pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la commande pour baisser la vitesse du véhicule. Pour baisser la vitesse de 1 km/h (1 mi/h), appuyer sur SET − jusqu'au premier cran. Pour baisser la vitesse jusqu'au repère suivant de 5 km/h (5 mi/h) du compteur de vitesse, appuyer sur SET− jusqu'au second cran.

(annuler): Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être accroché et activer le régulateur. Laisser le bouton du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher la commande SET− au volant.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Une fois que le régulateur de vitesse automatique a été réglé à la vitesse voulue, un témoin vert de régulateur apparaît sur le combiné d'instruments et un message de

vitesse réglée s'affiche sur l'affichage tête-haute (HUD), selon l'équipement.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que la vitesse atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, pousser brièvement la commande +RES vers le haut jusqu'au premier cran sur le volant. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération lorsque le régulateur de vitesse fonctionne à une vitesse réglée

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir le bouton +RES vers le haut jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, relever brièvement +RES jusqu'au premier cran. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par grands incréments, relever +RES jusqu'au second cran. La vitesse du véhicule augmente jusqu'au repère des 5 km/h (5 mi/h) suivants du compteur de vitesse.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-12*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Diminution de la vitesse lorsque le régulateur de vitesse fonctionne à une vitesse réglée

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir le bouton SET− vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour baisser la vitesse du véhicule par petits incréments, baisser SET− jusqu'au premier cran. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par grands incréments, baisser SET− jusqu'au second cran. La vitesse du véhicule diminue jusqu'au repère des 5 km/h (5 mi/h) suivants du compteur de vitesse.

Le régulateur de vitesse automatique peut freiner automatiquement pour ralentir le véhicule.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-12*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse de croisière précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur le commutateur SET– rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, le régulateur de vitesse freine automatiquement pour ralentir le véhicule. De plus, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour ne pas accélérer. Si le frein est appliqué, le régulateur de vitesse se désengage.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Régulateur de vitesse à commande adaptative

Si équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le conducteur a la possibilité de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire l'ensemble de cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant est la durée de suivi entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin, l'ACC agit comme un régulateur de vitesse normal. L'ACC utilise une caméra et des capteurs radar. Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-18*.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité, modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse de votre véhicule alors que le système de commande de la traction

asservie (TCS) ou le système de contrôle de la stabilité électronique s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-36*. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, l'ACC peut être réactivé.

La fonction ACC ne s'engage pas si la fonction TCS ou le système de contrôle de la stabilité électronique est désactivé.

⚠ Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur »

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

⚠ Avertissement

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif quand :

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand les capteurs sont bloqués par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule

(Suite)

Avertissement (Suite)

roulant devant. Maintenir propre tout l'avant du véhicule.

- La visibilité est faible, par exemple dans le brouillard, sous la pluie ou la neige. Le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif est limité dans ces conditions.
- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues.

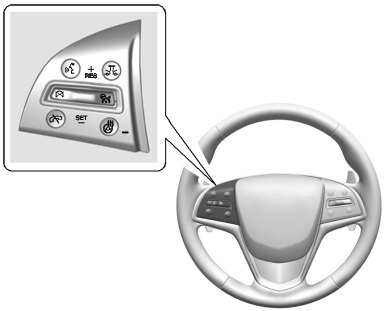

(marche/arrêt): Appuyer pour activer ou désactiver le système. Un témoin blanc de régulateur de vitesse automatique s'allume.

+RES (reprise/accélération): Relever brièvement la commande pour reprendre une vitesse réglée précédemment ou pour augmenter la vitesse du véhicule si le régulateur de vitesse adaptatif est déjà activé. Pour accélérer de 1 km/h (1 mi/h), relever +RES jusqu'au premier cran. Pour accélérer jusqu'au repère des 5 km/h (5 mi/h) suivants sur le compteur de vitesse, relever +RES au second cran.

SET – (réglage/roue libre): Baisser brièvement la commande pour régler la vitesse et activé l'ACC ou pour diminuer la vitesse du véhicule si le régulateur de vitesse adaptatif est déjà activé. Pour ralentir de 1 km/h (1 mi/h), baisser SET− jusqu'au premier cran. Pour ralentir jusqu'au repère des 5 km/h (5 mi/h) suivants sur le compteur de vitesse, baisser SET− au second cran.

(annuler): Presser pour désactiver l'ACC sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

(distance de suivi): Appuyer sur cette commande pour sélectionner un temps d'écart de suivi (ou une distance) pour l'ACC : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si le régulateur de vitesse automatique est activé sans être utilisé, la commande de marche/arrêt de régulation de vitesse peut être pressée et le régulateur de vitesse automatique peut devenir actif de manière imprévue. Laisser le bouton du régulateur de vitesse automatique en position d'arrêt lorsque la fonction n'est pas utilisée.

Sélectionner la vitesse désirée pour le régulateur. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur le chemin.

L'ACC ne se réglera pas à une vitesse inférieure à 25 km/h (16 mi/h), bien qu'elle puisse être reprise lors d'une circulation à faible vitesse.

Pour régler l'ACC :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.

3. Presser et relâcher la commande SET– au volant.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.

L'indicateur ACC s'affiche au combiné d'instruments et sur l'affichage tête haute (HUD) (option). Quand l'ACC est actif, l'indicateur s'allume en vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à réutiliser l'ACC, relever +RES brièvement sur le volant. Le véhicule revient à la vitesse réglée précédemment.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Abaisser le bouton SET– (réglage). Le relâcher ainsi que l'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.

  Quand la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est ignoré.
  Un message d'avertissement s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) et sur l'affichage tête-haute (HUD) (option). Se reporter à *Messages sur le régulateur de vitesse automatique à la page 5-44*.
- Presser et maintenir le bouton +RES (reprise) vers le haut jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, relever +RES jusqu'au premier cran. À chaque pression, le véhicule accélère de 1 km/h (1 mi/h).
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par grands incréments, relever +RES jusqu'au second cran. La vitesse du véhicule augmente jusqu'au repère des 5 km/h (5 mi/h) suivants du compteur de vitesse.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-12*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Abaisser le bouton SET– (réglage) et relâcher la pédale d'accélérateur. Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.
- Presser et maintenir le bouton SET– vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour baisser la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer sur SET− jusqu'au premier cran. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par grands incréments, abaisser SET− jusqu'au second cran. La vitesse du véhicule diminue jusqu'au repère des 5 km/h (5 mi/h) suivants du compteur de vitesse.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-12*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Sélection de la distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Appuyer sur sur le volant pour régler l'écart de suivi. Chaque pression fait passer le bouton de réglage d'écart entre les réglages : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

En cas de pression, le réglage actuel d'écartement s'affiche brièvement au groupe d'instruments et au HUD (option). Des pressions suivantes déplacent le bouton d'écartement à travers trois positions : lointain, moyen ou proche. Le réglage d'écartement est maintenu jusqu'à sa modification.

Dans a mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varient en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou

proche)) ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-61*.

Alerte du conducteur

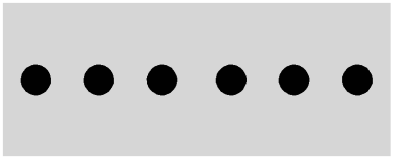

Sans affichage à tête haute

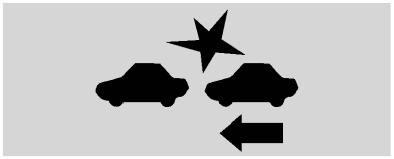

Avec affichage à tête haute

Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, une série de témoins rouges ou de symbole d'alerte de collision sur l'HUD (selon l'équipement) clignote sur le pare-brise. Soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre

Le symbole de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments et l'affichage tête haute, selon l'équipement.

Le symbole indiquant qu'un véhicule se trouve devant ne s'affiche que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire.

Si ce symbole n'apparaît pas, l'ACC ne réagira pas ou ne freinera pas en fonction des véhicules roulant devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse afin de suivre le véhicule précédent à l'écart de suivi préréglé. Votre vitesse augmente ou diminue pour s'adapter au véhicule devant vous mais ne dépasse jamais la vitesse réglée. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

⚠ Avertissement

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule quand :

- Les capteurs sont bloqués.
- Le système de commande de traction (TCS) pour le système de contrôle de la stabilité électronique été activé ou désactivé.
- Aucune circulation et aucun objet ne sont détectés.
- Le système est défectueux.

Le symbole ACC actif n'apparaît pas quand l'ACC n'est plus actif.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule arrêté devant s'est éloigné et que l'ACC n'a pas repris son fonctionnement, le symbole de véhicule à l'avant clignote en guise de rappel afin de vérifier la circulation avant l'activation. En outre, les côtés droit et gauche du siège d'alerte de sécurité émet trois vibrations ou trois bips retentissent. Se reporter à « Type d'alerte » et « Notification d'avancée » dans « Systèmes de détection/ collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Quand le véhicule devant s'éloigne, appuyer sur RES+ ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre l'ACC. En cas d'arrêt pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur débouclée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique pour maintenir le véhicule. Le témoin d'état de frein de stationnement

électrique s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Un message d'avertissement au CID peut afficher l'indication de sélectionner la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule à la page 5-42*.

⚠ Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.

⚠ Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Ignorer l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, un message d'avertissement sur le CIB et sur le HUD (en option) signale qu'il ne se produira pas de freinage automatique. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule à la page 5-42*. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

⚠ Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route

⚠ Avertissement

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

⚠ Avertissement

Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.

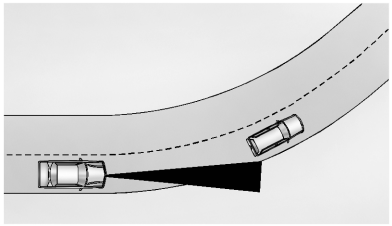

Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC peut ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le symbole de véhicule devant ne s'affiche pas.

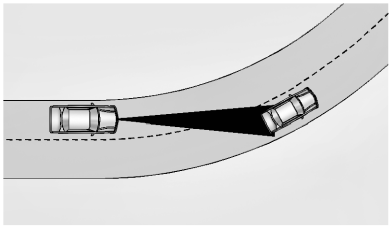

L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies, des panneaux, des barrières de sécurité ou à d'autres objets stationnaires à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucune réparation.

Changements de file des autres véhicules

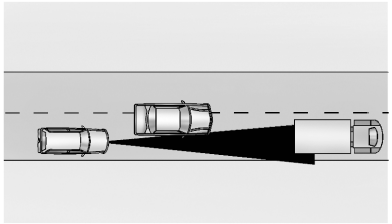

L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque.

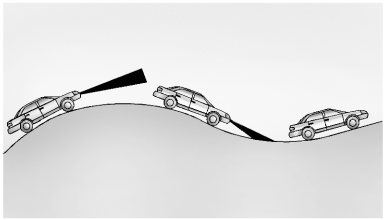

Ne pas utiliser l'ACC en côte ou en tractant une remorque. L'ACC ne détecte pas un véhicule dans la voie en roulant en côte. Le conducteur doit souvent accélérer et freiner en côte, spécialement en tractant une remorque. Si les freins sont appliqués, l'ACC est désengagé.

Désactivation ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Nettoyage du système de détection

Le capteur caméra sur le pare-brise derrière le rétroviseur et les capteurs radar à l'avant du véhicule peuvent être masqués par la neige, la glace ou la boue. Ces zones doivent être nettoyées pour que l'ACC fonctionne correctement.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-83*.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manoeuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

⚠ Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et practicité » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de

biper. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

Quand le véhicule est en marche arrière (R), la caméra de vision arrière (RVC) et l'assistance au stationnement arrière peuvent aider le conducteur à éviter une collision ou à limiter les dégâts pendant la marche arrière et le stationnement. Certains modèles sont également équipés du système de freinage automatique arrière et du système d'avertissement de recul, de l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA), assistance au stationnement automatique (APA) et/ou de l'assistance au stationnement avant.

Lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R), la RVC (caméra arrière) affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'affichage de la console centrale. Lorsque le véhicule quitte la marche arrière (R), l'écran revient au contenu précédent après un court instant. Pour voir l'écran précédent plus tôt, appuyer sur l'un des boutons de la radio. Si le message Réparer le système de caméra arrière s'affiche, le véhicule doit être réparé.

⚠ Avertissement

Le système RVC n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, les animaux ou tout autre objet situé en dehors du champ de vision de la caméra, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances perçues peuvent être différentes des distance réelles. Ne pas reculer en utilisant uniquement l'écran du RVC lors de manoeuvres de recul longues et à vitesse élevée ou dans des

(Suite)

Avertissement (Suite)

endroits où il existe une possibilité de trafic transversal. Ne pas agir avec prudence avant de reculer peut causer des blessures graves, voire mortelles, ou des dégâts au véhicule. Toujours regarder derrière et autour du véhicule avant de reculer.

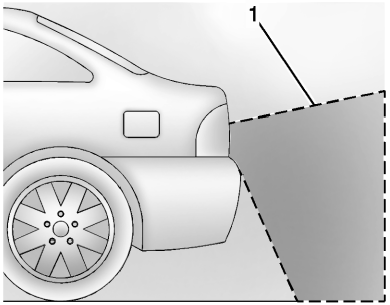

1. Vue affichée par la caméra

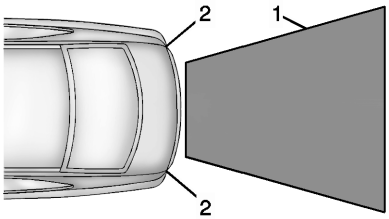

1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher sur l'écran RVC pour indiquer où l'assistance à ultrasons de stationnement arrière (URPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

Sur les véhicules dotés de l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA), un triangle avec une flèche peut également s'afficher sur l'écran de la RVC pour signaler un trafic venant de l'une ou l'autre direction. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite derrière le véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips du côté gauche ou du côté droit, soit trois vibrations du siège d'alerte de sécurité côté droit ou côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas au-delà d'une remorque tractée.

Avec l'aide au stationnement arrière et en cas d'aide au stationnement avant (option), lorsque le véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) les capteurs des pare-chocs détectent les objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) à l'arrière et 1,2 m (4 pi) à l'avant du véhicule dans une zone de 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites par temps chaud ou humide.

⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

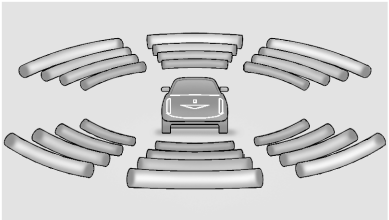

Le combiné d'instruments peut être doté d'un écran d'assistance au stationnement avec des barres indiquant la « distance à l'objet » et des données de localisation de l'objet pour le système d'assistance au stationnement. Plus de barres s'allument au fur et à mesure que se rapproche l'objet et les barres changent de couleur en passant du jaune à l'orange puis au rouge. Quand un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip retentit de l'arrière ou les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibrent deux fois. Quand un objet est très proche (<0,6 m (2 pi) à l'arrière du véhicule, ou <0,3 m (1 pi) à l'avant du véhicule), cinq bips retentissent de l'arrière ou de l'avant selon l'endroit où l'objet est détecté, ou les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibrent cinq fois. Les bips de l'assistance au stationnement avant sont plus aigus que ceux de l'assistance au stationnement arrière.

Les véhicules équipés d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC) possèdent le système d'avertissement de recul, conçu pour aider à éviter les chocs en reculant. Le système peut signaler les objets derrière lors de marches arrière à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Le système d'avertissement de recul bipe une fois de l'arrière la première fois qu'un objet potentiel est détecté ou deux fois des deux côtés du siège d'alerte de sécurité. Quand le système détecte une collision potentielle imminente, des bips sont émis de l'arrière ou le siège d'alerte de sécurité vibre cinq fois. Il peut aussi se produire une application brève et nette des freins.

⚠ Avertissement

Le système d'avertissement de recul ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Il ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Dans certains cas, par exemple à vitesse assez élevée, le système peut ne pas avoir assez de temps pour appliquer les freins. Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec le système d'avertissement de recul, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant de reculer.

Les véhicules dotés du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ont aussi un système de freinage automatique arrière, qui est conçu pour éviter ou réduire les dégâts causés par des

collisions en marche arrière. Si le système détecte que le véhicule recule trop vite pour éviter un choc avec un objet détecté, il peut automatiquement durement pur arrêter le véhicule.

⚠ Avertissement

Le système de freinage automatique arrière ne peut pas éviter un grand nombre de collision en marche arrière. Ne pas attendre son intervention. Ce système n'est pas conçu pour replacer le conducteur mais agit seulement quand le véhicule peut s'arrêter à temps. Dans certains situations ou certains environnements, il peut ne pas freiner, ou pas assez vite pour éviter une collision. Il ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule. Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec le système de freinage automatique arrière, toujours vérifier la zone autour du véhicule avant et pendant la manoeuvre de recul.

Une pression sur la pédale de frein après que le véhicule se soit arrêté relâche le système de freinage automatique arrière. Si la pédale de frein n'est pas actionnée dans les deux secondes suivant l'arrêt, le frein de stationnement électrique est serré. Pour désengager le frein de stationnement électrique, se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-33*. Lorsque cela est sûr, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur à tout moment pour contourner le système de freinage automatique arrière.

⚠ Avertissement

Il peut arriver qu'un freinage automatique inattendu ou non souhaité se produise. Dans ce cas, appuyer sur la pédale de frein ou appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur pour relâcher les freins du système de freinage automatique arrière. Avant de relâcher les freins, vérifier l'écran RVC et vérifier la zone alentour pour s'assurer qu'il est possible de continuer.

Activation et désactivation des fonctions

Le bouton dans la console centrale sert à activer ou désactiver conjointement l'assistance au stationnement avant ou arrière, le système de freinage automatique arrière et le système d'avertissement de recul. Le témoin à côté du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

La caméra de vision arrière (RVC), les symboles d'assistance au stationnement, les lignes de guidage et l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent être activés ou désactivés au menu Settings (paramétrages) du système infodivertissement :

1. Dans le système Infodivertissement, appuyer sur le bouton d'écran Settings (Réglages) ou tourner le bouton MENU pour sélectionner Settings (Réglages) et appuyer sur MENU.
2. Sélectionner Rear Camera (Caméra arrière).
3. Appuyer sur Guidance Lines (lignes de guidage), Rear Cross Traffic Alert (alerte de circulation transversale arrière) ou Park Assist Symbols (symboles d'aide au stationnement) puis sélectionner OFF (hors fonction) ou ON (en fonction).

Assistance au stationnement automatique (APA)

Selon l'équipement, l'assistance au stationnement automatique (APA) recherche et dirige le véhicule vers des places de stationnement parallèles. Lorsqu'on utilise l'APA, il faut encore passer les vitesses et contrôler les freins et l'accélérateur. Le centralisateur informatique de bord (CIB) et des bips sonores vous guident pour les manœuvres de stationnement.

⚠ Avertissement

L'APA ne s'applique pas au freins. L'APA peut ne pas détecter des objets dans l'espace de stationnement, des objets qui sont mous ou étroits, des objets au dessus du sol comme des camions à plateau ou des objets au dessous du niveau du sol, comme de grands nids-de-poule. Toujours vérifier que l'espace de stationnement est suffisant pour stationner un véhicule. L'APA ne réagit pas aux modifications dans l'espace de stationnement, comme le déplacement d'un véhicule adjacent, ou une

(Suite)

Avertissement (Suite)

personne ou un objet entrant dans l'espace de stationnement. L'APA ne détecte pas ou n'évite pas le trafic à l'arrière ou le long du véhicule. Toujours se préparer à arrêter le véhicule pendant une manœuvre de stationnement.

Le système est disponible lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (18 mi/h). Appuyer sur le bouton APA pour permettre au système de rechercher un espace assez grand pour stationner. Le système ne peut pas détecter s'il s'agit ou non d'un espace de stationnement autorisé.

L'APA recherche des espaces de stationnement sur la droite du véhicule. Pour rechercher un espace sur la gauche, activer le clignotant à gauche.

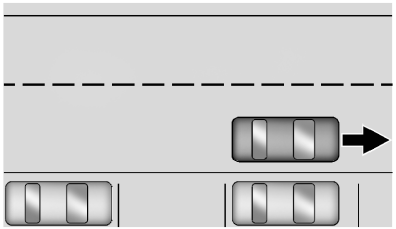

Après avoir complètement dépassé un espace suffisamment grand limité par deux véhicules ou autres objets, un signal sonore retentit et un symbole rouge s'affiche au CIB.

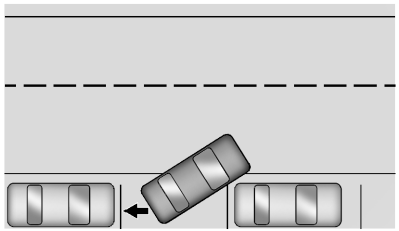

La fonction APA demande au véhicule de s'arrêter une fois qu'un espace suffisamment grand est découvert. Suivre les consignes au CIB. Lorsqu'il est demandé de rouler en marche arrière, sélectionner la marche arrière (R) pour engager la direction automatique. Le volant vibre brièvement à titre de rappel d'écarter les mains du volant. Vérifier l'environnement et continuer à freiner ou à accélérer selon les besoins et se préparer à arrêter pour éviter les véhicules, les piétons ou les objets.

Si le véhicule est en marche arrière (R) mais ne se dirige pas dans l'espace prévu, ceci peut être dû au fait que le système fait faire au véhicule une manœuvre dans un espace précédemment détecté. Le système APA n'a pas besoin d'être entretenu.

Si le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), la fonction APA est désengagée automatiquement et la direction automatique est désactivée. Une flèche de progression au CIB affiche le statut de la manœuvre de stationnement. En fonction de l'espace disponible,

des manœuvres supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires et d'autres instructions peuvent s'afficher. En changeant de rapport, permettre à la détection automatique d'achever la main-d'œuvre avant de poursuivre la manœuvre de stationnement. À l'issue d'une manœuvre réussie, la fonction APA fait entendre un signal sonore et affiche un message PARKING COMPLETE (stationnement terminé). Sélectionner la position de stationnement (P).

L'APA peut se désenclencher automatiquement si :

- Le volant est utilisé par le conducteur.
- La vitesse maximale autorisée est dépassée.
- Une défaillance s'est produite dans le système APA.
- Le contrôle de la stabilité électronique ou les freins antiblocage sont activés.
- Un important message de véhicule s'affiche au CIB.

Pour annuler l'APA, appuyer de nouveau sur le bouton APA.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système APA peut nécessiter une courte période de conduite dans des virages pour se calibrer.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, lorsque vous roulez en avant, le système d'alerte de collision avant (FCA), le système d'avertissement de changement de voie (LDW), le système d'alerte d'angle mort latéral (SBZA) et/ou le le système de freinage d'urgence actif peuvent contribuer à éviter une collision ou en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA peut vous aider à éviter ou à réduire les dégâts causés par les collisions à l'avant. Le FCA émet une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et des bips rapidement ou des vibrations du siège d'alerte de sécurité à l'approche trop rapide d'un véhicule immédiatement devant vous. Le FCA s'allume également une alerte visuelle ambré si vous suivez un véhicule de trop près.

Le FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 40 km/h (25 mi/h). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi) et fonctionne à toutes les vitesses. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse adaptatif à la page 9-44*.

⚠ Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-3*.

La fonction FCA peut être désactivée avec la commande au volant FCA ou si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), à travers la personnalisation du véhicule. Se reporter à la description de la préparation de prévention automatique des collisions, des systèmes de collision/détection, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

Détection du véhicule devant vous

Les avertissements FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est déctecté à l'avant, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert quand un véhicule est détecté à l'avant. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, ou pour cause de mauvaise visibilité. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé.
Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision

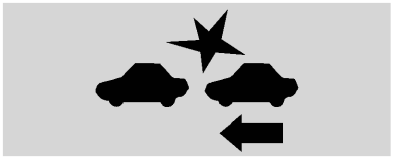

Avec affichage à tête haute

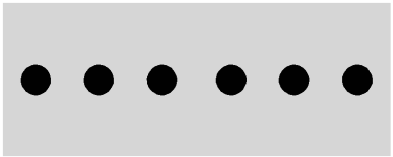

Sans affichage à tête haute

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, le témoin rouge FCA clignote sur le pare-brise. Aussi, chaque huit bips aigus retentissent de l'avant ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent cinq fois.

Alerte de talonnage

L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule détecté de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

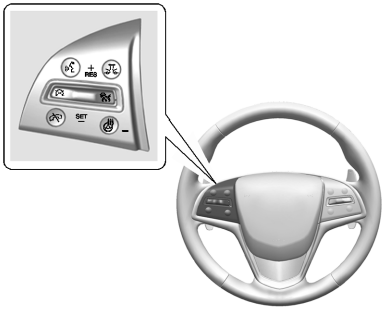

Avec régulateur de vitesse adaptatif

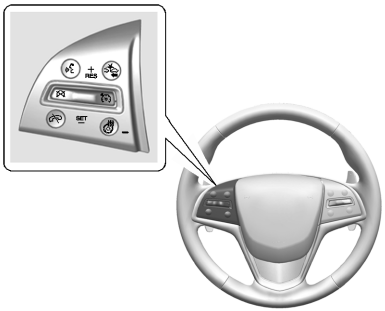

Sans régulateur de vitesse adaptatif

La commande d'alerte de collision est sur le volant de direction.

Appuyer sur le ou pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changera ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuteries d'alerte pouvant être sélectionnées peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le changement du paramétrage de temporisation FCA modifie automatiquement le réglage suivant l'écart (lointain, moyen ou proche).

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système ne semble pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra et de l'avant du véhicule peut corriger le problème.

Système de freinage d'urgence actif

Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptative (ACC) il peut également bénéficier du système de freinage actif d'urgence, qui inclut l'assistance intelligente au freinage (IBA) et le système de préparation automatique de collision (ACP). Ces systèmes peuvent intensifier le freinage ou freiner automatiquement

le véhicule pour contribuer à éviter les collisions ou à en réduire la sévérité.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

⚠ Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

Système de préparation automatique à la collision (ACP)

L'ACP peut réduire les dommages d'un accident en activant le système de freinage du véhicule, il a une plage de détection d'environ 60 m (197 pi). Le freinage n'a lieu que si un véhicule est détecté devant vôtre chemin. Ceci est signalé par l'indicateur FCA de véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-61*.

⚠ Avertissement

L'ACP est une fonction de préparation d'urgence à une collision et n'est pas conçue pour éviter celle-ci. Ne pas vous fier à l'ACP pour freiner le véhicule.

L'ACP ne peut pas :

- Réagir face à des véhicules arrêtés, des piétons ou des animaux.
- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter un véhicule ou un autre objet à l'arrêt ou lent.
- Détecter un véhicule lorsque les conditions météo limitent la visibilité, telles que le brouillard, la pluie ou la neige. Le fonctionnement du capteur ACP est alors limité.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Préparation du freinage

En cas d'approche rapide d'un véhicule devant vous ; la préparation au freinage réduit le temps de réponse des freins en préparant le système de freinage pour que le freinage demandé par le conducteur s'exécute plus rapidement.

Freinage automatique

Dans certaines situations imminentes de collision à l'avant, si le conducteur n'a pas serré les freins, la fonction de freinage automatique serre les freins pour contribuer à réduire les dégâts de la collision. Il peut même contribuer à éviter certaines collisions à très petite vitesse.

Le freinage automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour essayer d'éviter une collision potentielle. Si c'est le cas, le freinage automatique enclenche le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Pour relâcher l'EPB, appuyer sur le bouton EPB. Une pression ferme sur la pédale d'accélérateur relâche le freinage automatique et l'EPB.

⚠ Avertissement

Le freinage automatique peut automatiquement freiner le véhicule dans des situations où cela n'est pas nécessaire. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets

(Suite)

Avertissement (Suite)

immobiles. Ce peut être inconfortable et déroutant. Pour écraser le fonctionnement du freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Le freinage automatique peut être désactivé ou restreint via la personnalisation du véhicule. Se reporter à la partie « Préparation automatique à la collision » de « Systèmes de détection/ collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*.

⚠ Avertissement

En utilisant le système de préparation de collision automatique en tractant une remorque, vous risquez de perdre

(Suite)

Avertissement (Suite)

votre contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système pendant la traction d'une remorque.

Avertissement angle mort (SBZA)

Selon l'équipement, le système SBZA est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident avec les véhicules qui se trouvent dans les angles morts. L'afficheur d'avertissement d'angle mort (SBZA) s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

⚠ Avertissement

Le système SBZA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules qui approchent rapidement à l'extérieur des zones aveugles latérales, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zones de détection du SBZA

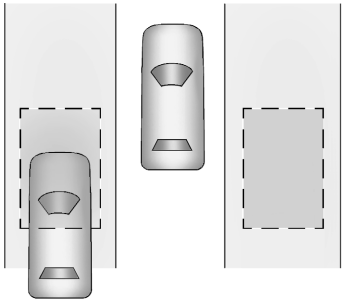

Le capteur d'angle mort (SBZA) couvre une zone d'environ une voie sur les deux côtés du véhicule, ou de 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone se situe environ entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) au-dessus du sol. Cette zone commence approximativement au milieu du véhicule et couvre jusqu'à 5 m (16 pi) en arrière.

Fonctionnement du système

Le symbole du système SBZA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort. Ceci indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran SBZA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser le clignotant.

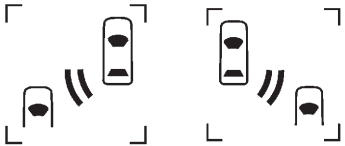

Écran du rétroviseur gauche

Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans SBZA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsque le véhicule roule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule est détecté dans l'angle mort. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le SBZA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Voir « Système de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-55*. Si le conducteur a désactivé le SBZA, les affichages de rétroviseur SBZA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

L'écran SBZA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule ou en tractant une remorque. Les zones de détection des angles morts vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Le système d'alerte d'angle mort peut vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Le SBZA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans l'angle mort latéral, en particulier par temps pluvieux. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le SBZA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs SBZA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions

de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur à la page 10-83*. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du SBZA ne s'allument pas quand des véhicules se trouvent dans l'angle mort et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Lorsque le SBZA est désactivé d'une autre façon que par le conducteur, l'option Side Blind Zone Alert On (Alerte d'angle mort latéral Marche) n'est pas disponible dans le menu de personnalisation.

Information FCC

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-18*.

Avertissement de changement de voie (LDW)

L'avertissement de changement de voie LDW peut aider à prévenir les changements de voie involontaires. Il peut émettre un avertissement si le véhicule franchit une voie détectée sans recours au clignotant dans la direction du changement de voie. Le LDW utilise un capteur de caméra pour détecter les marquages de voie. Il ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 56 km/h (35 mi/h).

Quand le véhicule franchit un marquage de voie détecté, l'indicateur LDW clignote et émet trois bips de gauche ou de droite, ou trois impulsions du siège à alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie. Le LDW ne fournit pas d'avertissement si le clignotant est allumé dans la direction de départ ou en cas de manoeuvre brusque.

⚠ Avertissement

Le système LDW est une aide au maintien du véhicule dans la voie de circulation. Il ne dirige pas le véhicule. Le système LDW ne peut pas :

- Fournir suffisamment de temps pour éviter un accident.
- Détecter les marquages de voies dans certaines conditions de mauvais temps ou si le pare-brise est sale.
- Détecter la démarcation des voies et ne pas détecter les accotements.
- Avertir que le véhicule traverse une démarcation de la voie si le système ne détecte pas la démarcation de la voie.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si le LDW ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne vous avertira que si vous quittez la voie du côté où il a détecté la démarcation. Même avec le LDW, se concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours garder le pare-brise propre et ne pas utiliser le LDW par mauvais temps.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'avertissement de changement de voie (LDW) se trouve sur le pare-brise devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver le LDW, appuyer sur dans la cuve centrale. Le témoin de contrôle s'allume quand le LDW est actif.

Lors du démarrage du véhicule, l'indicateur d'avertissement de changement de voie (LDW) sur le combiné d'instruments peut s'allumer brièvement.

Si le LDW est actif, le témoin LDW s'allume en vert si le système détecté un marquage de voie à gauche ou à droite pendant que le véhicule se déplace à une vitesse égale ou supérieure à 56 km/h (35 mi/h). Si le véhicule franchit une démarcation détectée sans utiliser le clignotant dans la direction du changement de voie, ce témoin devient orange est clignote. En outre, trois bips retentissent du côté gauche ou droit ou trois vibrations se font ressentir sur le côté droit au gauche du siège d'alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Si le symbole LDW ne s'affiche pas lorsque le système est actif et que le véhicule roule à moins de 56 km/h (35 mi/h) :

- Les démarcations de la voie sur la route peuvent ne pas être détectées.
- Le capteur de la caméra peut être masqué par de la saleté, de la neige ou de la glace.
- Le pare-brise est peut-être endommagé.
- Les conditions météorologiques limitent peut-être la visibilité.

Il s'agit d'un fonctionnement normal ; le véhicule n'a pas besoin d'être réparé. Nettoyer le pare-brise.

Les marquages de voie peuvent ne pas être détectés dans les virages, sur les rampes de sortie d'autoroute ou dans les pentes, ou en raison d'une mauvaise visibilité.

Si le système de caméra LDW ne semble pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra peut corriger le problème.

⚠ Avertissement

La fonction LDW ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas des marquages de voie. LDW ne peut détecter des marquages de voie si le capteur de caméra est bloqué par la saleté, la neige ou la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il ne peut pas non plus détecter une voie sur des routes sinueuses ou accidentées ou dans les situations qui limite la visibilité telle que le brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Maintenir le

(Suite)

Avertissement (Suite)

pare-brise, les phares et les capteurs de caméra propres et en bon état.

Le système LDW peut réagir à cause de lignes de goudron, en présence d'ombres, de fissures ou d'autres imperfections de la route. Ce comportement est normal et votre véhicule ne requiert pas de réparation.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Aux États-Unis, pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser les essences TOP TIER Detergent. Se reporter au site www.toptiergas.com pour une liste des essences TOP TIER Detergent.

TOP TIER™
Detergent Gasoline

CATEGORIE SUPERIEURE™
Essences Détergentes

Si le véhicule est doté d'un moteur turbo 2.0 L L4 LTG (VIN Code X), utiliser de l'essence super sans plomb avec un indice d'octane supérieur ou égal à 91. De l'essence normale sans plomb d'indice d'octane supérieur ou égal à 87 peut être utilisé, mais les accélérations peuvent être réduites et un cliquetis peut se faire entendre. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, un cliquetis prononcé peut se produire. Si tel est le cas, utiliser dès que possible de l'essence d'un indice d'octane supérieur ou égal à 87, faute de quoi le moteur pourrait être endommagé. Si un cliquetis prononcé se produit alors que de l'essence à indice d'octane plus élevé est utilisée, le moteur nécessite un entretien.

Si le véhicule possède le moteur V6 3.6 L LFX (code VIN 3), utiliser de l'essence normale sans plomb d'un indice d'octane d'au moins 87. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, il est possible que vous entendiez un cliquetis, appelé communément un cognement ou une détonation, lors de la conduite. Dans ce cas, utiliser une essence à indice d'octane d'au moins 87 dès que possible. Si vous utilisez une essence à indice d'octane d'au moins 87 et si vous entendez un fort cognement, le moteur doit être réparé.

En cas de moteur 3.6 L V6 LF3 à deux turbocompresseurs (code NIV 8), utiliser de l'essence sans plomb de haute qualité d'un indice d'octane 91 ou plus. En cas d'indice d'octane inférieur à 91, le moteur risque des dégâts et la garantie sur le véhicule risque d'être annulée. Si d'importants cognements s'entendent en utilisant l'essence au taux d'octane 91 ou plus, le moteur doit être réparé.

Utilisation de carburants saisonniers

Utiliser des carburants d'été et d'hiver pour la saison appropriée. La conduite ou le démarrage peuvent être affectés si le mauvais carburant est utilisé. Conduire le véhicule avec le moteur en marche jusqu'à ce que le carburant soit à la moitié du réservoir ou moins, puis refaire le plein avec le carburant de la saison actuelle.

Carburants interdits

Des essences contenant des composés oxygénés, comme l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées sont disponibles dans certaines villes. Si ces essences sont conformes aux spécifications décrites précédemment, elles peuvent être utilisées. Toutefois, le carburant E85 (85% d'éthanol) et les autres carburants contenant plus de 15% d'éthanol ne peuvent être utilisés que dans les véhicules à carburant mixte.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Certaines essences non reformulées pour les basses émissions peuvent contenir un additif d'amélioration de l'indice d'octane appelé méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl (MMT). Ne pas utiliser d'essences avec MMT car elles peuvent réduire la durée de vie des bougies d'allumage et nuire au rendement du système de contrôle des émissions. Le témoin de dysfonctionnement peut s'allumer. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour une intervention.

Spécifications de l'essence

L'essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814. Il est possible que certaines essences contiennent un additif appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT), qui augmente l'indice d'octane. Nous vous déconseillons d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Voir « Carburants interdits » dans *Carburant à la page 9-71*.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer lors d'une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-23*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous prévoyez de voyager dans des pays en dehors des États-Unis ou du Canada, le carburant correct peut se trouver difficilement. Vérifier les clubs automobiles régionaux ou les sites Web des marques de distribution de carburant pour les

disponibilités dans le pays de destination. Ne jamais utiliser de carburant au plomb ni de carburant contenant du méthanol ni aucun autre carburant non recommandé. De coûteuses réparations peuvent faire suite à l'utilisation d'un carburant incorrect et elles ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence TOP TIER Detergent est recommandée. Se reporter à *Carburant à la page 9-71*.

Si l'essence TOP TIER Detergent est indisponible, un flacon de Fuel System Treatment PLUS, référence 88861013, ajouté au détergent à carburant à changement d'huile moteur peut aider. Fuel System Treatment PLUS est le seul additif d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Remplissage du réservoir

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le pistolet de carburant est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer le pistolet de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à verser le carburant.

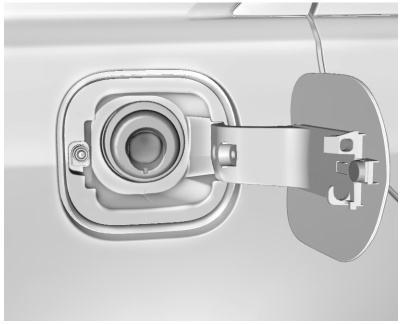

Pour ouvrir la trappe à carburant, pousser et relâcher le bord central arrière du volet.

Le véhicule est équipé d'un système d'approvisionnement en carburant sans bouchon et ne possède pas de bouchon de carburant. Le pistolet de carburant doit être entièrement inséré et sécurisé pour commencer à faire couler le carburant.

Prendre garde à ne pas verser de carburant à côté. Ne pas dépasser le niveau maximum du réservoir et et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Après le premier arrêt, ne pas retirer partiellement le pistolet pour ajouter du carburant, cela provoquera des éclaboussures. Nettoyer le carburant des surfaces peintes dès que possible. Voir *Entretien extérieur à la page 10-83*.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un bidon portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être approvisionné avec un bidon portatif :

1. Chercher l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon de dessous le tapis dans le réservoir.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

⚠ Avertissement

Tenter de faire le plein sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie et vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Après le remplissage du réservoir, retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le replacer.

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.
- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.
- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-80*. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-81*.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Se familiariser avec les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque.
- Ne pas tracter de remorque les premiers 2414 km (1500 mi) afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Ensuite, pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif pendant un remorquage.
- Le système de séparation de collision automatique doit être désactivé pendant un remorquage. Se reporter à *Circuit de freinage d'urgence actif à la page 9-64*.
- Désactiver l'assistance au stationnement lors d'un remorquage.

⚠ Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant pénétrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-26*.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi

maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

Avant le départ, vérifier l'attelage et les pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. La combinaison n'accélère pas aussi rapidement et elle est plus longue, la distance à parcourir avant de réintégrer la voie est donc plus longue.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

⚠ Attention

Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.

Quand vous tractez une remorque, prendre vos virages plus larges qu'à l'habitude. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Éviter les manoeuvres brusques et soudaines. Mettre les clignotants bien à l'avance.

Si les ampoules de clignotant de la remorque grillent, les flèches au groupe d'instruments continuent de clignoter. Il est important de vérifier de temps en temps le bon fonctionnement des ampoules de la remorque.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder *avant* de descendre une pente longue ou raide. Si vous ne rétrogradez pas, les freins risquent de chauffer et fonctionner moins bien

Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude sur des pentes raides, considérer ceci : le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-24*.

Stationnement en pente

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, desserrer les freins ordinaires jusqu'à ce que les cales absorbent le poids.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
2. Démarrer le moteur.
3. Passer en vitesse.
4. Desserrer le frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein.
6. Avancer lentement pour libérer les cales.
7. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-4*. Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Il est conseillé d'inspecter ces éléments avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Traction d'une remorque (avec moteur LFX)

Avant de tirer une remorque, vérifier les trois points importants suivants au sujet du poids :

- Poids de la remorque.
- Poids sur le timon de la remorque.
- Poids total reposant sur les pneus du véhicule.

Poids de la remorque

Quel est le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter en toute sécurité ? Elle ne devrait jamais peser plus de 454 kg (1 000 lb). Cependant, même ce poids peut être trop important.

Cela dépend de l'utilisation de l'ensemble véhicule-remorque. Par exemple, la vitesse, l'altitude, la déclivité, la température extérieure et la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque sont tous des facteurs importants. Cela dépend aussi de l'équipement spécial monté sur le véhicule, et du poids au timon que votre véhicule peut supporter. Se reporter à « Poids au timon » plus loin dans cette section.

Le poids maximal de la remorque est calculé en supposant que seul le conducteur prend place dans le véhicule remorqueur et que celui-ci est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de remorque. Le poids du matériel optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement du

véhicule remorqueur doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Vous pouvez consulter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements et des conseils sur la traction de remorque ou écrire à nos bureaux de service à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle à la page 13-4*.

Poids au timon

Il est important de prendre en considération le poids au timon (A) d'une remorque, car il a des répercussions sur le poids total ou brut de votre véhicule. Le poids brut du véhicule (PBV) comprend le poids à vide du véhicule ainsi que le poids du chargement et celui des passagers. Si le véhicule possède plusieurs options, équipements, bagages et que plusieurs passagers y prennent place, cela diminue d'autant le poids au timon que le véhicule pourra tracter et, par le fait même, sa capacité de remorquage.

Si une remorque est tractée, il faut ajouter le poids au timon au PBV, car le véhicule devrait aussi tracter ce poids. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

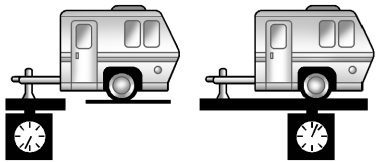

1 2

Le timon de la remorque (1) devrait peser de10 pour cent du poids total de la remorque chargée (2).

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus du véhicule sont gonflés jusqu'à la limite maximale recommandée pour des pneus froids. Ces chiffres figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PBV du véhicule, en incluant le poids au timon.

Traction d'une remorque (avec moteur LTG ou LF3)

Le véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

Équipement de remorquage

Attelages

Utiliser l'équipement d'attelage approprié. Consulter le concessionnaire ou un vendeur d'attelage pour obtenir de l'aide.

- Le pare-choc arrière de votre véhicule n'est pas conçu pour y attacher un attelage. Ne pas y attacher d'attelage de location ou d'autres types d'attelage. N'utiliser que l'attelage s'attachant au châssis du véhicule et non pas au pare-choc.
- Devrez-vous pratiquer des trous de montage dans la carrosserie du véhicule pour y installer un attelage de remorque ? Si c'est le cas, bien les sceller après avoir enlevé l'attelage. Dans le cas contraire, de la saleté, de l'eau ou du monoxyde de carbone (CO) provenant des gaz d'échappement risquent de s'infiltrer dans le véhicule. Se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-26*.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se séparait de l'attelage. Laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec l'ensemble véhicule-remorque. De plus, ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Est-ce que votre remorque a ses propres freins ? S'assurer de lire et de suivre les directives sur les freins de remorque afin de pouvoir les installer, les régler et les entretenir comme il faut.

Le véhicule étant équipé d'un système de freinage antiblocage, ne pas tenter de raccorder les freins de la remorque au circuit de freinage de votre véhicule. Si vous le faites, les deux circuits de freinage fonctionneront mal ou pas du tout.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire

⚠ Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie. Veuillez toujours vérifier auprès concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-39* et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-39*.

✍ NOTES

Entretien du véhicule

Informations générales
Informations générales 10-2
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 10-3
Accessoires et modifications 10-3

Vérifications du véhicule
Entretien par le propriétaire 10-4
Capot 10-4
Aperçu du compartiment moteur 10-6
Huile à moteur 10-11
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-14
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-15
Filtre à air du moteur 10-16
Circuit de refroidissement 10-18
Liquide de refroidissement 10-20
Surchauffe du moteur 10-24
Liquide lave-glace 10-26
Freins 10-27
Huile frein 10-28
Batterie 10-29
Traction intégrale 10-30
Vérification de contacteur de démarreur 10-31
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-32
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-33
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-33
Remplacement de pare-brise 10-34

Réglage des phares
Réglage des phares 10-34

Remplacement des ampoules
Remplacement des ampoules 10-35
Ampoules à halogène 10-35
Éclairage à haute intensité 10-35
Éclairage par diode 10-35
Feu de la plaque d'immatriculation 10-36
Ampoules de rechange 10-37

Réseau électrique
Système électrique : surcharge 10-37
Fusibles et disjoncteurs 10-38
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-38
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-42
Bloc-fusibles de coffre 10-45

Roues et pneus
Pneus 10-48
Pneus toute saison 10-50
Pneus d'hiver 10-50
Pneus à flancs renforcés . . . 10-51
Pneus à profil bas 10-52
Pneus d'été 10-53

Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-53
Désignations des pneus 10-54
Terminologie et définitions de pneu 10-55
Pression des pneus 10-58
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée 10-60
Système de surveillance de la pression des pneus 10-61
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus 10-62
Inspection des pneus 10-66
Permutation des pneus 10-66
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-68
Achat de pneus neufs 10-69
Pneus et roues de dimensions variées 10-71
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-72
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-73
Remplacement de roue 10-74
Chaînes à neige 10-75
Au cas d'un pneu à plat 10-76

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-77

Remorquage du véhicule
Remorquage du véhicule . . . 10-80
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-81

Entretien de l'apparence
Soin extérieur 10-83
Soin intérieur 10-89
Tapis de plancher 10-93

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine GM | Parts

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-39*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide de l'automobiliste et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-13*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation du véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-39*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien à la page 11-20*.

⚠ Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :

1. Tirer sur le levier de déverrouillage du capot qui porte ce symbole. Il est sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.

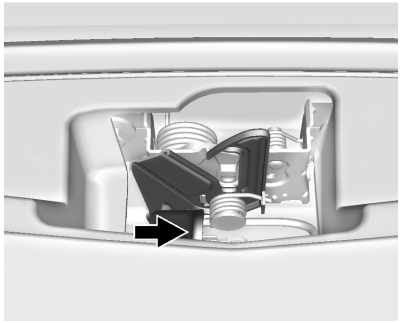

2. Passer devant le véhicule pour trouver la poignée de relâchement secondaire du capot. La manette se trouve sur le bord avant du capot, près du centre. Appuyer sur la manette vers la droite tout en levant le capot.

Pour fermer le capot :

Avant de fermer le capot, vérifier si tous les bouchons de remplissage sont serrés. Ensuite, abaisser le capot jusqu'à 152 mm (6 po) de la position fermée, faire une pause puis pousser le centre avant du capot fermement vers le bas pour le fermer.

10-6 Entretien du véhicule

Aperçu du compartiment moteur

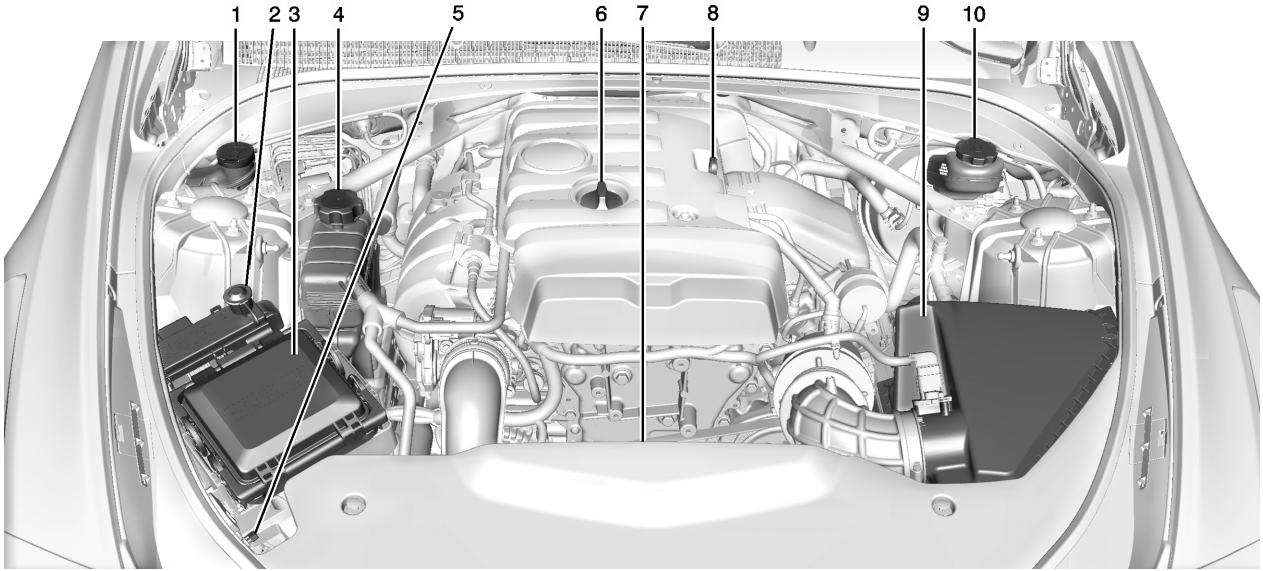

Moteur 2.0L L4 LTG

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-26*.
2. Borne de batterie positive (+) à distance. Se reporter à *Batterie à la page 10-29*.
3. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-38*.
4. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-18*.
5. Borne négative (-) à distance de la batterie. Se reporter à *Batterie à la page 10-29*.
6. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-11*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-18*.
8. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-11*.
9. *Filtre à air du moteur à la page 10-16*.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-27*.

10-8 Entretien du véhicule

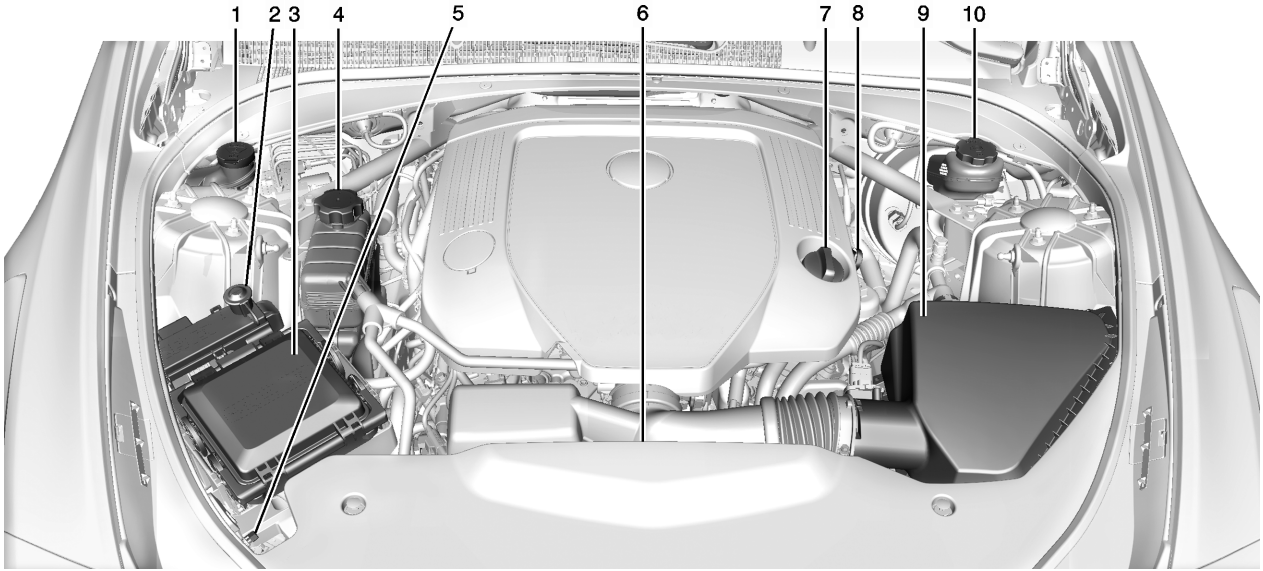

Moteur 3.6L V6 LFX

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-26*.
2. Borne de batterie positive (+) à distance. Se reporter à *Batterie à la page 10-29*.
3. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-38*.
4. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-18*.
5. Borne négative (-) à distance de la batterie. Se reporter à *Batterie à la page 10-29*.
6. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-18*.
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-11*.
8. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-11*.
9. *Filtre à air du moteur à la page 10-16*.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-27*.

10-10 Entretien du véhicule

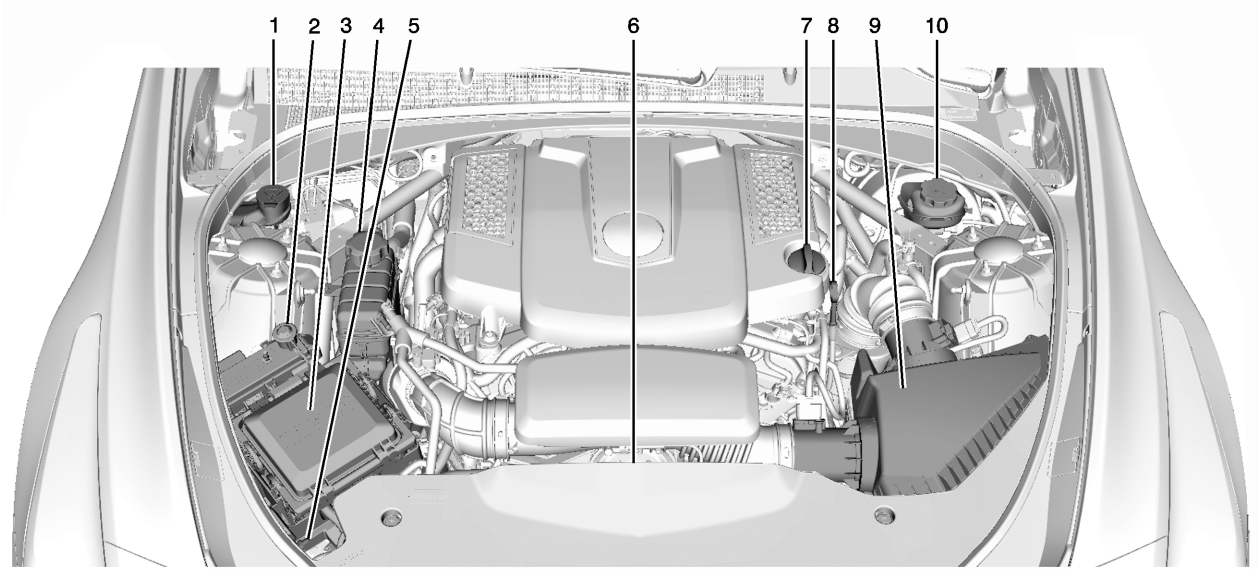

Moteur 3.6 L V6 LF3

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-26*.
2. Borne de batterie positive (+) à distance. Se reporter à *Batterie à la page 10-29*.
3. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-38*.
4. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-18*.
5. Borne négative (-) à distance de la batterie. Se reporter à *Batterie à la page 10-29*.
6. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-18*.
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-11*.
8. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-11*.
9. *Filtre à air du moteur à la page 10-16*.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-27*.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-14*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

1. Si le moteur a tourné récemment, le couper et attendre quelques minutes que

l'huile redescende dans le carter d'huile. Si le niveau d'huile moteur est vérifié trop peu de temps après la coupure du moteur, la valeur du niveau d'huile observée ne sera pas précise.

⚠ Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

2. Enlever la jauge d'huile et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon et l'enfoncer de nouveau à fond. La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage

(Suite)

Attention (Suite)

de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Spécification

Utiliser et demander les huiles moteur portant la marque de certification dexos1^{MD}. Les huiles qui respectent les exigences du véhicule doivent porter la marque de certification dexos1 sur le récipient. Cette marque de certification indique que l'huile a été approuvée comme étant conforme à la norme dexos1.

⚠ Attention

À défaut d'utiliser l'huile moteur recommandée, le moteur risque des dommages non couverts par la garantie sur le véhicule. Vérifier avec votre concessionnaire ou le prestataire d'entretien si l'huile est conforme à la norme dexos1.

Degré de viscosité

L'huile SAE 5W-30 a le degré de viscosité qui convient le mieux au véhicule. Ne pas utiliser d'autres huiles de viscosité différente, telles que les huiles SAE 10W-30, 10W-40 ou 20W-50.

Utilisation par temps froid : Dans une région très froide où la température descend sous −29 °C (−20 °F), une huile synthétique SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications. Se reporter à « Spécification » plus haut dans cette section.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Il est interdit d'ajouter quoi que ce soit à l'huile. Les huiles recommandées répondant à la norme Dexos et affichant la marque de certification Dexos sont tout ce qui est nécessaire pour garantir un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut ?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message Vidanger huile moteur bientôt. Se reporter à *Messages Huile moteur à la page 5-46*. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile-moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Utiliser les boutons du centralisateur informatique de bord (CIB) pour afficher OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile) sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34* et *Messages Huile moteur à la page 5-46*.
2. Appuyer sur le bouton SEL et le maintenir enfoncé pour effacer le message Vidanger huile moteur bientôt et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

   Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

   Si le message Vidanger huile moteur bientôt n'est pas allumé, le système est réinitialisé.

Le système est réinitialisé lorsque le message Vidanger l'huile à moteur bientôt est éteint.

Si le message VIDANGER HUILE BIENTÔT réapparaît au démarrage du moteur, la réinitialisation de l'indicateur d'usure de l'huile moteur a échoué. Répéter la manœuvre.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Le véhicule n'est pas équipé d'une jauge du niveau de liquide de la boîte de vitesses. Une procédure particulière existe pour vérifier et changer le liquide de boîte de vitesses. Comme cette procédure est difficile, elle doit être réalisée

par le concessionnaire. Contacter le concessionnaire pour plus d'informations.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Calendrier de maintenance à la page 11-4*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Filtre à air du moteur

Le filtre à air du moteur se trouve dans le compartiment-moteur sur le côté conducteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour l'emplacement.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

Inspecter le filtre à air aux intervalles de maintenance prévus. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4*. En cas de circulation dans des environnements sales/poussiéreux, vérifier le filtre à chaque vidange d'huile.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour vérifier le filtre à air du moteur, retirer le filtre du véhicule et le secouer légèrement pour faire tomber les particules de saleté et la poussière. Si le filtre reste couvert de saleté, un nouveau filtre est nécessaire.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air :

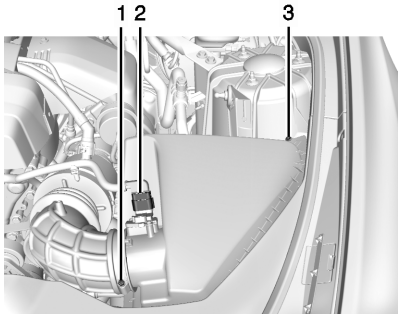

Moteur 2.0L L4 LTG

1. Collier de conduit d'air
2. Connecteur électrique
3. Vis

1. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (1) du conduit d'air.
2. Débrancher le connecteur électrique (2) et la fixation des câblages au couvercle.

3. Déposer les vis (3) sur le dessus du couvercle.
4. Lever le couvercle du filtre en l'écartant du moteur.
5. Retirer le filtre.
6. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
7. Pour reposer le couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 1 à 5.

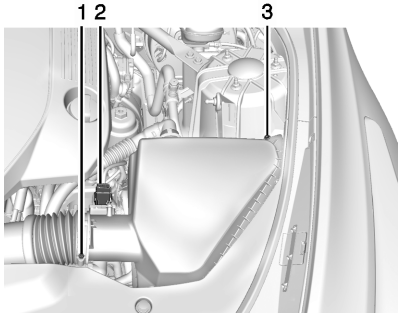

Moteur 3.6L V6 LFX

1. Collier de conduit d'air
2. Connecteur électrique
3. Vis
1. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (1) du conduit d'air.
2. Débrancher le connecteur électrique (2) et la fixation des câblages au couvercle.
3. Déposer les vis (3) sur le dessus du couvercle.
4. Lever le couvercle du filtre en l'écartant du moteur.
5. Retirer le filtre.
6. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
7. Pour reposer le couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 1 à 5.

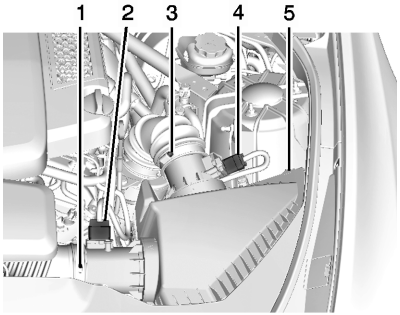

Moteur 3.6 L V6 LF3

1. Collier de conduit d'air inférieur
2. Connecteur électrique inférieur du couvercle
3. Collier de conduit d'air supérieur
4. Connecteur électrique supérieur du couvercle
5. Vis
1. Débrancher les conduits de sortie inférieur et suppérieur en desserrant les colliers de conduit d'air inférieur (1) et supérieur (3).

2. Débrancher les connecteurs électriques inférieur (2) et supérieur (4), ainsi que les fixations des câblages au couvercle.
3. Déposer les vis (5) sur le dessus du couvercle.
4. Lever le couvercle du filtre en l'écartant du moteur.
5. Retirer le filtre.
6. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
7. Pour reposer le couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 1 à 5.

⚠ Avertissement

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection

(Suite)

Avertissement (Suite)

en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

⚠ Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.

Circuit de refroidissement

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

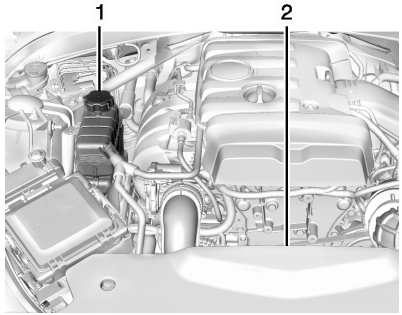

Moteur 2.0L L4 LTG

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression.
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

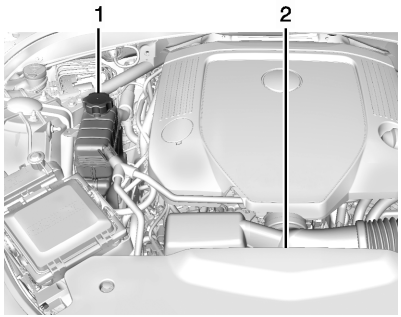

Moteur 3.6L V6 LFX

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression.
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

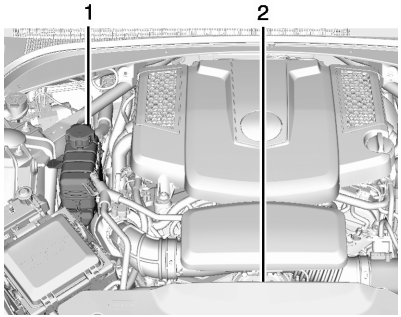

Moteur 3.6 L V6 LF3

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression.
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

⚠ Attention

Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli avec un liquide de refroidissement moteur DEX-COOL. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4* et *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-24*.

Utiliser ce qui suit

⚠ Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange

(Suite)

Avertissement (Suite)

inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37°C (-34°F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.

- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

⚠ Attention

Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé. Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Il est normal de voir le liquide de refroidissement qui se déplace dans la conduite de retour du flexible supérieur de liquide de refroidissement pendant que le moteur tourne. Il est également normal de voir des bulles entrant dans le vase d'expansion à travers le petit flexible.

Vérifier aussi que le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide de refroidissement bout dans le vase d'expansion, ne rien faire avant qu'il ait refroidi.

Si le liquide de refroidissement est visible mais si le niveau de liquide de refroidissement n'est pas égal ou supérieur au repère COLD FILL (remplir à froid), ajouter un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Avant cela, s'assurer que le circuit de refroidissement a refroidi.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser de la manière suivante :

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

⚠ Attention

Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.

Si aucune anomalie n'a été détectée, vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. S'il est visible mais si le niveau de liquide de refroidissement n'atteint pas le bas d'huile du goulet de remplissage, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL au vase d'expansion, après d'être assuré que le système de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion, a refroidi.

⚠ Avertissement

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûlez gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

⚠ Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

⚠ Attention

Par temps froid, l'eau peut geler et faire fendre le moteur, le radiateur, le noyau du chauffage ainsi que d'autres pièces. Utiliser le liquide de refroidissement recommandé et le mélange approprié de liquide de refroidissement.

⚠ Avertissement

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

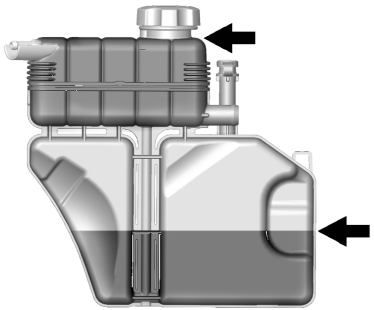

1. Déposer le bouchon à pression du vase d'expansion de liquide de refroidissement depuis la chambre supérieure lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion et le flexible supérieur du radiateur, ont refroidi.

   Faire tourner lentement le bouchon à pression dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. S'il laisse échapper un sifflement, attendre que le sifflement s'arrête avant de continuer pour donner le temps à la pression résiduelle de s'échapper par le flexible de refoulement.
2. Faire tourner le bouchon à pression et le déposer. Ouvrir le bouchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion vers la chambre basse. L'orifice d'intervention se trouve derrière la chambre supérieure.
3. Remplir la chambre supérieure du vase d'expansion du mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL correct jusqu'au bas du goulet de remplissage. La chambre supérieure doit être complètement pleine. Remplir la chambre inférieure du vase d'expansion à travers l'orifice d'intervention jusqu'à la moitié environ.

4. Sans remettre le bouchon à pression du vase d'expansion et pendant que le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion est ouvert, faire démarrer le moteur puis le laisser tourner jusqu'à ce que vous sentiez que la durit supérieure de radiateur commence à chauffer. Faire attention au(x) ventilateur(s) de refroidissement du moteur.

   À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur de la chambre supérieure du vase d'expansion peut être bas. Si le niveau est bas, ajouter davantage le mélange du liquide de refroidissement DEX-COOL correct à la chambre supérieure du vase d'expansion jusqu'à ce que le niveau atteigne le bas du goulet de remplissage.

5. Replacer le bouchon à pression du vase d'expansion, le serrer et fermer le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion.

⚠ Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.

Vérifier le niveau dans les chambres supérieure et inférieure du vase d'expansion lorsque le circuit de refroidissement a refroidi. Si le liquide de refroidissement n'atteint pas les niveaux corrects, répéter les étapes 1 à 3 et réinstaller le bouchon à pression et fermer l'orifice d'intervention. Si le liquide de refroidissement n'atteint toujours pas le niveau correct lorsque le circuit a refroidi, consulter votre concessionnaire.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté d'un témoin de surchauffe du moteur.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

⚠ Attention

Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ Avertissement

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter simplement le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez de conduire quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'à ce que le moteur soit refroidi.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.

3. Lorsqu'il est prudent de le faire, quitter la route, sélectionner la position de stationnement (P) ou de point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et faire vérifier le remplissage et le fonctionnement corrects du circuit de refroidissement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant d'utiliser du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

⚠ Attention

- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui

(Suite)

Attention (Suite)

peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Le véhicule est pourvu de freins à disque. Les plaquettes de freins à disque ont des indicateurs d'usure intégrés qui font un bruit strident en guise d'avertissement quand les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou occasionnel lorsque le véhicule roule, sauf lors d'une pression ferme de la pédale de frein.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

⚠ Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple de serrage prescrit. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Les plaquettes de frein doivent être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien des freins.

Réglage des freins

Chaque fois que les freins sont utilisés, que le véhicule roule ou non, ils s'ajustent pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien

fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque des pièces du système de freinage sont remplacées, s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, la pose de garnitures de freins à disque ne convenant pas à votre véhicule peut modifier l'équilibre entre les freins avant et arrière — au pire. L'efficacité attendue du freinage peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

Huile frein

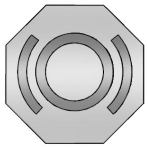

Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 3 comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du circuit de freinage à la page 5-26*.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT 3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ Avertissement

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

⚠ Attention

- L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système

(Suite)

Attention (Suite)

hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.

- Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.

Batterie

La batterie se trouve dans le coffre, derrière le panneau de garnissage, du côté conducteur du véhicule. Se reporter au numéro de pièce de rechange figurant sur l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire.

⚠ Avertissement

Les plots de batterie, les bornes ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuisant à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Après une interruption d'alimentation, comme la déconnexion de la batterie ou la dépose des fusibles maxi du boîtier de fusibles de distribution de puissance, les étapes suivantes doivent être réalisées pour étalonner la commande des gaz électronique. Sinon, le moteur fonctionnera mal.

1. Mettre le contact mais ne pas faire démarrer le moteur.
2. Laisser le contact pendant au moins trois minutes, de façon à ce que la commande électronique des gaz effectue un cycle et réapprenne sa position initiale.
3. Couper le contact.
4. Démarrer le moteur et le faire tourner pendant au moins 30 secondes.

Entreposage du véhicule

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-77* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Traction intégrale

Si le véhicule est équipé de la traction intégrale (AWD), ceci est un système additionnel qui exige une lubrification.

Boîte de transfert

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il est superflu de vérifier régulièrement le liquide de la boîte de transfert sauf si une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule.

Vérification du niveau de lubrifiant

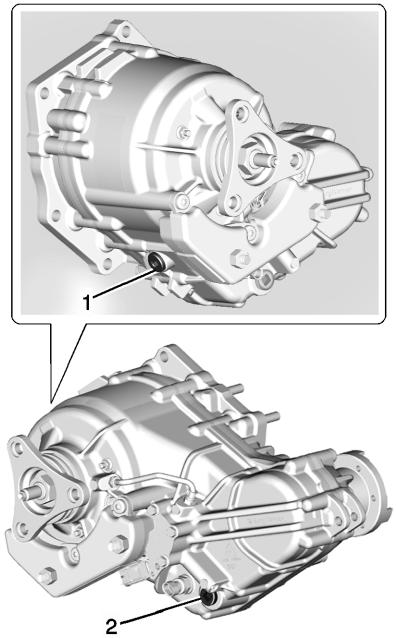

1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage de la boîte de transfert, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage. Veiller à ne pas trop serrer le bouchon de remplissage.

Utiliser ce qui suit

Se reporter au programme d'entretien pour savoir quel type de lubrifiant utiliser. Se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer fermement le frein de stationnement et les freins ordinaires. Se reporter à la rubrique *Frein électrique de stationnement à la page 9-33*.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.

3. Sur les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique, essayer de démarrer le moteur dans chaque rapport de vitesse. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsqu'il se trouve en position de stationnement (P) ou au point mort (N). S'il démarre dans n'importe quelle autre position, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein électrique de stationnement à la page 9-33*.

   Préparez-vous à serrer les freins ordinaires immédiatement si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement du balai d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-18*.

⚠ Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

1. Écarter l'ensemble d'essuie-glace avant du pare-brise. L'essuie-glace côté passager présente une course limitée.

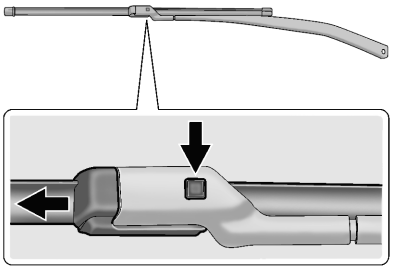

2. Presser le bouton situé au milieu du connecteur du bras d'essuie-glace, et extraire le balai d'essuie-glace du connecteur du bras.
3. Retirer le balai d'essuie-glace.
4. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si vous devez faire remplacer le pare-brise, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute. Dans le cas contraire, l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Réglage des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être déréglée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement des ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-37*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ Avertissement

Les ampoules halogènes contiennent un gaz pressurisé et peuvent éclater si elles tombent ou sont griffées. Des blessures pourraient en découler. Les consignes de l'emballage de l'ampoule doivent être lues et respectées.

Éclairage à haute intensité

⚠ Avertissement

Le système d'éclairage à décharge à haute intensité fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Éclairage par diode

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Feu de la plaque d'immatriculation

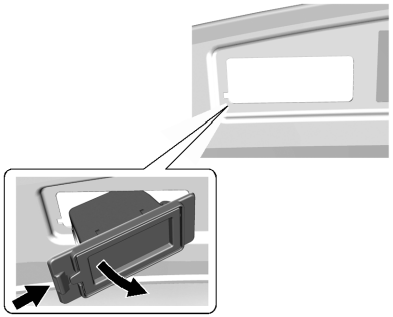

Ensemble de lampe

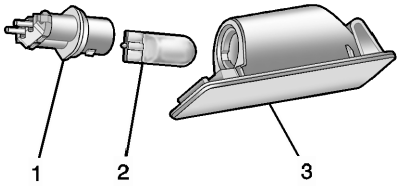

Ensemble d'ampoule

1. Douille d'ampoule
2. Ampoule
3. Ensemble de lampe

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Pousser l'ensemble de lampe (3) vers le centre du véhicule.
2. Tirer l'ensemble de lampe vers le bas pour extraire.
3. Faire tourner la douille d'ampoule (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de lampe (3).
4. Tirer tout droit sur l'ampoule (2) pour la retirer de la douille (1).
5. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.
6. Appuyer sur l'ensemble de feu pour le remettre en place jusqu'à ce que la languette de déverrouillage soit solidement fixée.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de la plaque d'immatriculation	W5W LL

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

S'il y a un problème sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre emplacement. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas utilisée et remettre le fusible en place le plus tôt possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glace surchauffe dans une neige épaisse ou la glace, l'essuie-glace avant s'arrête. La fonction d'essuie-glace est disponible immédiatement après que le commutateur d'essuie-glace est placé en position d'arrêt puis replacer en position de marche.

Pour protéger le moteur d'essuie-glace de la surchauffe, l'essuie-glace peut ralentir lorsque le pare-brise est sec pendant longtemps. En cas de fonctionnement à sec ou faiblement humide qui dépasse dix minutes, l'essuie-glace peut passer en fonctionnement intermittent et y rester. Lorsque l'humidité est à nouveau détectée sur le pare-brise, le fonctionnement de l'essuie-glace repasse à la vitesse sélectionnée par l'opérateur.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Pour identifier et vérifier les fusibles, les disjoncteurs et les relais, voir *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-38*, *Bloc-fusibles du tableau de bord à la page 10-42*, et *Bloc-fusibles du compartiment arrière à la page 10-45*.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Le bloc-fusibles sous le capot se trouve du côté passager du compartiment moteur.

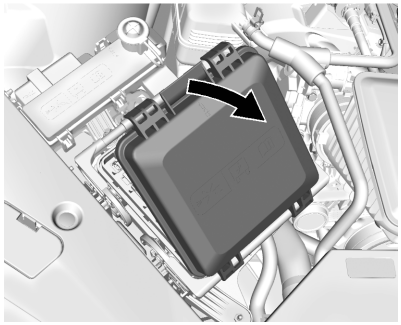

Soulever le couvercle du bloc-fusibles pour accéder aux fusibles.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles et relais illustrés.

⚠ Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

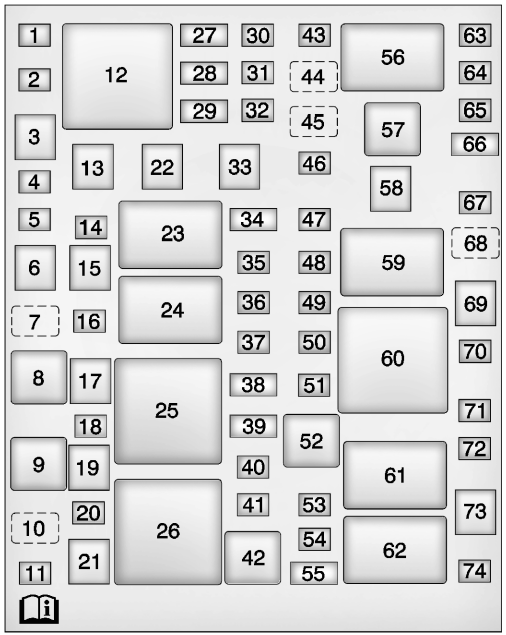

Numéro	Usage
1	Non utilisé
2	Non utilisé
*3	Non utilisé
4	Module confort/ commodité 6
5	Non utilisé
6	Siège de conducteur à commande électrique
7	Non utilisé
*8	Relais de lave-phare
9	Non utilisé
10	Non utilisé
11	Non utilisé
12	Non utilisé
13	Siège à commande électrique du passager

Numéro	Usage
14	Module confort/ commodité 5
15	Essuie-glace avant
16	Non utilisé
*17	Lave-phare
18	Non utilisé
19	Pompe de système de freinage antiblocage
20	Valve du système d'antiblocage des freins
*21	Pompe AIR
22	MSB conducteur
23	Relais de commande d'essuie-glace
24	Relais de vitesse d'essuie-glace

Numéro	Usage
25	Relais du module de commande du moteur
*26	Relais de pompe à air
27	Réserve/siège chauffant 2
28	Module confort/ commodité 1/ réserve
*29	AFS AHL/protection des piétons
30	Commutateur de lève-glace de passager
31	Module confort/ commodité 7
32	Toit ouvrant
33	Non utilisé
34	Affichage AOS/MIL allumage

Numéro	Usage
35	Centre électrique arrière, allumage
36	Fusible PT de rechange
37	Sonde à oxygène
38	Bobines d'allumage / injecteurs
39	Bobines d'allumage/ injecteurs/réserve
40	Module de gestion moteur
41	Réchauffeur de carburant
*42	Relais du solénoïde à air
43	Rondelle
44	Non utilisé
45	Relais de lave-glace avant
46	Non utilisé

Numéro	Usage
47	Corps du tableau de bord, allumage
48	Module de commande de système d'alimentation en carburant
49	Volant de direction chauffant
*50	Verrou de la colonne de direction
*51	Pompe de liquide de refroidissement
*52	Relais de la pompe de liquide de re-froidissement
53	Embrayage de compresseur de climatiseur
*54	Solénoïde AIR (réacteur d'injection d'air)

Numéro	Usage
55	Module de commande de la boîte de vitesses/ réserve
*56	Relais de feux de croisement
57	Relais de feu de route
58	Démarreur
59	Relais de démarreur
60	Relais de marche/ démarrage
*61	Relais de pompe à dépression
62	Relais de commande de climatisation
*63	Réglage adaptatif des phares

Numéro	Usage
*64	Phares à décharge haute intensité du côté gauche
*65	Phares à décharge haute intensité du côté droit
66	Feu de route des côtés gauche/droit
67	Klaxon
68	Relais d'avertisseur sonore
69	Ventilateur de refroidissement
70	Interrupteur Aero
71	Module de commande de boîte de vitesses, allumage
72	Module de commande du moteur allumage
*73	Pompe à dépression de frein
74	Non utilisé

* En option

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments

Le boîtier à fusibles du tableau de bord se trouve à l'extrémité du côté conducteur du tableau de bord.

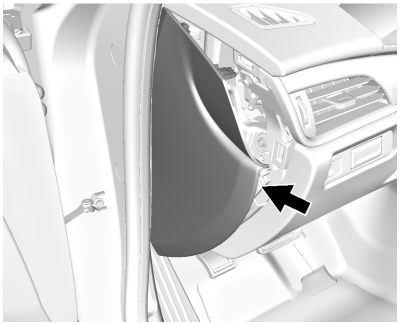

Pour accéder aux fusibles, déposer le panneau d'extrémité en appuyant prudemment au moyen d'un outil de plastique près de chaque agrafe, en commençant au point illustré.

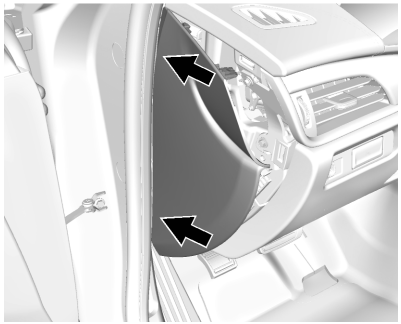

Pour poser le couvercle d'extrémité, introduire les onglets de l'arrière du couvercle dans les fentes du tableau de bord, aux points illustrés. Aligner les agrafes sur les fentes du tableau de bord et enfoncer le couvercle en place.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles et relais illustrés.

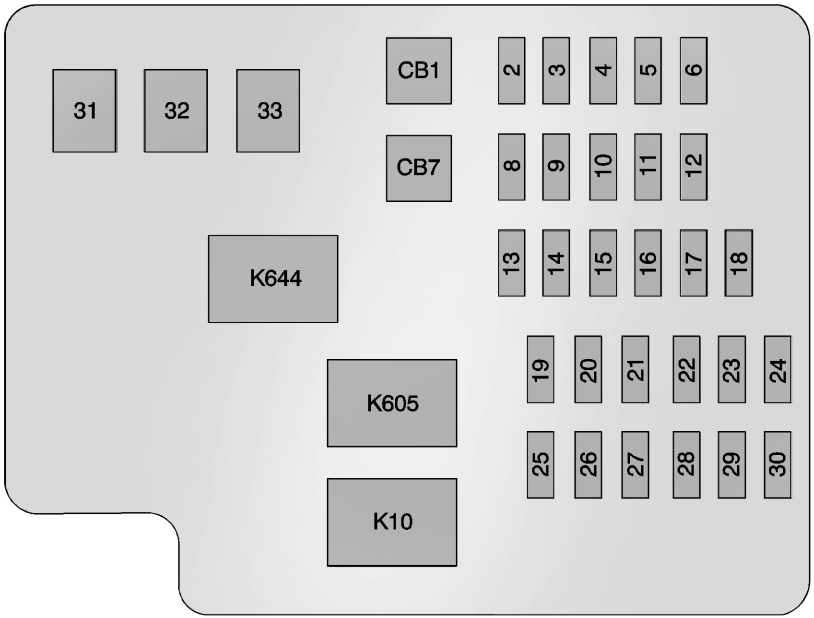

Mini-fusibles	Usage
2	Porte-gobelets motorisé
3	Verrou de la colonne de direction électrique
4	Connecteur de diagnostic
5	Commande de chauffage, ventilation et climatisation
6	Colonne de direction inclinable et télescopique
8	Fusible de rechange
9	Déverrouillage de la boîte à gant
10	Shunt
11	Module confort/ commodité 1

Mini-fusibles	Usage
12	Module confort/ commodité 5
13	Fusible de rechange
14	Fusible de rechange
15	Fusible de rechange
16	Fusible de rechange
17	Fusible de rechange
18	Fusible de rechange
19	Fusible de rechange
20	Fusible de rechange
21	Fusible de rechange

Mini-fusibles	Usage
22	Module de détection et de diagnostic / détection automatique d'occupant
23	Radio/DVD/ chauffage, ventilation et climatisation
24	Affichage
25	Volant de direction chauffant
26	Chargeur sans fil
27	Commutateurs au volant
28	Fusible de rechange
29	Fusible de rechange
30	Fusible de rechange

Fusibles du boîtier J	Usage
31	Fusible de rechange
32	Fusible de rechange
33	Chauffage avant, ventilation et soufflerie de climatisation

Disjonc-teurs	Usage
CB1	Alimentation prolongée des accessoires/ alimentation de la prise de courant d'accessoire
CB7	Fusible de rechange

Relais	Usage
K10	Prolongation de l'alimentation des accessoires/ Accessoire
K605	Logistique
K644	Déverrouillage de la boîte à gant

Bloc-fusibles de coffre

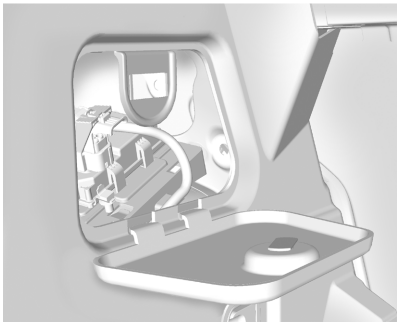

Le boîtier à fusibles de coffre se trouve derrière un couvercle du côté conducteur du coffre.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

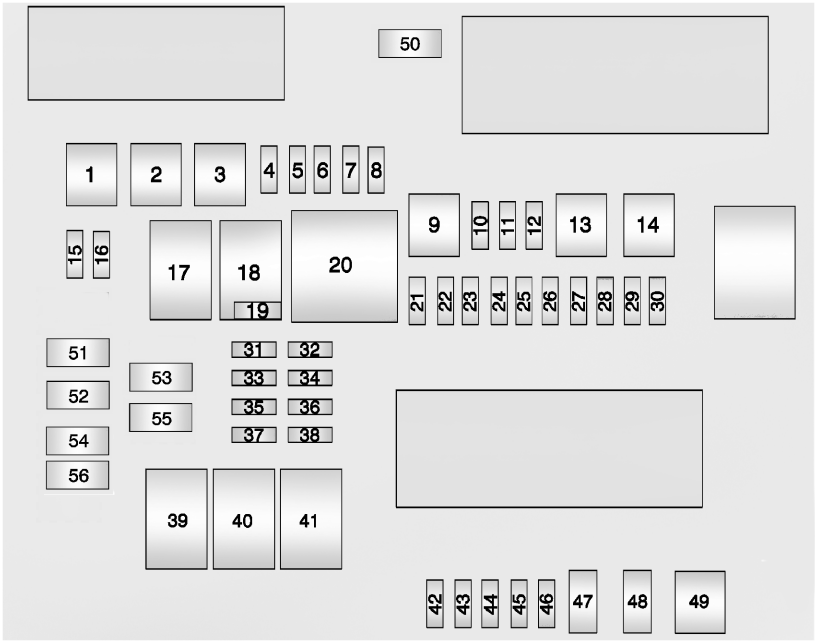

Numéro	Usage
*1	Différentiel électronique à glissement limité / transformateur cc/cc
2	Glace du côté gauche
3	Module confort/ commodité 8
*4	Convertisseur de climatisation
5	Entrée passive/ démarrage passif, batterie 1
6	Module confort/ commodité 4
7	Rétroviseurs chauffants
8	Amplificateur
9	Désembueur de lunette arrière
10	Brise-glace

Numéro	Usage
*11	Connecteur de remorque
12	OnStar (option)
13	Glace du côté droit
14	Frein de stationnement électrique
15	Non utilisé
16	Déverrouillage du coffre
*17	Relais de marche
*18	Relais de logistique
*19	Fusible de logistique
20	Relais du désembueur de lunette arrière
21	Module de miroir de rétroviseur
22	Protection des piétons

Numéro	Usage
23	Ventilation de boîtier
24	Protection des piétons
*25	Caméra à vision arrière
*26	Sièges avant ventilés
*27	SBZA/LDW/EOCM
*28	Remorque/ pare-soleil
*29	Sièges chauffants arrière
*30	Système d'amortissement semi-actif
*31	Module de commande de boîte de transfert / différentiel électronique à glissement limité

Numéro	Usage
32	Module antivol/ ouvre-porte de garage universel/ capteur de pluie
*33	UPA
*34	Radio/DVD
35	Non utilisé
*36	Remorque
37	Pompe à carburant/ module de commande du circuit d'alimentation en carburant
38	Non utilisé
39	Non utilisé
40	Non utilisé
41	Non utilisé
*42	Module de siège à mémoire
43	Module confort/ commodité 3

Numéro	Usage
44	Non utilisé
45	Commande de tension régulée de batterie
46	Batterie du module de commande du moteur
47	Non utilisé
48	Non utilisé
*49	Module de remorque
50	Sécurité de serrure de porte
51	Déverrouillage d'enceinte arrière
52	Non utilisé
53	Non utilisé
54	Sécurité de serrure de porte
55	Non utilisé

Numéro	Usage
*56	Volet de réservoir à carburant

* En option

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure

(Suite)

Avertissement (Suite)

excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour un fonctionnement à grande vitesse à la page 10-60* pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-50*.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs à la page 10-69*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient

pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à flancs renforcés

Neuf, ce véhicule était doté de pneumatiques à flancs renforcés. Le véhicule ne possède pas de roue de secours, d'équipement de changement de pneu ni aucun emplacement pour en ranger un à l'intérieur.

Le véhicule est aussi équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signalant les pertes de pression à toutes les roues.

⚠ Avertissement

Si le témoin de faible pression des pneus est affiché dans le groupe d'instruments, la maniabilité du véhicule sera réduite durant des manoeuvres brusques. Si vous conduisez trop rapidement, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule. Vous ou d'autres personnes risquez d'être blessés. Ne pas conduire à une vitesse supérieure à 90 km/h (55 mi/h) si le témoin de faible pression des pneus est affiché. Conduire prudemment et vérifier la pression des pneus dès que possible.

Il est possible de rouler sur des pneus à flancs renforcés qui ne contiennent plus d'air. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour changer le pneu. Continuer à conduire, mais ne pas rouler trop longtemps ou trop rapidement. Il pourrait ne pas être possible de rouler sur le pneu en cas de dégâts permanents. Pour éviter les dégâts permanents, maintenir la vitesse en dessous de 80 km/h (50 mi/h). Avec une charge légère, le véhicule peut être conduit jusqu'à 100 km (60 mi). Avec une charge modérée, sur 80 km (50 mi). Avec une lourde charge, sur 45 km (25 mi). Communiquer dès que possible avec le concessionnaire GM autorisé le plus près ou un centre de service apte à réparer un pneu à flancs renforcés pour une inspection et une réparation ou un remplacement.

Lorsqu'on roule sur un pneu à flancs renforcés dégonflé, il faut éviter les nids-de-poule et tout autre risque de la route qui pourraient endommager le pneu ou la roue au point de ne plus être réparable. Lorsqu'un pneu est endommagé ou qu'on a roulé sur un pneu dégonflé sur une certaine distance, il faut vérifier auprès d'un centre de service apte à réparer un pneu à flancs renforcés certifié pour

déterminer si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé. Pour maintenir la capacité du véhicule à rouler sur un pneu dégonflé, tous les pneus de remplacement doivent être à flancs renforcés.

Pour trouver le service GM ou de réparation de pneus à flancs renforcés, appeler l'assistance à la clientèle.

Les tiges de valve des pneus à flancs renforcés sont munis de capteurs faisant partie du TPMS. Se reporter à la rubrique *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-61*. Ces capteurs contiennent des piles conçues pour durer 10 ans dans des conditions de conduite normale. Consulter le concessionnaire si vous devez faire remplacer une roue ou un capteur.

⚠ Attention

L'utilisation de mastics liquides peut endommager les valves des pneus ainsi que les capteurs de surveillance de la pression des pneus dans le véhicule à pneus à flancs renforcés. Ces dégâts ne sont pas couverts par la garantie. Ne pas utiliser de mastic liquide dans le véhicule avec pneus à flancs renforcés.

Pneus à profil bas

Si le véhicule est équipé de pneus 255/35R19, ceux-ci sont classifiés comme pneus à profil bas.

⚠ Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus d'été

Pneus d'été à haut rendement

Ce véhicule peut être équipé de pneus d'été haute performance 245/40R18 et 275/35R18 (arrière). Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Nous recommandons la pose de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sous des températures au-dessous de 5 °C (40 °F) approximativement ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-50*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de tourisme.

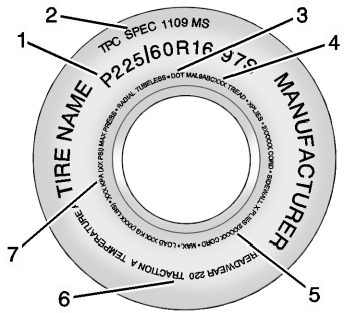

Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des

véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT: Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-72*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

La suite concerne un exemple d'une dimension de pneu typique des voitures de tourisme.

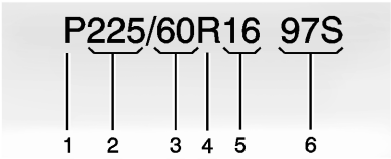

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu

de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(4) Code de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes: Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien: Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-58*.

Poids de la courbe: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

Répartition des occupants: Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-58* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-68*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-72*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

⚠ Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.

(Suite)

Attention (Suite)

- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. La pression de gonflage à froid doit correspondre à celle

recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Si ce n'est pas le cas, vous devez ajouter de l'air jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est élevée, appuyer sur la tige centrale de la valve pour libérer de l'air. Revérifier la pression du pneu au moyen du manomètre.

Replacer les capuchons sur les valves pour les protéger de l'encrassement et de l'humidité, ainsi que pour éviter les fuites.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

⚠ Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 milles/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Vous pourriez avoir un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières sont telles qu'il est possible de conduire un véhicule à haute vitesse, s'assurer que les

(Suite)

Avertissement (Suite)

pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bonne condition et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les pneus P245/45R17 95V, P245/40R18 93V ou 255/35R19 96V sont utilisés pour la conduite à grande vitesse, soit 160 km/h (100 mi/h) ou plus, exigent un réglage de pression de gonflage. Régler la pression de gonflage à froid à 280 kPa (41 psi).

Les pneus 245/40R18 93Y et 275/35R18 95Y, utilisés pour la conduite à grande vitesse, soit 160 km/h (100 mi/h) ou plus, exigent un réglage de pression de gonflage. Régler la pression de gonflage à froid à 300 kPa (44 psi).

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse

est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule à la page 9-13* et *Pression des pneus à la page 10-58*.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.
Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en

mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-62*.

Se reporter à *Déclaration de fréquences radio à la page 13-18*.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression d'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Si une pression basse de pneu est détectée, le TPMS allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du bloc d'instruments. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du

véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposées sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-58*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-66*, *Permutation des pneus à la page 10-66* et *Pneus à la page 10-48*.

⚠ Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus

d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-69*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code d'identification unique. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS devrait également être effectué après le remplacement d'un pneu de secours par un pneu de route comprenant un capteur TPMS. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre

concessionnaire pour un entretien ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage.

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre le commutateur d'allumage en position ON/RUN/START (hors fonction/marche/démarrage). Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-18*.
3. S'assurer que l'option d'affichage des informations sur la pression des pneus est activée. Le menu Settings (réglages) permet d'activer et de désactiver les informations affichées au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.
4. Utiliser la commande cinq voies du centralisateur informatique de bord sur le côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-34*.
5. Presser et maintenir le bouton SEL au centre de la commande à cinq voies du CIB.

   L'averisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message Apprentissage pneu en cours s'affiche à l'écran du CIB.
6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un piaulement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été jumelé avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus de jumelage des capteurs TPMS n'est plus actif.

Le message Apprentissage pneu en cours s'efface de l'écran du CIB.

11. Appuyer sur ENGINE START/ STOP pour couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Si le véhicule est équipé de pneu non directionnel, ils doivent être permutés tous les 12 000 km/7 500 mi. Voir *Calendrier de maintenance à la page 11-4*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-68* et *Remplacement des roues à la page 10-74*.

Les pneus directionnels ne doivent pas être permutés. Chaque roue et pneu doivent être uniquement utilisés dans la position qu'ils occupent. Les pneus directionnels comportent

une flèche indiquant le sens de rotation correct, ou les mentions « left » (gauche) ou « right » (droit) sont moulées dans leur flanc.

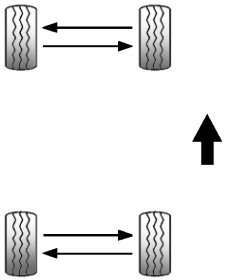

Utiliser ce schéma de permutation si le véhicule est équipé de pneus non directionnels de tailles différentes à l'avant et à l'arrière.

Ne pas permuter des pneus de taille différente de l'avant à l'arrière.

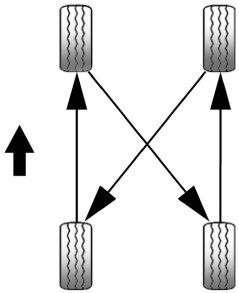

Respecter le schéma de permutation lors de la permutation de pneus de la même dimension aux quatre roues.

Si le véhicule est doté d'une roue de secours compacte, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-58* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-62*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus ?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

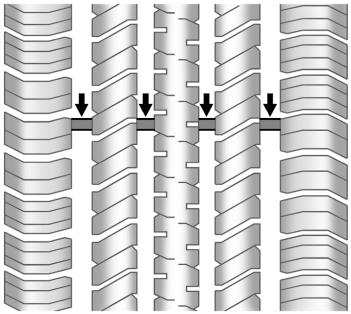

Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-66* et *Permutation des pneus à la page 10-66*.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date du fabricant de pneus est donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01 à 52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple,

la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, voir *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-53*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de

la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-66* pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale d'un pneu d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver avec une caractéristique de vitesse faible.

⚠ Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ Avertissement

L'association de pneus de tailles différentes (autres que celles installées à l'origine sur le véhicule), de marques différentes ou de types différents peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, provoquant un accident ou d'autres dégâts. Utiliser le

(Suite)

Avertissement (Suite)

type, la dimension et la marque corrects de pneus pour les quatre roues.

⚠ Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-62*.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique les pneus d'origine sur le véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-13* pour connaître l'emplacement de l'étiquette et pour obtenir de plus amples renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-69* et *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas

d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

⚠ Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion

⚠ Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

⚠ Avertissement

Si le véhicule est chaussé de pneus P245/40R18, 245/40R18, 275/35R18 ou 255/35R19, ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement

(Suite)

Avertissement (Suite)

est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif le recommande pour la combinaison de taille de pneu et des circonstances routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les

(Suite)

Avertissement (Suite)

roues. Si les dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues arrière.

⚠ Attention

Si le véhicule est chaussé de pneus d'une taille différente que P245/40R18, 245/40R18, 275/35R18 ou 255/35R19, utiliser des chaînes pour pneus uniquement si la loi l'autorise et en cas de nécessité. Utiliser des chaînes de profil bas qui ajoutent un maximum de 12 mm d'épaisseur à la bande de roulement et aux parois intérieures de pneu. Utiliser des chaînes de la taille correcte pour les pneus. Les installer sur les pneus de l'essieu arrière. Ne pas utiliser de chaînes sur les pneus de l'essieu avant.

(Suite)

Attention (Suite)

Les serrer autant que possible avec les extrémités solidement fixées. Conduire lentement et respecter les instructions du fabricant des chaînes. Si les chaînes entrent en contact avec le véhicule, arrêter et les resserrer immédiatement. Si le contact se poursuit, ralentir jusqu'à l'arrêt. Conduire trop vite ou faire patiner les roues avec les chaînes endommage le véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant le trajet, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Se reporter à *Pneus à la page 10-48* pour plus d'informations. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

Votre véhicule n'est pas munie d'une roue de secours, ni de matériel pour changer un pneu, et ne dispose pas d'espace de rangement pour un pneu.

Si le véhicule est équipé de pneus à flancs renforcés, il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour remplacer un pneu dégonflé. Se reporter à *Pneus pouvant rouler à plat à la page 10-51*.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-29*.

Si la batterie est à plat, essayer de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

⚠ Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

⚠ Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

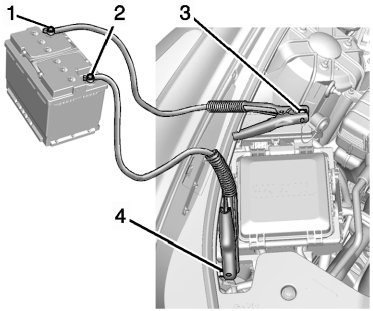

1. Borne positive de la batterie en bon état
2. Borne négative de la batterie en bon état
3. Borne positive à distance de batterie déchargée
4. Borne négative de masse à distance de batterie déchargée

La borne positive (1) et la borne négative (2) de démarrage par batterie auxiliaire se trouvent sur la batterie du véhicule fournissant la tension.

La borne positive de démarrage à distance par batterie auxiliaire (3) et la borne de masse négative à distance (4) pour la batterie déchargée sont du côté passager du véhicule.

La connexion de démarrage positive par batterie auxiliaire pour la batterie déchargée se trouve sous un couvercle rouge. Déposer le couvercle pour exposer la cosse.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

⚠ Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Positionner les deux véhicules de manière à ce qu'ils ne se touchent pas.
3. Appliquer fermement le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P), pour une boîte de vitesses automatique, ou en position de point mort, pour une boîte de vitesses manuelle.

⚠ Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact. Éteindre toutes les lampes et accessoires des deux véhicules, sauf les feux de détresse si nécessaire.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

(Suite)

Avertissement (Suite)

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. Vous n'avez pas besoin d'ajouter d'eau à la batterie installée dans votre véhicule neuf. Cependant, si une batterie a des bouchons de remplissage, s'assurer que la quantité de liquide contenue est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si vous ne le faites pas, il pourrait y avoir des gaz explosifs.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

5. Brancher une des extrémités du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) à distance de la batterie à plat.
6. Connecter l'autre extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie en bon état.
7. Connecter une extrémité du câble négatif (–) noir à la borne négative (–) de la batterie en bon état.
8. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) noir à la mise à la masse de la borne négative (-) à distance de la batterie déchargée.
9. Démarrer le moteur du véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner au ralenti pendant au moins quatre minutes.
10. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

⚠ Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Remorquage du véhicule

⚠ Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut provoquer des dégâts. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas attacher ou accrocher les organes du châssis — y compris les soubassements avant et arrière, les bras et les tirants de suspension — lors du remorquage et de la récupération d'un véhicule en panne, ni pour fixer le véhicule. Utiliser les faisceaux de sangles en nylon corrects autour des pneus pour fixer le véhicule.

Faire remorquer le véhicule sur un plateau de remorquage. Un véhicule de remorquage équipé d'un dispositif pour soulever les roues peut endommager le véhicule.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

Utiliser l'œillet de remorquage pour le remorquage d'un véhicule en panne ou le charger sur un plateau. L'œillet de remorquage ne peut être utilisé pour récupérer un véhicule hors route.

⚠ Attention

L'utilisation incorrecte d'un œillet de remorquage peut endommager le véhicule. La prudence est de rigueur et de basses vitesses sont obligatoires pour éviter tout dégât au véhicule.

Ouvrir soigneusement le couvercle sur le bouclier à l'aide de la petite encoche qui dissimule la prise de remorquage.

Poser l'œillet de remorquage dans la douille en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. Lorsque l'œillet de remorquage est déposé, replacer le couvercle avec l'encoche à la position d'origine.

Pour remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives (comme une autocaravane), se reporter à « Recreational Vehicle Towing » (Remorquage d'un véhicule récréatif), dans cette section.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant ? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Quelle est la distance à parcourir ? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le matériel de remorquage approprié sera-t-il utilisé ? Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué ? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Remorquage pneumatique

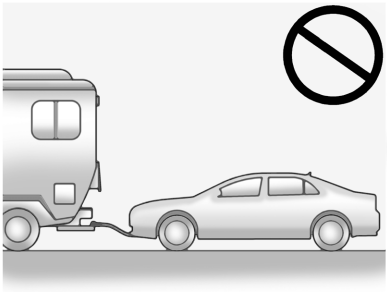

⚠ Attention

Si le véhicule est remorqué les quatre roues au sol, les organes de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule les quatre roues au sol.

Le véhicule n'a pas été conçu pour être remorqué avec les quatre roues au sol. Si le véhicule doit être remorqué, utiliser un chariot. Se reporter aux informations suivantes sur le remorquage avec chariot.

Remorquage avec chariot (véhicules à traction arrière)

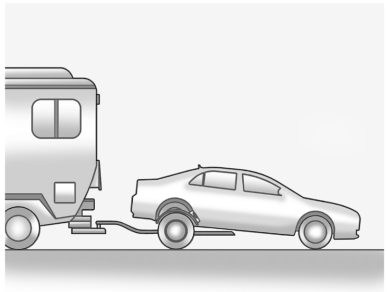

Pour effectuer le remorquage avec chariot d'un véhicule à traction arrière, procéder selon les étapes suivantes :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Mettre les roues arrière sur le chariot.
3. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
4. Serrer à fond le frein de stationnement.
5. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
6. Fixer le véhicule sur le chariot en suivant les instructions du fabricant.
7. Ne desserrer le frein de stationnement qu'après avoir solidement attaché le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.

8. Tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).

Remorquage avec chariot (véhicules à transmission intégrale)

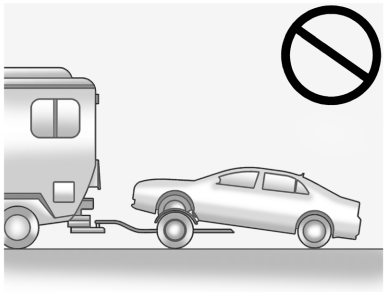

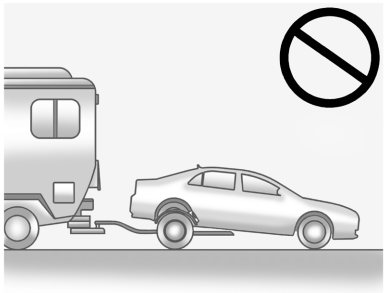

Les véhicules à traction intégrale ne peuvent être remorqués sur un chariot.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal

(Suite)

Attention (Suite)

ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

⚠ Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède

(Suite)

Attention (Suite)

8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Le symbole se trouve sur tous les centres électriques du compartiment sous le capot qui ne doit pas être lavé au jet. Ceci peut causer des dégâts qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser

des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

⚠ Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs

(Suite)

Attention (Suite)

conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

⚠ Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser une solution de nettoyage approuvée pour l'aluminium. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage pour chrome.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.

- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des feux extérieurs/ lentilles, emblèmes, décalques et bandes.

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les recouvrements de lampe sont réalisés en plastique et peuvent être recouverts d'une protection contre les UV.

Utiliser uniquement de l'eau tiède, un linge doux et du savon doux de lavage pour voiture pour nettoyer les lampes extérieures et leurs lentilles. Ni les nettoyer ni les essuyer à sec.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

⚠ Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être

(Suite)

Attention (Suite)

endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

⚠ Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone diélectrique sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

⚠ Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture

(Suite)

Attention (Suite)

de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

⚠ Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de

(Suite)

Attention (Suite)

chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec

(Suite)

Attention (Suite)

des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Inspecter visuellement la suspension avant et arrière et la direction pour vérifier qu'aucune pièce n'est endommagée, lâche ou manquante ou pour y détecter des signes d'usure. Vérifier visuellement les joints homocinétiques, les gaines en caoutchouc et les joints d'étanchéité des essieux pour s'assurer de l'absence de fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon et la charnière du volet de carburant sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité et évitera qu'ils se détendent ou qu'ils grincent.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois l'an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour éliminer les saletés et débris du soubassement du véhicule. Ceci est possible chez votre concessionnaire ou dans une installation de nettoyage des soubassements. Si cette partie du véhicule n'est pas nettoyée, la rouille et la corrosion peuvent s'y développer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soin de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour éviter les abrasions dues aux impuretés, nettoyer régulièrement l'habitacle. Éliminer immédiatement toute salissure. Noter que les journaux ou les vêtements sombres peuvent déteindre et transférer leurs couleurs irrémédiablement sur les scelleries du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Votre concessionnaire peut proposer des produits de nettoyage de l'habitacle. Utiliser des agents nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer pour éviter tout dommage irrécupérable. Appliquer tous les nettoyants directement sur le chiffons. Ne pas pulvériser directement de produits nettoyants sur les commutateurs ou les commandes. Les produits nettoyants doivent être enlevés rapidement. Ne jamais les laisser reposer longtemps sur la surface à nettoyer.

Les produits nettoyants peuvent comporter des solvants susceptibles de se concentrer à l'intérieur. Avant de les utiliser, lire et appliquer scrupuleusement toutes les instructions de sécurité de l'étiquette. Lors du nettoyage de

l'habitacle, garder une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser ni rasoir ni autre objet tranchant pour éliminer les impuretés des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter sur aucune surface agressivement ou avec une pression excessive.
- Ne jamais utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée laissera des résidus laissant des traces et favorisant la poussière. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon éponge trempé dans l'eau. Essuyer les gouttes restantes avec un chiffon propre et sec. Il est possible d'utiliser les produits à vitres du commerce le cas échéant, après avoir nettoyé l'intérieur des vitres à l'eau claire.

⚠ Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage

(Suite)

Attention (Suite)

abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches simplement avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.

- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si cet brosse et rotative, ne l'utiliser qu'au sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saleté que possible en appliquant l'une des techniques suivantes :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, une serviette de papier peut être utilisée pour éponger l'humidité en excès.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Pour les véhicules dotés de surfaces très brillantes ou d'écrans, utiliser un linge à microfibres pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec un linge à microfibres, utiliser une brosse en soit souple pour enlever la saleté qui pourrait érafler la surface. Utiliser ensuite le linge à microfibres pour frotter légèrement et nettoyer. Ne jamais utiliser de produits nettoyants à glace ou de solvants. Laver à la main régulièrement le linge à microfibres avec un savon doux. Ne jamais utiliser de javellisant ou d'assouplisseur. Rincer abondamment et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

⚠ Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts.

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

⚠ Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, ni vapeur, ni solvant pour taches, ni détachant. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

⚠ Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Rincez à l'eau froide, puis sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Le tapis de sol du conducteur est maintenu en place par deux fixations de type bouton.

Dépose et remplacement des tapis de sol

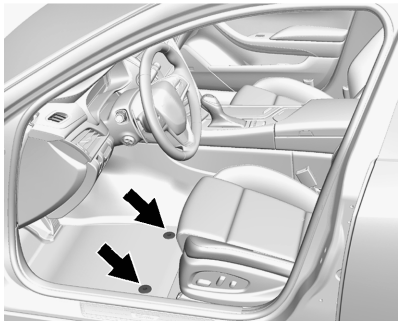

1. Tirer sur l'arrière du tapis de sol pour débloquer les dispositifs de retenue et enlever le tapis.
2. Réinstaller le tapis en plaçant les orifices du tapis protecteur sur les dispositifs de retenue, puis le fixer en place.
3. S’assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

Entretien et maintenance

Informations générales
Informations générales 11-1

Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac
Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac 11-3

Programme d'entretien
Programme d'entretien 11-4

Interventions d'application spéciale
Interventions d'application spéciale 11-12

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien supplémentaires 11-12

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-16
Pièces de remplacement d'entretien 11-18

Dossiers de maintenance
Dossiers de maintenance . . . 11-20

Informations générales

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir

et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

⚠ Attention

Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les

(Suite)

Attention (Suite)

inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-13*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant à la page 9-71*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même à la page 10-4*.

Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac

Votre véhicule est accompagné de la maintenance et entretien de première qualité Cadillac. Il s'agit d'un programme de maintenance qui couvre des services de maintenance sélectionnés durant les 4 premières années ou 80 000 km (50 000 milles), le premier des deux prévalant.

La maintenance et entretien de première qualité Cadillac couvre les services de maintenance de routine, lorsque prévus conformément au manuel du propriétaire, y compris :

- Changements d'huile fondé sur le système de surveillance de la durée de vie de l'huile du véhicule.
- Rotation des pneus tous les 12 000 km (7 500 milles)
- Remplacement du filtre à air du moteur.

- Remplacement du filtre à air de l'habitacle.
- Inspection multipoint du véhicule (MPVI) effectuée par un technicien qualifié

Cadillac exige que les services de maintenance et d'entretien de première qualité de Cadillac soient effectués par un concessionnaire réparateur automobile agréé de Cadillac.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-11*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-58*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-66*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-26*.

Vidange d'huile moteur

Lorsque le message VIDANGER HUILE MOTEUR BIENTÔT s'affiche, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant 1 000 km/600 milles. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne s'afficher qu'après plus d'un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé. Votre concessionnaire possède des techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-14*.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-66*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-11* et *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-14*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-20*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-26*.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-83*. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glaces à la page 10-33*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-58*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-66*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 10-16*.
- Inspecter le système de freinage.
- Examiner visuellement les composants de direction, suspension et châssis en recherchant des pièces endommagées, desserrées ou manquantes, ou des signes d'usure. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-83*.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité à la page 3-24*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-83*.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification du commutateur du démarreur à la page 10-31*.

- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique à la page 10-32*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement) à la page 10-33*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant à la page 2-29*.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire (1).	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (2)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (4)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie (moteurs 2.0 L LTG et 3.6 L LF3 turbo)								✓								✓				
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie (moteur 3.6 L LFX uniquement)													✓							
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (AWD). (5)													✓							
Remplacer le liquide d'essieu arrière en cas de différentiel électronique à glissement limité (moteur 3.6 L V6 turbo LF3 uniquement).													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (6)																				✓

11-8 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (7)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (8)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) La rotation des pneus de véhicules dont les pneus avant et arrière sont de formats différents ne doit pas être effectuée. Se reporter *Permutation des pneus à la page 10-66*.

(2) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(3) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(5) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(6) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-18*.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(8) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

11-10 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire (1).	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (2)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (4)						✓						✓						✓		
Moteurs 2.0 L LTG et 3.6 L LF3 : remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie.								✓								✓				
Moteur 3.6 L LFX uniquement : remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougie.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (AWD). (5)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide d'essieu arrière en cas de différentiel électronique à glissement limité (moteur 3.6 L V6 turbo LF3 uniquement).							✓							✓						
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (6)																				✓

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (7)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (8)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) La rotation des pneus de véhicules dont les pneus avant et arrière sont de formats différents ne doit pas être effectuée. Se reporter *Permutation des pneus à la page 10-66*.

(2) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(3) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(5) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(6) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-18*.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(8) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les 5 000 km/ 3 000 mi.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soins extérieurs à la page 10-83*.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Entretien intérieur à la page 10-89* et *Soins extérieurs à la page 10-83*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile moteur	Utiliser uniquement l'huile moteur homologuée à la spécification dexos1^{MD}, de la viscosité SAE correcte. ACDelco dexos1 Synthetic Blend est recommandé. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-11*.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-20*.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19299818, Canada 19299819).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.
Boîte automatique 6 rapports (avec moteurs 2.0 L L4 et 3.6 L LFX AWD)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.
Boîte automatique 8 rapports (avec moteurs 3.6 L LFX RWD et 3.6 L LF3)	Liquide de boîte de vitesses automatique ATF-WS (pièce GM 88863400, au Canada 88863401).
Boîte de transfert (véhicules à transmission intégrale)	Liquide de boîte de transfert (N° de pièce GM 88861950, Canada 88861951).
Essieu arrière	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (no de pièce GM 88863089, Canada 88863090) conforme à la norme GM 9986285.

Usage	Liquide/lubrifiant
Essieu arrière (différentiel à glissement limité)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (no de pièce GM 88862624, Canada 88862625) conforme à la norme GM 9986290.
Barillets de serrures	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Charnières de capot et de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Moteur L4 2.0L	20857930	A3178C
Moteur V6 de 3.6 L (LFX)	20857930	A3178C
Moteur V6 de 3.6 L (LF3)	22844634	A3185C
Filtre à huile du moteur		
Moteur L4 2.0L	12640445	PF64
Moteur V6 de 3.6 L (LFX)	25177917	PF2129
Moteur V6 de 3.6 L (LF3)	89017525	PF63
Filtre à air de l'habitacle	13356916	CF185
Bougies		
Moteur L4 2.0L	12647827	41-125
Moteur V6 de 3.6 L (LFX)	12622561	41-109
Moteur V6 de 3.6 L (LF3)	12642791	41-118

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 60 cm (23,6 po)	23144358	-
Côté passager - 45 cm (17,7 po)	23144359	-

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Cachet d'entretien	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-2

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-3
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette, placée sur le couvercle de la roue de secours, mentionne les informations suivantes :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les systèmes de mesure métrique et anglo-saxon. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-16*.

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Circuit de refroidissement – moteur		
Moteur L4 2.0L	8,5 L	9,0 pintes
Moteur V6 de 3.6 L (LFX)	11,3 L	11,9 pintes
Moteur V6 de 3.6 L (LF3)	12,8 L	13,5 pintes
Huile moteur avec filtre		
Moteur 2.0L L4 propulsion arrière	4,7 L	5,0 pintes
Moteur 2.0L L4 traction intégrale	5,7 L	6,0 pintes
Moteur V6 de 3.6 L (LFX)	5,7 L	6,0 pintes

12-4 Données techniques

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Moteur V6 de 3.6 L (LF3)	6,6 L	7,0 pintes
Réservoir de carburant	72 L	19 gal
Boîte de transfert - traction intégrale	0,8 L	0,8 pintes
Essieu arrière (avec glissement limité)	1,2 L	1,3 pinte
Couple de serrage d'écrou de roue	150 N•m	110 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes
Moteur L4 2.0 L (LTG)	X	Automatique	0,75–0,90 mm (0,030–0,035 po)
Moteur V6 de 3.6 L (LFX)	3	Automatique	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
Moteur V6 de 3.6 L (LF3)	8	Automatique	0,75–0,90 mm (0,030–0,035 po)

Acheminement de la courroie d'entraînement

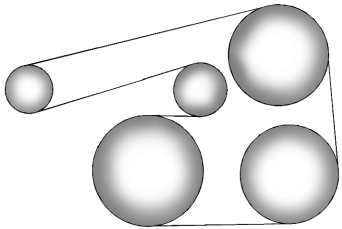

Moteur L4 2.0L

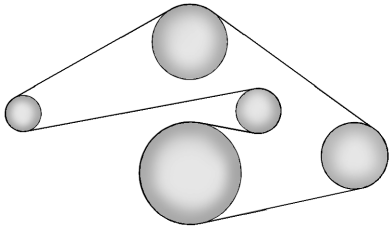

Moteur V6 de 3.6 L

✍ NOTES

Information du client

Information du client
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Bureaux d'assistance à la clientèle 13-4
Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY) 13-4
Centre de propriétaires en ligne 13-5
Assistance routière 13-6
Planification des rendez-vous 13-8
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Réparation des dégâts de collision 13-11
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-13

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-15
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada 13-15
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-16

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16
Enregistreurs de données d'événement 13-17
OnStar[MD] 13-18
Système Infodivertissement 13-18
Identification de fréquence radio 13-18
Déclaration de radiofréquence 13-18

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Cadillac. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape: Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Cadillac aux États-Unis, au 1-800-458-8006. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de Cadillac du Canada au 1-888-446-2000 (en anglais).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Cadillac, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en œuvre pour que vous soyez entièrement satisfait de votre véhicule neuf. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Better Business Bureau (BBB) Auto Line[MD] (ligne auto du bureau d'éthique commerciale) pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE - Propriétaires canadiens : si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ

70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-888-446-2000 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation et d'arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Cadillac encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Cadillac, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Centre d'assistance à la clientèle Cadillac
Cadillac Motor Car Division
P.O. Box 33169
Detroit, MI 48232-5169
www.Cadillac.com

1-800-458-8006
1-800-833-2622 (dans le cas des téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-224-1400

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle Cadillac du Canada, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-888-446-2000 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
Assistance routière :
1-800-882-1112

Outre-mer

Communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY)

Le centre d'assistance à la clientèle Cadillac possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des

troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le : 1-800-833-2622. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre de propriétaires en ligne

Expérience du propriétaire en ligne (États-Unis) my.cadillac.com

L'expérience du propriétaire en ligne de Cadillac est une ressource à guichet unique qui permet d'établir une relation avec Cadillac et de conserver des renseignements importants sur le véhicule à un seul endroit.

Avantages des membres

(Information sur le véhicule): Télécharger des guides de l'automobiliste et visionner des vidéos Comment faire sur les véhicules.

(Information sur l'entretien): Consulter des programmes d'entretien, des alertes requises et des informations de diagnostic du véhicule embarqué OnStar et prendre des rendez-vous d'entretien.

(Historique d'entretien): Consulter les dossiers d'entretien imprimables consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

(Informations sur le concessionnaire favori): Sélectionner un concessionnaire favori et trouver l'emplacement du concessionnaire, la carte, les numéros de téléphone et les heures d'ouverture.

(Informations sur le suivi de la garantie): Effectuer le suivi de l'information de garantie du véhicule.

(Information de rappel): Consulter les rappels en cours ou rechercher par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

(Autre information sur le compte): Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM et OnStar.

(Soutien en ligne direct): Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.cadillac.com pour enregistrer votre véhicule.

Centre des propriétaires Cadillac (Canada) cadillacowner.ca

Visiter le centre des propriétaires Cadillac :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer ses articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles et Entretien des véhicules.
- Télécharger les manuels du propriétaire.
- Trouver les services de maintenance recommandés par Cadillac.

Assistance routière

Aux États-Unis, appeler le 1-800-224-1400.

Au Canada, appeler le 1-800-882-1112.

Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) (États-Unis uniquement) : 1-888-889-2438.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Appel en vue d'une intervention

Lors de l'appel aux services routiers, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 6 ans/110 000 km (70 000 mi), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Cadillac et la General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

Cadillac et General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Privilèges du propriétaire Cadillac[MC]

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Cadillac le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par un pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il vous incombe de réparer ou de remplacer le pneu s'il n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Couverture et services en cas d'interruption de voyage :** si votre voyage est interrompu à cause d'une défaillance couverte par la garantie, les dépenses engagées au cours de la période de garantie Powertrain de 6 ans/ 110 000 km (70 000 mi) peuvent être remboursées. Les frais d'hôtel, de repas et de location de voiture sont pris en compte.

Service de dépannage routier par un technicien Cadillac (États-Unis uniquement)

Le Service de dépannage routier exceptionnel de Cadillac est bien plus qu'un simple club automobile ou qu'un simple service de remorquage. Il offre à chaque propriétaire américain de Cadillac la possibilité de communiquer avec un conseiller Cadillac et, lorsque c'est possible, un technicien expérimenté d'un concessionnaire Cadillac, qui peut effectuer des réparations sur place.

Un technicien se déplacera jusqu'à vous si vous vous trouvez dans un rayon de 30 milles d'un concessionnaire Cadillac

participant. Si vous êtes situé au-delà de ce rayon, nous ferons en sorte que votre voiture soit remorquée jusqu'au concessionnaire Cadillac le plus proche. Chaque technicien de Cadillac se déplace dans un véhicule spécialement équipé, qui comporte les pièces et les outils nécessaires pour effectuer la plupart des réparations sur la route.

Services non compris dans les services de dépannage routier

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement se monte à environ 5 $CAN. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Couverture et services en cas d'interruption de voyage :** pré-autorisation, reçus détaillés d'origine et copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $CAN, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes ; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main-d'œuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Planification des rendez-vous

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendiez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GM peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, votre concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette de votre concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter votre concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Votre concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences états/provinces et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation des dégâts de collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous

recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protéger l'investissement que vous avez réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Assistance routière à la page 13-6*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).

- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? à la page 3-32*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque

bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153) ; aller à : *http://www.safercar.gov ;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington, D.C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http ://www.safercar.gov*.

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'une défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors of Canada Limited. Appeler Transport Canada au 1-800-333-0510 ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noel
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Appeler le 1-800-458-8006 ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle Cadillac
Cadillac Motor Car Division
P.O. Box 33169
Detroit, MI 48232-5169

Au Canada, appeler le 1-888-446-2000 ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle Cadillac du Canada, code postal : CA1-163-005
General Motors du Canada Limitée
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule ;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers ;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein ; et,
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent faciliter la compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.
REMARQUE : les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire ; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire ; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination ; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si le véhicule est doté du système OnStar[MD] et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule ; aux collisions impliquant le véhicule ; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs ; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes RKE de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Déclaration de radiofréquence

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

OnStar

Aperçu OnStar
Aperçu OnStar 14-1

Services OnStar
Emergency (urgences) 14-2
Sécurité 14-2
Navigation 14-2
Connexions 14-4
Diagnostics 14-5

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Informations supplémentaires au sujet d'OnStar 14-6

Aperçu OnStar

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui peut se connecter à un conseiller vivant pour des services d'urgence, de sécurité, de navigation, de connexion et de diagnostic.

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.

Appuyer sur On ou appeler le 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes vocales d'appel mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation virage après virage OnStar. Exige le plan disponible de service des directions et connexions.

Appuyer sur On pour se connecter à un conseiller en direct pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Donner des directions de conduite. Exige le plan de service disponible de directions et de connexions.
- Recevoir des diagnostics à la demande pour une vérification des systèmes principaux du véhicule.

- Recevoir une assistance routière.

Appuyer sur le bouton d'urgence OnStar pour obtenir une connexion prioritaire à un conseiller d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo sévère ou d'autres problèmes et pour connaître les itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Avec une réaction automatique en cas de collision, le système intégré peut se connecter automatiquement à une aide dans la plupart des collisions même si vous ne pouvez pas demander d'aide.

Appuyer sur pour vous connecter à un conseiller en cas d'urgence. La technologie du système de positionnement global (GPS) est utilisée pour identifier l'emplacement du véhicule et peut fournir une information essentielle au personnel en cas d'urgence. Le conseiller est également formé pour offrir une assistance essentielle dans les situations d'urgence.

Sécurité

OnStar fournit des services tels qu'une assistance au sujet des véhicules volés, un blocage d'allumage à distance et une assistance routière (option), si le véhicule bénéficie de ces services. OnStar peut déverrouiller les portes du véhicule à distance, en cas de serrures automatiques de porte et peut aider la police à localiser le véhicule s'il est volé.

Navigation

La navigation OnStar exige un plan de service de directions et de connexions.

Appuyer sur pour recevoir des directions ou les faire envoyer à l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé. Des destinations peuvent également être envoyées au véhicule à partir de MapQuest.com. La base de données cartographiques OnStar est mise à jour en permanence. Pour connaître la couverture cartographique, visiter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur pour se connecter à un conseiller en direct.
2. Demande de directions.
3. Les directions sont téléchargées vers le véhicule.
4. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Annuler l'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar prêt), puis émet une tonalité. Dire « Annuler l'itinéraire ». Le système répond : « Do you want to cancel directions ? » (Souhaitez-vous annuler les directions ?).
2. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye » (OK, demande complétée, merci, au revoir).

Itinéraire prévu

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système réagit avec les trois manœuvres suivantes.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance vers la destination, puis ajoute « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Autres services de navigation disponibles à partir d'OnStar

OnStar eNav: Permet aux abonnés d'envoyer des destinations depuis MapQuest.com à leur système de navigation pas-à-pas ou à base d'écran. Une fois disponibles, les directions sont téléchargées vers le véhicule.

Téléchargement de destination: Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger les directions au système de navigation du véhicule. À l'issue de l'appel, appuyer sur le bouton « Go »

(commencer) de l'écran de navigation pour lancer les directions de conduite.

Si les directions sont téléchargées dans le système de navigation, l'itinéraire peut être supprimé uniquement à travers le système de navigation.

Les destinations peuvent également être téléchargées à la volée. Pour l'information au sujet d'eNav, le téléchargement de destination et la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

L'appel mains libres OnStar permet de lancer et de recevoir des appels depuis le véhicule. Le téléphone peut également être commandé à partir d'une application mobile OnStar RemoteLink[MD]. Pour connaître la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Application mobile OnStar

Télécharger l'application mobile OnStar RemoteLink pour sélectionner Apple[MD], Android[MC] et BlackBerry[MD] pour vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus. Pour démarrer le véhicule (selon l'équipement) ou le déverrouiller, ou pour se connecter à un conseiller OnStar. Pour des renseignements sur l'application OnStar RemoteLink et la compatibilité, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Téléphonie mains libres

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Please say the name or number to call » (Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « OK calling » (d'accord pour l'appel).

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Please say the name or number to call » (Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « OK, dialing 911 » (Ok, 911 en composition).

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).

2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Your OnStar Hands-Free Calling number is » (votre numéro d'appel mains libres OnStar est...). Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Call ended » (appel terminé).

Enregistrer un nom en vue d'une composition rapide.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Enregistrer ». Le système répond : « Please say the number you would like to store » (Veuillez dire le numéro à enregistrer).
3. Dire le numéro entier sans interruption. Le système répond : « Please say the name tag » (indiquer l'étiquette de nom).
4. Prendre une étiquette de nom. Le système répond : « About to store <étiquette de nom>. Does that sound OK? » (avant d'enregistrer <étiquette de nom>).
5. Dire « Oui » ou dire « Non » pour réessayer. Le système répond : « OK, storing <name tag> » (d'accord, enregistrement d'étiquette de nom).

Lancer un appel en utilisant un numéro enregistré.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler <nom> ». Le système répond : « OK, calling <étiquette de nom> » (d'accord, appel étiquette de nom).

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics

Les diagnostics du véhicule OnStar effectuent une vérification du véhicule chaque mois. Ils vérifient le moteur, la boîte de vitesses, les freins ABS et les autres systèmes importants du véhicule. Ils vérifient également la pression des pneus si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus. Si une vérification des diagnostics sur demande est nécessaire entre les courriels, appuyer sur : un conseiller effectue alors une vérification.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Informations supplémentaires au sujet d'OnStar

Service de transfert

Appuyer sur pour commander l'information sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut assister dans l'annulation ou la suppression d'information de compte. Si OnStar reçoit une information au sujet de la propriété du véhicule qui a changé, OnStar peut envoyer un message vocal au véhicule, demandant l'information de mise à jour du compte.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible après l'acquisition du véhicule. Le conseiller mettra à jour les enregistrements au sujet du véhicule et expliquera le service OnStar ainsi que les options disponibles.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics du véhicule, le déverrouillage de porte à distance, l'assistance routière, la navigation par virage après virage et les appels mains-libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système et les conditions générales OnStar :

- Téléphoner au numéro 888-4-ONSTAR (888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur pour parler à un conseiller.

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Le service OnStar ne peut fonctionner sauf si votre véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone et si le fournisseur de service sans fil possède la couverture, la capacité de réseau, la réception et la technologie compatible avec le service OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Le service OnStar peut ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, le service OnStar peut ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle d'OnStar peuvent empêcher le service tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil.

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-18*.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur pour une assistance au sujet de :

- Localisation d'une station-service avec préposé au service de carburant.
- Recherche d'un hôtel, d'un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indications de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

OnStar.com (États-Unis) ou OnStar.ca (Canada)

Le site Web donne accès à l'information du compte, à la gestion de l'abonnement OnStar et à des vidéos de chaque service. Fournissez-vous la tarification du plan d'abonnement et souscrivez aux diagnostics OnStar du véhicule. Cliquez sur l'onglet « Mon compte », à la page d'accueil. La navigation et les services du site Web peuvent varier selon le pays.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un numéro d'identification personnel (PIN) est nécessaire pour accéder à certains services OnStar, tels que le déverrouillage à distance des portes et l'assistance en cas de vol du véhicule. Il vous sera demandé de modifier le PIN la première fois que vous parleriez avec un conseiller. Pour modifier le PIN OnStar, appeler OnStar et indiquer au conseiller le numéro actuel.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie limitée sur le véhicule neuf. Le constructeur du véhicule fournit l'information détaillée au sujet de la garantie.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur et demander un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut effectuer de déverrouillage à distance des portes ou fournir d'assistance en cas de vol du véhicule après que le véhicule a été immobilisé continuellement pendant cinq jours. Après cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière et un serrurier peut donner l'accès au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels, dans les passages souterrains ou les garages de stationnement, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver une difficulté d'identification de l'emplacement exact.
- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.
- Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

Éviter de placer des objets par-dessus l'antenne ou près d'elle pour éviter un blocage de la réception des signaux cellulaires et du système de positionnement global (GPS). La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter. Appuyer sur pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-83*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Vie privée

L'ensemble de la déclaration de confidentialité OnStar figure sur le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada). Les utilisateurs sensibles à la confidentialité des communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises par l'intermédiaire des communications cellulaires sans fil ne peut être assurée. Des tiers peuvent intercepter illégalement ou capter les transmissions et les communications privées sans autorisation.

OnStar - reconnaissance des logiciels libcurl et unzip

Certains composants OnStar comprennent un logiciel libcurl et un logiciel unzip. Voir ci-dessous les avis et licences associés à ces logiciels :

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou

conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction ; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.
3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.
4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

✍ NOTES

A

Accessoires et modifications . . . 10-3
Achat de pneus neufs 10-69
Acheminement de la courroie d'entraînement, Moteur 12-5
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur 12-5
Adhérence
  Différentiel à glissement limité 9-41
Affichage à tête haute 5-38
Alarme
  Sécurité du véhicule 2-19
Alimentation
  Glaces 2-25
  Prises 5-8
  Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) 9-23
  Protection, batterie 6-9
  Réglage du siège 3-4
  Rétroviseurs 2-23
  Serrures de porte 2-15
Alimentation des accessoires 9-23
Ampoules à halogène 10-35
Ampoules de rechange 10-37
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-49
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-36
Aperçu OnStar[MD] 14-1
Appel de phares 6-4
Appuis-têtes 3-2
Assistance à la clientèle 13-4
  Bureaux 13-4
  Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-4
Assistance routière 13-6
Attention, Danger et Avertissement iv
Automatique
  Liquide de boîte de vitesses 10-15
  Serrures de porte 2-16
  Système de phares 6-4
  Transmission 9-27
Avertissement
  Angle mort (SBZA) 9-67
  Changement de voie (LDW) 9-69
  Témoin du système de freinage 5-26
Avertissement angle mort (SBZA) 9-67
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-69
Avertissement sur la proposition 65, Californie 10-3
Avertissements iv
  Attention et danger iv
  Feux de détresse 6-6

B

Batterie 10-29
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-77
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-10
Gestion de la charge 6-9
Messages de tension et de charge 5-42
Protection de l'alimentation 6-9
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants 3-43
Boîte à gants 4-2
Boîte de vitesses automatique
Mode manuel 9-30
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage 10-32
Bouches d'aération 8-10
Boussole 5-7
Messages 5-43

C

Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-73
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate 10-3
Capacités et spécifications 12-3
Capot 10-4
Caractéristiques
Mémoire 1-8
Carburant 9-71
Additifs 9-74
Conduite économique 1-23
Exigences en Californie 9-73
Indicateur 5-17
Messages du système 5-47
Pays étrangers 9-73
Remplissage d'un bidon de carburant 9-76
Remplissage du réservoir 9-74
Spécifications de l'essence . . . 9-73
Témoin de bas niveau de carburant 5-32
Ceinture-baudrier 3-17
Ceintures de sécurité 3-15
Ceinture-baudrier 3-17
Entretien 3-24
Messages 5-52
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Rallonge 3-24
Rappels 5-19
Remplacement après une collision 3-25
Utilisation pendant la grossesse 3-23
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-34
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-5
Chaînes, Pneu 10-75
Changement de vitesse
En stationnement 9-24
Sortie de la position de stationnement 9-25
Chauffant
Sièges arrière 3-13
Volant 5-4
Chaussées
Chaussées humides 9-8

Circuit de refroidissement 10-18
Messages du moteur 5-45
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-72
Clés 2-1
Clignotants 6-6
Clignotants, feux de détresse . . . 6-6
Coffre 2-17
Combiné d'instruments 5-12
Combiné, instruments 5-12
Commande
Traction et stabilité électronique 9-36
Commande de climatisation automatique à deux zones 8-1
Commande de mode conducteur 9-38
Commandes de feux extérieurs 6-1
Compartiments
Rangement 4-1
Compartiments de rangement . . 4-1
Accoudoir 4-3
Boîte à gants 4-2
Console centrale 4-3
Filet d'arrimage 4-4
Tableau de bord 4-1
Compteur de vitesse 5-16
Compteur journalier 5-17
Compteur kilométrique 5-16
Journalier 5-17
Conduite
Caractéristiques et conseils de remorquage 9-77
Chaussées mouillées 9-8
Conduite sportive 9-40
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-6
Défensive 9-3
Ébriété 9-4
Hiver 9-10
Hypnose de la route 9-9
Limites de charge du véhicule 9-13
Perte de contrôle 9-6
Pour une meilleure économie de carburant 1-23
Conduite (suite)
Routes onduleuses et de montagne 9-9
Si le véhicule est coincé 9-12
Systèmes d'assistance 9-61
Conduite défensive 9-3
Conduite en compétition 9-7
Connexions
OnStar[MD] 14-4
Connexions OnStar[MD] 14-4
Contrôle du véhicule 9-4

D

Danger, Avertissements et Attentions iv
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-15
Gouvernement des États-Unis 13-15
Démarrage à distance du véhicule 2-11
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-77
Démarrage du moteur 1-4, 9-21

Diagnostics
OnStar[MD] 14-5
Diagnostics OnStar[MD] 14-5
Différentiel à glissement limité 9-41
Direction 9-4
Commandes au volant 5-3
Réglage du volant 5-3
Volant chauffant 5-4
Disjoncteurs 10-38
Dispositif antidémarrage 2-21
Dispositif d'ouverture de porte de garage 5-64
Programmation 5-64
Dispositif de chauffage
Liquide de refroidissement 9-23
Dispositifs de retenue
Où installer 3-48
Distraction au volant 9-2

E

Éclairage
Appel de phares 6-4
Avant adaptatif 6-5
Circulation de jour (FCJ) 6-4
Commande d'éclairage 6-7
Éclairage (suite)
Commandes extérieures 6-1
Diode 10-35
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-10
Entrée 6-8
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Lecture 6-7
Messages 5-48
Plafonnier 6-7
Plaque d'immatriculation 10-36
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-3
Rappel de système en fonction 5-33
Sortie 6-8
Témoin de panne 5-23
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-5
Éclairage d'entrée 6-8
Éclairage de sortie 6-8
Éclairage par diode 10-35
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-10
Emergency (urgences)
OnStar[MD] 14-2
Enfants plus âgés, sièges pour enfants 3-41
Enregistrements
Maintenance 11-20
Enregistreurs de données d'événement 13-17
Entretien 8-11
Accessoires et modifications 10-3
Dossiers de maintenance 11-20
Étiquette d'identification des pièces 12-2
Maintenance, Informations générales 11-1
Planification des rendez-vous 13-8
Renseignements sur la commande de publications 13-13
Travaux par le propriétaire 10-4
Entretien de l'apparence
Extérieur 10-83
Intérieur 10-89
Entretien du véhicule
Pression des pneus 10-58
Équipement de remorquage ... 9-82

Équipement électrique
complémentaire 9-83
Espace de chargement
Points d'arrimage 4-4
Essence
Spécifications 9-73
Étalonnage 5-7
Étiquette, Paroi latérale
du pneu 10-53
Exigences sur les matériaux
contenant du perchlorate,
Californie 10-3

F

Faire fonctionner le véhicule
pendant qu'il est en
position de stationnement 9-27
Feux de circulation de
jour (FCJ) 6-4
Feux de détresse 6-6
Filet d'arrimage 4-4
Filet, arrimage 4-4
Filtre à air de l'habitacle 8-11
Filtre à air, habitacle 8-11
Filtre à air, Moteur 10-16
Filtre,
Filtre à air du moteur 10-16
Fixation des sièges
pour enfants 3-56, 3-58
Fonctionnement à grande
vitesse 10-60
Fonctions de mémorisation 1-8
Frein de stationnement
Témoin 5-26
Frein de stationnement
électrique 9-33
Freinage 9-4
Freins 10-27
Antiblocage 9-32
Assistance 9-35
Liquide 10-28
Messages du système 5-43
Stationnement, électrique 9-33
Témoin du système 5-26
Fusibles
Bloc-fusibles d'ensemble
d'instruments 10-42
Bloc-fusibles de coffre 10-45
Bloc-fusibles de
compartiment moteur 10-38
Fusibles et disjoncteurs 10-38

G

Glaces 2-24
Alimentation 2-25
Grossesse, utilisation des
ceintures de sécurité 3-23

H

Heure 5-7
Hiver
Conduite 9-10
Horloge 5-7
Hors route
Récupération 9-6
Huile
Indicateur d'usure d'huile
à moteur 10-14
Messages 5-46
Moteur 10-11
Témoin de pression 5-31
Hypnose de la route 9-9

I

Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-28
Infodivertissement 7-1
Information complémentaire OnStar[MD] 14-6
Information complémentaire au sujet d'OnStar[MD] 14-6
Information du client
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-13
Informations générales
Entretien du véhicule 10-2
Entretien et maintenance 11-1
Remorquage 9-76
Introduction iii

J

Jauges
Carburant 5-17
Compteur de vitesse 5-16
Compteur journalier 5-17
Compteur kilométrique 5-16
Jauges (suite)
Tachymètre 5-17
Témoins et indicateurs 5-11
Température du liquide de refroidissement du moteur 5-19

K

Klaxon 5-4

L

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-21
Lampes de lecture 6-7
LATCH, Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-49
Liquide
Boîte de vitesses automatique 10-15
Freins 10-28
Rondelle 10-26
Liquide de lave-glace
Messages 5-55
Liquide de refroidissement du moteur
Indicateur de température du moteur 5-19
Témoin de température du moteur 5-30
Liquide lave-glace 10-26
Liquide refroidisseur
Moteur 10-20
Liquides et lubrifiants recommandés 11-16

M

Maintenance
Enregistrements 11-20
Manoeuvres de stationnement ou de recul
Systèmes d'assistance 9-55
Messages
Boussole 5-43
Ceinture de sécurité 5-52
Circuit d'alimentation en carburant 5-47
Circuit de frein 5-43
Circuit de refroidissement du moteur 5-45

Messages (suite)
Clés et de serrures 5-47
Démarrage du véhicule 5-53
Engine Power (puissance provenant du moteur) 5-46
Entretien du véhicule 5-53
Huile moteur 5-46
Lampe 5-48
Liquide de lave-glace 5-55
Pneus 5-54
Porte entrouverte 5-44
Rappel du véhicule 5-55
Sécurité 5-53
Système de commande de suspension 5-51
Système de détection d'objets 5-48
Système de sac gonflable 5-52
Tension et de charge de batterie 5-42
Transmission 5-54
Véhicule 5-42
Vitesse du véhicule 5-55
Messages de clé et de serrure 5-47
Messages de démarrage du véhicule 5-53
Messages de dispositif de détection d'objet 5-48
Mode 9-38
Commande conducteur 9-38
Mode de conduite sportive 9-40
Mode manuel 9-30
Monoxyde de carbone
Coffre 2-17
Conduite hivernale 9-10
Gaz d'échappement 9-26
Moteur
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5
Aperçu du compartiment 10-6
Circuit de refroidissement 10-18
Démarrage 1-4, 9-21
Échappement 9-26
Filtre à air 10-16
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-27
Indicateur d'usure de l'huile 10-14
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-19
Liquide refroidisseur 10-20
Moteur (suite)
Messages au sujet du circuit de refroidissement 5-45
Messages d'huile 5-46
Messages de puissance 5-46
Réchauffeur liquide refroidissement 9-23
Surchauffe 10-24
Témoin de pression 5-31
Témoin de température du liquide de refroidissement 5-30
Témoin de vérification et de réparation du moteur 5-23

N

Navigation
OnStar[MD] 14-2
Navigation OnStar[MD] 14-2
Nettoyage
Soin extérieur 10-83
Soin intérieur 10-89

O

OnStar[MD]
Système, En bref 1-24
Où installer l'appareil de retenue 3-48

P

Pare-brise
Essuie-glace/lave-glace 5-4
Remplacement 10-34
Pare-soleil 2-27
Passation de commande
Guides de réparation 13-13
Pavillon
Toit ouvrant 2-29
Permutation, Pneus 10-66
Personnalisation
Véhicule 5-55
Perte de contrôle 9-6
Phares
Appel de phares 6-4
Automatique 6-4
Carillon de rappel des phares 5-33
Éclairage à haute intensité 10-35
Phares (suite)
Éclairage avant adaptatif (AFL) 6-5
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Réglage 10-34
Remplacement des ampoules 10-35
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-33
Pièces de rechange
Maintenance 11-18
Sacs gonflables 3-41
Plafonniers 6-7
Planification des rendez-vous 13-8
Pneu dégonflé 10-76
Pneus
Achat de pneus neufs 10-69
Au cas d'un pneu à plat 10-76
Chaînes 10-75
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-72
Désignations 10-54
Dimension différente 10-71
Pneus (suite)
Étiquette sur la paroi latérale 10-53
Hiver 10-50
Inspection 10-66
Messages 5-54
Permutation 10-66
Pneus à profil bas 10-52
Pneus pouvant rouler à plat 10-51
Pression 10-60
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-68
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-73
Remplacement de roue 10-74
Système de contrôle du gonflage 10-62
Système de surveillance de la pression 10-61
Témoin de pression 5-31
Terminologie et définitions 10-55
Pneus à flancs renforcés 10-51
Pneus à profil bas 10-52
Pneus d'hiver 10-50

Port adéquat des ceintures de sécurité 3-16
Porte
Accès par le siège arrière 3-14
Messages entrouverte 5-44
Serrures 2-12
Serrures à commande électrique 2-15
Témoin de porte entrouverte 5-34
Verrouillage temporisé 2-15
Porte de traversée de siège arrière 3-14
Porte-gobelets 4-2
Position de stationnement
Pour quitter la position 9-25
Sélection de la position 9-24
Positions du commutateur d'allumage 9-18
Prises
Alimentation 5-8
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Programme
Transport de courtoisie 13-9
Programme d'entretien
Liquides et lubrifiants recommandés 11-16
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-23
Propriétaires de véhicules canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-68

R

Radiofréquence
Déclaration 13-18
Identification (RFID) 13-18
Rallonge, ceinture de sécurité 3-24
Rangement d'accoudoir 4-3
Rangement de la console centrale 4-3
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-3
Réglage du soutien de cuisses 3-5
Réglage du support lombaire . . . 3-5
Sièges avant 3-5
Réglages
Lombaire, sièges avant 3-5
Soutien de cuisses 3-5
Régulateur automatique de vitesse 9-41
Messages 5-44
Témoin 5-33
Régulateur de vitesse à commande adaptative 9-44
Régulateur de vitesse, actif 9-44
Remorquage
Caractéristiques de conduite 9-77
Équipement 9-82
Informations générales 9-76
Remorque 9-80, 9-81
Véhicule 10-80
Véhicule récréatif 10-81
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-81
Remorque
Remorquage 9-80, 9-81

Remplacement des ampoules 10-37
Ampoules à halogène 10-35
Éclairage à haute intensité 10-35
Éclairage de la plaque d'immatriculation 10-36
Phares 10-35
Réglage des phares 10-34
Remplacement des balais, Essuie-glace 10-33
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-25
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-56
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-33
Remplacement du système de sacs gonflables 3-41
Réparation de dommages causés par une collision 13-11
Réparation des dégâts de collision 13-11
Réparation du sac gonflable ... 3-39
Réseau électrique
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-42
Bloc-fusibles de coffre 10-45
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-38
Fusibles et disjoncteurs 10-38
Surcharge 10-37
Rétroviseurs
À atténuation automatique 2-24
Alimentation 2-23
Atténuation automatique 2-24
Chauffants 2-23
Convexes 2-22
Inclinaison en marche arrière 2-23
Rabattables 2-23
Rétroviseurs chauffants 2-23
Rétroviseurs convexes 2-22
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-23
Rétroviseurs intérieurs 2-24
Rétroviseurs rabattables 2-23
Rétroviseurs, intérieurs 2-24
Rodage de véhicule neuf 9-18
Rodage du véhicule neuf 9-18
Roues
Alignement et équilibrage des pneus 10-73
Dimension différente 10-71
Remplacement 10-74
Routes onduleuses et de montagne 9-9

S

Sacs gonflables
Ajout d'équipement au véhicule 3-39
Lampe indicatrice de statut de passager 5-21
Réparation des véhicules munis de sacs gonflables ...3-39
Témoin de disponibilité 5-20
Vérification du système 3-25
Sécurité
Alarme du véhicule 2-19
Messages 5-53
OnStar[MD] 14-2
Témoin 5-32
Véhicule 2-19
Sécurité OnStar[MD] 14-2

Serrures
Dispositif antiverrouillage 2-16
Porte 2-12
Porte à commande électrique 2-15
Sécurité 2-17
Verrouillage central 2-16
Verrouillage temporisé 2-15
Serrures de sécurité 2-17
Service
Messages du véhicule 5-53
Témoin de réparation du moteur 5-23
Sièges
Appuis-têtes 3-2
Arrière 3-11
Avant chauffé et ventilé 3-9
Chauffant, arrière 3-13
Mémoire 3-7
Réglage électrique, Avant 3-4
Réglage lombaire, Avant 3-5
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à mémoire 3-7
Sièges arrière 3-11
Chauffant 3-13
Sièges avant
Chauffé et ventilé 3-9
Sièges avant chauffés et ventilés 3-9
Sièges pour enfants
Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-49
Bébés et jeunes enfants 3-43
Enfants plus âgés 3-41
Fixation 3-56, 3-58
Systèmes 3-46
Signalement des défauts de sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-15
Gouvernement des États-Unis 13-15
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-6
Spécifications et capacités 12-3
StabiliTrak
Témoin de désactivation 5-29
Stationnement
Au-dessus de matières inflammables 9-26
Vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-33
Surchauffe, Moteur 10-24
Symboles iv
Système
Alerte de collision avant (FCA) 9-61
Freinage d'urgence actif 9-64
Infodivertissement 7-1, 13-18
Système d'alerte de collision avant 9-61
Système de détection des occupants 3-33
Système de freinage
D'urgence actif 1-19
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-32
Témoin d'avertissement 5-27
Système de freinage d'urgence actif 1-19, 9-64
Système de régulation de la climatisation arrière 8-7

Système de sac gonflable
De quelle façon le sac gonflable retient-il ? 3-31
Où se trouvent les sacs gonflables ? 3-28
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? 3-31
Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? 3-29
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-32
Système de détection des occupants 3-33
Vérification 3-40
Système de surveillance, Pression des pneus 10-61
Système de télécommande universelle 5-64
Fonctionnement 5-67
Programmation 5-64
Système de télédéverrouillage 2-2, 2-3
Système Infodivertissement 13-18
Système LATCH
Remplacement des pièces après une collision 3-56
Systèmes
Assistance au conducteur 9-54
Systèmes antivol 2-21
Dispositif antidémarrage 2-21
Systèmes d'assistance au conducteur 9-54
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-61
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul 9-55
Systèmes d'entraînement
Traction intégrale 10-30
Systèmes de commande de la climatisation
Arrière 8-7
Automatique à deux zones 8-1
Systèmes de commande de suspension
Messages 5-51
Systèmes de conduite
Traction intégrale 9-32
Systèmes de suspension variable
Traction asservie améliorée 9-41

T

Tableau de bord
Aire de rangement 4-1
Tachymètre 5-17
Tapis de plancher 10-93
Télédéverrouillage
Système de (RKE) 2-3
Témoin
Frein de stationnement 5-26
Obstacle devant le véhicule 5-28
Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL) 5-33
Témoin d'anomalie 5-23
Témoin d'avertissement de changement de voie 5-28
Témoin d'éclairage avant adaptatif (AFL) 5-33
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique 5-27

Témoin de bas niveau de carburant 5-32
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-33
Témoin du système de charge 5-22
Témoins
Avertissement ABS 5-27
Avertissement de changement de voie 5-28
Avertissement de température du liquide de refroidissement 5-30
Avertissement du système de freinage 5-26
Disponibilité de sac gonflable 5-20
Entretien de frein de stationnement électrique 5-27
Feux de route allumés 5-33
Porte entrouverte 5-34
Pression d'huile moteur 5-31
Pression des pneus 5-31
Rappels de ceinture de sécurité 5-19
Témoins (suite)
Régulateur automatique de vitesse 5-33
Sécurité 5-32
StabiliTrak[MD] désactivé 5-29
Système de charge 5-22
Système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-30
Témoin de bas niveau de carburant 5-32
Traction asservie hors fonction 5-29
Témoins, jauges et indicateurs 5-11
Toit ouvrant 2-29
Traction
Témoin de désactivation 5-29
Témoin du système (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-30
Traction intégrale 9-32, 10-30
Transmission
Automatique 9-27
Liquide, Automatique 10-15
Messages 5-54

U

Urgences OnStar[MD] 14-2
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-4
Utilisation de ce manuel iii

V

Véhicule
Commande 9-4
Le numéro d'identification (NIV) 12-1
Limites de charge 9-13
Messages 5-42
Messages de rappel 5-55
Messages de vitesse 5-55
Personnalisation 5-55
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-80
Sécurité 2-19
Système d'alarme 2-19
Télédémarrage 2-11
Véhicule embourbé 9-12
Véhicule, télédémarrage 2-11
Ventilation, air 8-10
Vérification de contacteur de démarreur 10-31

Vérification du
fonctionnement de la
commande de
verrouillage de
changement de vitesse,
Boîte de vitesses
automatique 10-32
Vérification du système de
sécurité 3-24
Vérifier
Témoin de vérification du
moteur 5-23
Verrouillage temporisé 2-15
Vie privée
Identification de
fréquence radio 13-18